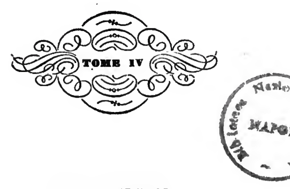
LOUIS QUINZE

PAR

Alexandre Dumas.



BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIVOURNE.	LEIPZIG.
MÊME MAISON.	J. P. MELINE.

1850

I

Marie-Antoinette rivale de madame du Barry. — Courses à âne. — Repartie piquante de la Dauphine. — Le coiffeur Léonard. — Coiffures fantastiques. — Mariage du duc d'Orléans avec madame de Montesson.— Le duc d'Aiguillon. — Il bat les Anglais à Saint-Cast. — Réplique de la Chalotais. — Son emprisonnement. — Intrigues. — Influence de madame du Barry. — Le lit de justice. — M. de Maupeou fils. — Sobriquet que lui donne le maréchal de Brissac. — Ligue contre M. de Choiseul. — Le portrait de Charles Ier. — La cuisine de madame du Barry. — Le *roi Choiseul*. — La favorite et les oranges. — La lettre de madame de Grammont. — Exil de MM. de Choiseul et de Praslin. — Marques de sympathie que reçoit le premier. — L'abbé Terray. — Sa réponse au roi. — Portrait de Choiseul par Louis XVI.

Pendant quelque temps, tous les yeux furent

tournés, en France, sur madame la Dauphine, et l'on ne s'inquiéta plus que de ce qu'elle disait ou faisait.

Marie-Antoinette était facile à juger, et l'on sut bientôt à quoi s'en tenir sur son compte.

Comme Louis XVI paraissait avoir eu dès les premiers jours, ou plutôt dès les premières nuits, des torts graves à lui faire oublier, il lui donna toute liberté pour ses caprices et ses fantaisies.

Marie-Antoinette avait été élevée à Schœnbrünn avec toute la liberté allemande, de sorte que la chose qui lui coûta le plus fut de se plier au cérémonial français. Madame de Noailles, qui était chargée de rappeler la jeune princesse à l'ordre lorsqu'elle s'en écartait, reçut de la Dauphine le surnom de *madame l'Étiquette,* surnom qui lui resta.

Au reste, Marie-Antoinette avait compris que pour faire à sa guise, et se conduire à sa

façon, il fallait d'abord se faire aimer du vieux roi. Ce lui fut chose facile d'y réussir ; la princesse prit Louis XV par le côté sensible, elle fut gracieuse pour sa maîtresse.

— Quelle charge occupe madame du Barry à la cour? avait demandé un jour Marie-Antoinette à madame de Noailles.

— Mais, répondit celle-ci assez embarrassée, elle est chargée de plaire au roi et de l'amuser.

— En ce cas, répondit la Dauphine, prévenez madame du Barry qu'elle a en moi une rivale.

Effectivement, Marie-Antoinette plaisait au roi, et l'amusait. Belle, vive, noble, enjouée, spirituelle, décidée, elle fut à peine à la cour, qu'elle y répandit un parfum de jeunesse et de liberté qui récréait le vieux roi. Elle était à Louis XV ce qu'avait été madame la duchesse de Bourgogne à Louis XIV. Aussi le grand-papa idolâtrait-il sa petite-fille, qui venait en

déshabillé, et le matin ou le soir, sans nul respect pour l'étiquette, lui donner son front à baiser ; aussi lui passait-il bien des choses, et dans ces choses bien des folies.

C'étaient surtout les jardins de Trianon qui étaient le théâtre de ces folles parties. Les jeunes princes et les jeunes princesses y faisaient des courses à âne, à l'instar des courses de chevaux, que l'anglomane duc de Chartres venait d'importer de Londres à Paris.

Dans une de ces courses, Marie-Antoinette tomba. On voulut l'aider à se relever.

— Non pas, dit-elle, courez chercher madame l'Étiquette, elle vous indiquera le cérémonial en usage pour relever une Dauphine qui tombe à bas de son âne.

Le mot était d'autant plus joli, que madame la Dauphine était tombée de la façon la plus indiscrète du monde; mais elle était assez jolie et surtout assez bien faite pour

n'être que médiocrement affligée de l'accident. Aussi, comme le comte d'Artois, en l'absence de son frère, lui faisait des compliments que le Dauphin ne lui eût certes pas faits :

— Ah ! dame ! dit Marie-Antoinette, quand on monte à âne, il faut être en état d'en tomber.

Marie-Antoinette était coquette, et la toilette tenait une grande place dans sa journée; Marie-Antoinette avait de magnifiques cheveux, et elle poussa aux dernières limites l'art de la coiffure.

Le premier artiste auquel elle confia sa tête fut un nommé Larseneur ; longtemps les femmes s'étaient fait coiffer par des femmes. Marie-Antoinette contribua à mettre les coiffeurs à la mode.

Léonard a obtenu une certaine célébrité ; c'est que Léonard était une véritable puissance ; il est vrai que c'était bien l'imagina-

tion qu'il fallait pour seconder Marie-Antoinette. C'est à lui que l'on doit les coiffures fantastiques qui étourdirent pendant cinq ou six ans, les coiffures les plus hardies et les plus aventureuses : coiffures hérisson, coiffures jardin, coiffures à l'anglaise, coiffures montagnes, coiffures forêts, coiffures parterre, dont chacune représentait au naturel l'objet dont elle portait le nom.

Lors du combat de M. de la Clochetterie, il y eut des coiffures à *la Belle Poule.* Les femmes portaient une frégate dans leurs cheveux.

Cela valait bien, on en conviendra, le titre que prenait Léonard :

Académicien de coiffures.

Il est vrai que mademoiselle Bertin s'intitulait ministre des modes.

En 1817 ou 1818, on m'a montré Léonard qui vivait encore ; il était inspecteur général des pompes funèbres, emploi qui lui avait été

accordé au moment où il sollicitait un privilége d'Opéra-Comique.

La cour fut un peu distraite de cette attention accordée à la Dauphine par le mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson, femme charmante avec laquelle il vivait depuis longtemps, les uns disaient maritalement, les autres affirmaient sans au contraire qu'il en eût rien obtenu. Le désir de se faire un appui près du roi avait rapproché le duc d'Orléans de madame du Barry, car c'était sur elle qu'il comptait pour obtenir de Louis XV la permission de contracter cette mésalliance. Il s'était donc ouvert de ce projet à la favorite, qui lui avait dit avec ce ton qui lui était particulier :

— Allons, gros père, épousez-la toujours, et nous verrons.

Sur cette promesse, qui lui assurait l'appui de madame du Barry, *le gros père* avait été de l'avant, et avait épousé.

Le mariage se fit ou plutôt se consomma secrètement à Villers-Cotterets, où le duc d'Orléans avait réuni toute sa cour, qui ignorait ou paraissait ignorer le but de cette réunion. Le matin du jour fixé pour la cérémonie, si longtemps attendu par lui, le duc d'Orléans régla lui-même les amusements de la journée pour tous ses convives : chasses, promenade en calèche, etc., etc., et monta en voiture pour venir à Paris chercher la bénédiction nuptiale. En mettant le pied sur le degré de la voiture, il dit à plusieurs de ses intimes :

— Au revoir, messieurs ! je touche au moment d'un bonheur dont le seul désagrément sera de ne pas être connu ; je laisse la compagnie, je reviendrai tard, et ne reviendrai pas seul, mais bien avec quelqu'un qui partagera l'attachement que vous portez à mes intérêts et à ma personne.

En effet, le soir à six heures, une voiture s'arrêta sous le grand vestibule ; elle ramenait

M. le duc d'Orléans, qui rentra au salon tenant madame de Montesson par la main. Aussitôt, le marquis de Valançay, un des plus intimes du prince, s'avança vers madame de Montesson et lui donna de l'altesse, exemple qui fut suivi par toute la société.

Le moment de se mettre au lit arrivé, M. de Valançay présenta la chemise au duc, et remarqua que, selon les règles de la plus exacte courtoisie matrimoniale, le prince s'était fait complétement épiler.

Louis XV reconnut le mariage, mais refusa toujours le titre d'altesse à madame de Montesson.

Pendant ce temps, la lutte continuait entre M. de Choiseul et M. le duc d'Aiguillon.

Disons un mot d'Armand Vignerod-Duplessis, duc d'Aiguillon, qui joua un si grand rôle pendant les dernières années de Louis XV, et dont le fils joua un si triste rôle pendant les premières années de la révolution.

Le duc d'Aiguillon était né en 1720. Il était venu jeune à la cour, où il avait été présenté sous le nom de duc d'Agénois. C'est ce même duc d'Agénois dont était amoureuse madame de Châteauroux, laquelle s'évanouit, malgré la présence de Louis XV, en apprenant sa blessure à l'attaque de Château-Dauphin, où le roi l'avait envoyé pour l'éloigner de sa favorite.

On se le rappelle : madame de Châteauroux, tout au contraire de madame de Pompadour, était antiautrichienne. Le duc d'Aiguillon partageait ses principes, qui étaient aussi ceux de son oncle, le duc de Richelieu, de sorte qu'il se trouva naturellement du parti de M. le Dauphin, et antagoniste de M. de Choiseul et des parlements.

Lorsque le parlement de Bretagne commença à se rebeller contre le roi en résistant à quelques édits ruraux, le duc d'Aiguillon, commandant militaire de la province, y dé-

ploya une vigueur et une sévérité qui lui aliénèrent l'esprit naturellement indépendant des Bretons, qui devinrent injustes à son égard. Quand en 1758 les Anglais firent une descente sur les côtes de Bretagne, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast, et les força de se rembarquer ; mais les Bretons prétendirent que le duc d'Aiguillon n'avait pas pris à la victoire toute la part qu'il pouvait personnellement y prendre, et l'accusèrent d'être resté dans un moulin pendant le combat.

— M. d'Aiguillon s'est couvert de gloire au combat de Saint-Cast, disait-on devant M. de la Chalotais.

— Vous voulez dire de farine, répondit le procureur général du parlement de Bretagne.

Le mot était dur ; il resta dans la gorge du duc d'Aiguillon, qui redoubla de sévérité.

Alors les Bretons s'acharnèrent contre lui, et de leur côté l'accusèrent d'exactions et d'in-

fidélité, sollicitant sa disgrâce, et venant ainsi en aide à M. de Choiseul, qui instinctivement sentait le besoin d'écraser le duc d'Aiguillon, et faisait de son mieux pour arriver à ce but. Forcé de lutter à la fois contre le premier ministre et contre le parlement, le duc d'Aiguillon usa de tous ses moyens, et accusa à son tour la Chalotais d'un complot tendant au renversement de la monarchie. La Chalotais fut emprisonné, et devint du coup l'idole du parlement. Le tumulte redoubla en Bretagne. Le duc d'Aiguillon établit un simulacre de parlement, qui fut insulté. Enfin, le gouvernement lassé remplaça en Bretagne le duc d'Aiguillon par le duc de Duras. Le remplacement, qui était un échec pour le duc, donna de nouvelles forces aux parlements, qui renouvelèrent leurs plaintes contre d'Aiguillon. Le procès de concussion fut évoqué au parlement de Paris, qui se déclara contre l'accusé et menaça de frapper judiciairement.

Ce fut alors que le duc d'Aiguillon et son oncle le duc de Richelieu reconnurent l'urgence qu'il y avait pour eux de se créer un appui près de Louis XV, et produisirent madame du Barry.

On voit que l'intrigue avait réussi à merveille. Par madame du Barry, M. d'Aiguillon obtint du roi un ordre qui supprimait la procédure ; de son côté, le parlement, anticipant sur le jugement qu'il eût dû rendre, promulgua un décret qui déclarait le duc d'Aiguillon prévenu d'un fait qui entachait son honneur et le suspendait des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement.

Pour toute réponse à cet édit, le roi tint à Versailles un lit de justice où M. d'Aiguillon siégea parmi les pairs.

Voilà où en étaient les choses au moment où nous sommes arrivés.

C'était à cette heure Maupeou fils qui dirigeait le parlement de Paris, dont il était

premier président ; mais Maupeou visait plus haut.

Il voulait être chancelier de France.

Afin que les sceaux ne lui échappassent point, il promit à M. de Choiseul son appui contre le duc d'Aiguillon, au duc d'Aiguillon son appui contre M. de Choiseul, et, appuyé par les deux partis contraires, il obtint les sceaux sur la démission de son père qui les tenait.

C'était un homme de cinquante-six ans, d'une taille moyenne, que ses ennemis trouvaient affreux malgré de beaux yeux vifs pleins de feu et d'esprit. Il avait quelque chose de sévère dans la physionomie, était d'un tempérament bilieux qui lui faisait le teint jaune et vert, en vertu de quoi le maréchal de Brissac l'appelait le président *la Bigarade*. Ce surnom, qui eut grand succès, détermina le président à faire ce que font les acteurs le soir au théâtre, c'est-à-dire à se

couvrir le visage de blanc et de rouge. Ainsi son extérieur était moins sombre, et sa langue dorée se chargeait de ramener à lui ceux que cet extérieur amélioré n'avait pu lui conquérir. Il était insinuant, souple, jaloux des suffrages, de quelque part qu'ils vinssent. Nommé premier président, il avait demandé à un homme de confiance ce qu'on pensait de lui au palais. Celui-ci s'était d'abord excusé de lui répondre ; mais forcé de s'expliquer, il lui avait avoué que chacun le trouvait d'un hautain inabordable.

— N'est-ce que cela? avait répondu le premier président, eh bien! ils changeront bientôt à mon égard.

Et en effet, à partir de cette heure, il devint doux, affable, prévenant ; le moindre clerc qu'il rencontrait lui trouvait l'œil bénin et la physionomie riante. Homme de pénétration, il avait jeté les yeux sur l'avenir, et avait calculé qu'un vieux ministre ne pouvait

l'emporter sur une jeune maîtresse. Du moment où il eut les sceaux, il tourna donc visiblement à madame du Barry. Pour ne pas effaroucher la favorite, il avait quitté la longue simarre et le carrosse d'ébène des chanceliers. Enfin, il jouait, comme un simple mortel, avec le nègre et le singe de la comtesse : avec Zamore et Mistigri, avec Zamore qui lui mangeait ses bonbons, et Mistigri qui lui enlevait sa grosse perruque.

Enfin, il appelait madame du Barry *ma cousine*, alliance moins disproportionnée au moins que ne l'était celle de Marie-Thérèse avec madame de Pompadour.

Pendant ce temps, on faisait tout au monde pour désaffectionner Louis XV de M. de Choiseul.

L'abbé de Broglie, chargé de la correspondance des affaires étrangères, entretenue par des agents secrets qui épiaient à la fois les cours alliées et les ambassadeurs accrédités

près d'elles, démontra au roi que M. de Choiseul était plus dévoué à l'Autriche qu'à la France. Madame du Barry s'était procuré le beau portrait de Van Dyck, représentant Charles Ier, qui aujourd'hui est un des principaux ornements de notre musée, et elle l'avait mis en face du canapé, où avait l'habitude de s'asseoir le roi.

— Qu'est-ce que ce portrait? avait demandé Louis XV.

— Celui de Charles Ier, sire.

— Pourquoi est-il là?

— Pour vous rappeler le sort de ce malheureux roi!

— Et à quel propos voulez-vous me rappeler ce sort?

— Parce que ce sort sera le vôtre, sire, si vous ne détruisez pas votre parlement.

Un jour le roi trouva meilleure cuisine chez madame du Barry.

— Pourquoi cet heureux changement? demanda Louis XV.

— Parce que j'ai renvoyé mon Choiseul ; quand renverrez-vous le vôtre?

Une note avait été remise au roi, qui prouvait, autant que pareilles choses peuvent être prouvées, que M. de Choiseul avait de Marie-Thérèse promesse d'une petite souveraineté, avec toute garantie d'hérédité, s'il parvenait à dédommager la maison d'Autriche de la perte de la Silésie.

Le duc de Richelieu, le duc d'Aiguillon et la favorite n'appelaient plus M. de Choiseul que le *roi Choiseul* ou le petit roi.

Enfin la duchesse de Grammont, qui parcourait la province et soulevait les parlements, laissa surprendre une lettre qui fut remise à madame du Barry.

Le roi trouva un matin la favorite jonglant avec deux oranges.

— Saute, Choiseul ; saute, Praslin, disait-elle.

Le roi lui demanda ce que c'était que ce nouveau jeu.

— Jeu de bascule, dit-elle.

Et elle lui remit la lettre de madame de Grammont : c'était le 24 décembre 1770.

Fatigué depuis longtemps de toutes ces plaintes qui s'élevaient autour de lui, le roi ne demandait qu'une occasion, et profita de celle qui lui était offerte.

Il prit une plume et écrivit :

« Mon cousin,

« Le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures; je vous aurais envoyé beaucoup plus loin si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour madame de Choiseul, dont la santé m'est fort

intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Louis. »

Puis, sur un autre papier, il écrivit pour M. de Praslin ces seules lignes :

« Je n'ai plus besoin de vos services. Je vous envoie à Praslin, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. »

M. de Choiseul avait pour lui poëtes, encyclopédistes, philosophes, gazetiers. Tout cela, au mot d'ordre donné, jeta les hauts cris, de sorte que l'on eût cru la France perdue à propos de la disgrâce d'un des hommes les plus antifrançais qui existassent. Il en résulta que le *donec eris felix* d'Ovide devint pour le moment le proverbe le plus faux de la

terre, et que, tout au contraire des autres, ce fut dans le temps orageux que M. de Choiseul compta le plus grand nombre d'amis.

Il y eut plus : pour M. de Choiseul, la fidélité au malheur, qui n'était rien autre chose que de l'opposition contre madame du Barry, devint une mode. M. de Choiseul, la veille de sa chute, n'était qu'un ministre ; le lendemain de sa chute, il se trouva chef de parti, et acquit la puissance d'un homme qui représente une idée. Les parlements sentirent l'ébranlement de sa disgrâce, et comprirent que pour eux la persécution allait devenir sérieuse ; d'ailleurs, le renversement de M. de Choiseul, c'était l'élévation de M. d'Aiguillon, et l'élévation de M. d'Aiguillon, c'était la ruine des parlements.

Aussi, disent les mémoires contemporains :

« Jamais ministre ne sortit de place avec plus de retentissement ; sa disgrâce fut un

triomphe. Quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir personne pendant son séjour à Paris, une foule immense de gens de toute espèce se firent inscrire à sa porte, et le duc de Chartres, son ami particulier, força toutes les barrières et fut se jeter dans ses bras en l'arrosant de larmes. Le lendemain, jour de son départ, ceux qui n'avaient pas pu la veille voir le duc de Choiseul chez lui furent se mettre sur la route, et le chemin se trouva bordé d'une foule de carrosses formant une double haie. »

Toutes ces démonstrations n'effrayèrent point le duc d'Aiguillon ; il ramassa courageusement, et sans hésiter, le fardeau qui venait de glisser des épaules d'Atlas, et prenant pour lui le ministère des affaires étrangères, il résolut avec le chancelier Maupeou de former un triumvirat dont l'abbé Terray serait le troisième membre.

Nous avons dit ce qu'était M. le duc d'Aiguil-

lon; nous avons dit ce qu'était M. le chancelier Maupeou; disons maintenant ce que c'était que l'abbé Terray.

L'abbé Terray était un grand homme dégingandé, sans contenance, hideux de figure, avec les yeux en dessous, sans aucun charme dans le langage, s'énonçant difficilement, mais doué par la nature d'une santé robuste, d'un tempérament vigoureux, d'une conception vive, d'une intelligence déliée, d'une judiciaire excellente, surtout en affaires. Chargé depuis longtemps au palais des affaires les plus délicates, des rapports les plus épineux, ses ennemis même admiraient la netteté, la précision, le développement exact et logique de son style; lorsque les parties opposées allaient le voir pour l'instruire des moyens de leur cause, il résumait le pour et le contre de leur affaire avec une telle lucidité que la conviction du droit venait à celui-là même auquel cette conviction était préjudiciable; c'était en

outre un homme d'esprit, impudent et vif à la riposte.

— Comment trouvez-vous les fêtes de Versailles? demanda Louis XV à l'abbé Terray.

— Impayables, sire, répondit celui-ci.

Elles avaient coûté vingt millions.

— Mais en vérité, l'abbé, lui disait l'archevêque de Narbonne, vous prenez l'argent dans la poche.

— Où diable voulez-vous que je le prenne? répondit naïvement l'abbé.

Aussi criait-on contre lui, mais il avait l'habitude de dire :

— Il faut laisser crier ceux que l'on écorche.

Les Parisiens usaient et abusaient de la permission.

— L'abbé Terray est *sans foi*, disaient-ils, il nous ôte l'*espérance* et nous réduit à la *charité*.

Un matin, il se trouva que la rue Vide-Gousset avait changé de nom ; un plaisant avait effacé l'inscription pendant la nuit, et avait écrit :

Rue Terray.

Au reste, grand opérateur en matière de finances ; maniant l'argent avec le mépris d'un homme qui n'a fait que cela toute sa vie ; supprimant, recréant, anéantissant, réduisant ; prenant un tiers, un quart, une moitié ; mettant un impôt nouveau, étendant un impôt ancien ; sachant au juste ce que ce pauvre âne bâté, qu'on appelle le *peuple*, peut porter et jusqu'où, sans casser, peuvent plier ses reins ; faisant tout cela comme un autre fait un simple calcul, d'un mot, d'un trait de plume, d'une signature ; faisant crier toutes les semaines les feuilles hebdomadaires ; ayant fait mettre hors de la Bastille une foule de gens qui n'y étaient que pour avoir médit de l'impôt ; appelé l'*enfant gâté* parce qu'il touchait à tout, et le

3.

grand houssoir parce qu'il touchait à tout sans être obligé de monter sur rien ; riant des bons mots qu'on faisait sur lui, et répétant partout celui de ce brave homme qui, prêt à étouffer dans la foule qui encombrait l'Opéra, s'écria : « Oh ! M. l'abbé de Terray, que n'êtes-vous ici pour nous réduire de moitié ! » ayant des entrailles d'airain, non par inhumanité, mais par impassibilité de caractère ; sacrifiant comme la dernière des étrangères madame la baronne de Lagarde, sa maîtresse, convaincue d'exercer un brigandage subalterne, et la sacrifiant publiquement pour n'être pas soupçonné de collusion avec elle ; homme de la circonstance enfin, et qui eût égorgé amis, parents, frère, et lui-même à l'autel de la Nécessité.

Au reste, terminons ce chapitre par le portrait du ministre disgracié, tracé par la main de Louis XVI lui-même.

Ce portrait est de 1777, il est vrai ; mais quoique écrit sept ans après l'époque où

nous sommes, sa place est naturellement ici.

« Le duc de Choiseul tenait de la nature ce que les courtisans en reçoivent rarement, ou plutôt que la frivolité de leur éducation, la corruption des mœurs, la mollesse de l'esprit, permettent rarement d'avoir, et étouffent presque généralement ; je veux dire un caractère.

« Hardi, entreprenant, décidé, il avait un fonds d'énergie dans l'âme qui le rendait capable d'orgueil ; il avait assez de moyens pour s'en faire supposer davantage.

« Il avait de la force dans l'âme, de l'amour, de la gloire, et une telle fermeté en se décidant, qu'il bravait les obstacles et franchissait les écueils, croyant les affaires possibles parce qu'il les avait conçues.

« Le duc de Choiseul avait un caractère atroce ; rien ne lui coûtait pour réussir dans le plan qu'il s'était proposé ; il avait aussi le caractère des gens faibles, lorsqu'il employait

la main d'autrui pour se cacher et pour agir.

« Il avait un caractère à lui seul, et que je n'ai pas encore discerné dans le monde, lorsqu'il prodiguait les grâces de l'État au profit seul d'un gouvernement étranger, et lorsqu'il préférait des récompenses éventuelles aux récompenses assurées qu'il avait dans ses propres mains.

« Le duc de Choiseul, dans un pays où l'on craint les revenants, s'était fait des amis enthousiastes, des créatures ardentes, qui le rendaient dangereux ; il comprimait la majesté royale.

« Avant de s'élever, le duc de Choiseul ne négligea aucun des moyens de plaire à la favorite du feu roi. Arrivé au point où il avait voulu, il ne fit aucune démarche près d'une autre favorite pour se soutenir. Il y a quelque chose d'intraitable et d'inflexible dans le caractère de cet homme, qui ne peut le rendre propre que pour certaines affaires.

« Aussi n'est-il resté de monument de sa périlleuse administration que ce rocher dans la Méditerranée, ensanglanté pendant deux meurtrières campagnes, et conquis enfin à très-grands frais pour ne rien nous produire, et pour entraîner à des dépenses continuelles.

« Sa destruction des jésuites n'a produit qu'un vide qu'un autre corps n'a pu remplir encore, au grand détriment de l'éducation de la jeunesse et de la belle littérature.

« Sa ligue avec les parlements a détruit beaucoup des liens qui attachaient les sujets à leur souverain. Il a fallu dissoudre ces cours de justice; il a fallu les rétablir. Cette plaie ne sera sondée qu'avec beaucoup de prudence et de temps.

« Son alliance avec la maison d'Autriche est bonne autant qu'elle a fait cesser le fléau de la guerre avec cette puissance, ce qui nous permet de poursuivre aujourd'hui les Anglais sans danger de diversions; mais cette alliance

est contraire à nos intérêts par sa grande nouveauté et parce qu'elle permet aux empereurs de faire en Europe impunément tout le mal qu'ils ont intérêt de faire à nos anciennes amitiés du Nord.

« Le mariage de la reine est entièrement son ouvrage; il négocia et le conclut dans l'intention de fortifier cette alliance; mais il est essentiel d'observer si l'influence de cette union n'augmentera pas les désavantages particuliers que nous avons trouvés dans ce traité.

« La guerre de sept ans, que le duc de Choiseul a conduite, est, à la honte de la France, sur terre et sur mer, un autre fléau.

« Une seconde guerre est devenue nécessaire pour réparer les maux et l'opprobre qui en sont résultés pour la France.

« La philosophie a été soutenue et protégée par M. le duc de Choiseul. Les motifs de cette conduite ne sont point pénétrables comme

ceux des autres grandes opérations de son ministère ; le résultat est la création, en France, d'un parti avec lequel il est devenu nécessaire de traiter quelquefois ou d'user de ménagements. Il a inoculé la philosophie dans quelques-uns des membres du clergé de France ; ce qui est en politique un phénomène nouveau.

« On reproche au duc de Choiseul les opérations d'une autre nature, on les lui reproche même assez publiquement. Lorsqu'un ou plusieurs crimes énormes sont problématiques pour la multitude, la nature de ces forfaits défend elle seule d'en parler ; il faut se contenter de gémir en secret sur la perversité du temps et des hommes.

« La France a résisté au coup d'État de M. de Choiseul, et aux opérations funestes qui lui ont été dictées quelquefois, en fait de politique, par des puissances, ou par une puissance étrangère avec laquelle nous devons

bien vivre, mais que nous devons sans cesse observer.

« Si M. de Choiseul était ministre aujourd'hui et s'il imaginait des opérations du genre de celle qu'on vient de voir, la France pourrait-elle résister encore? Pour jouir en paix de nos richesses territoriales, de notre industrie, de notre force relative, nous n'avons besoin que de repos et de calme, et d'une sage direction dans le gouvernement. Un ministre remuant, vain et ambitieux, touchant aux affaires de politique spéculative, fera toujours le malheur de la France; et M. de Choiseul, depuis le commencement de son ministère jusqu'à son exil, s'est occupé sans cesse, et à détruire ce que la sagesse, l'expérience et les principes des temps passés avaient établi, et à établir ce que les principes, l'expérience et la sagesse avaient tenu à l'écart ou circonscrit.

« Le gouvernement avait sans cesse tra-

vaillé à maintenir les parlements dans la soumission ; M. de Choiseul n'a cessé de soulever les parlements contre l'administration.

« Le gouvernement depuis des siècles était en Europe le protecteur des puissances secondaires, et M. de Choiseul a conclu une alliance avec l'Autriche qui envahit ces puissances, dont l'amitié et l'appui nous étaient si nécessaires.

« Le gouvernement dans tous les temps avait accordé sa protection spéciale à cette compagnie célèbre qui élevait la jeunesse dans la soumission et dans la connaissance des arts, des sciences et d'une littérature brillante ; M. de Choiseul a livré cette compagnie célèbre à la poursuite des parlements, ses ennemis, et a abandonné la jeunesse au système de la philosophie ou à l'influence des opinions dangereuses des parlements.

« Le gouvernement avait tout fait pour

soutenir au Nord la monarchie prussienne, comme pour y balancer par ce nouvel État la prépondérance des ennemis naturels de la France ; et M. de Choiseul a prodigué nos trésors et notre population militaire pour détruire cette monarchie au profit de notre ennemi naturel.

« Le gouvernement n'a jamais permis aux écrivains de donner au peuple des idées contraires à la forme heureuse et paisible de la monarchie telle qu'elle existait en France ; et M. de Choiseul a évidemment soulevé les philosophes modernes, les jansénistes, les parlements, contre la constitution actuelle de l'État, contre l'Église et contre l'autorité royale.

« Ainsi M. de Choiseul a constamment travaillé, dans tous les départements qui lui ont été confiés, à *détruire* ce qu'il a trouvé de plus sagement *établi*, et M. de Choiseul n'est jamais parvenu à rien *édifier*, sinon :

« *L'insurrection des philosophes et du parlement :* il faut donc tempérer cette émotion dangereuse ;

« *L'insurrection de notre ennemie naturelle contre notre ancien ami* le roi de Prusse et autres États du second ordre : il faut donc chercher les rapprochements avec le roi de Prusse.

« *La prépondérance maritime* des Anglais est le résultat de la désastreuse guerre que M. de Choiseul a soutenue contre eux. Il faut donc nous rétablir avec la dignité dont nous sommes susceptibles dans cet état de prospérité et de commerce maritime dont nous avons joui sous le règne du roi Louis XIV, et dont la décadence commence à l'époque de cette malheureuse guerre de sept ans.

« Ainsi M. de Choiseul n'a été en France qu'un étranger, dont le cœur a été constamment hors du département dont il avait la

direction ; d'où l'on déduit la question de savoir si M. de Choiseul peut avec sûreté pour la France rentrer dans le ministère. Les profusions ont mis le désordre dans les finances, notre marine a été détruite sous son administration.

« Nos troupes ont été constamment vaincues dans le continent ; nos affaires ont été influencées par une ancienne rivale. M. de Choiseul a donc été le fléau de la France et de ses différentes administrations. »

Au reste, dans son exil de Chanteloup, M. de Choiseul rendait à Louis XV le mépris pour l'exil, et au Dauphin, l'injure pour la haine.

Voici ce qu'il dit de Louis XV :

« Le roi était très-hardi pour faire le mal, il n'avait de courage que dans ce cas ; le mal qu'il pouvait faire lui procurait le sentiment de l'existence et une sorte d'effervescence qui ressemblait à de la colère.

Alors, le roi sentait qu'il avait une âme; mais il n'en avait pas pour faire le bien. »

Quant au Dauphin, le ministre disgracié ne le ménage guère davantage; selon lui, M. de la Vauguyon ne lui a parlé que de sa naissance et de la toute-puissance royale à laquelle rien ne doit résister. Le royal élève du duc a mauvaise grâce, il est grossier, n'a aucun goût pour les femmes, et répète à tout propos inutilement et par tic ces trois mots :

Ba. — Baca. — Bacala.

Aussi jugeant l'avenir d'après la fausse éducation reçue par le Dauphin, et d'après les mauvais exemples donnés par le roi :

« Si ce prince reste tel qu'il est, dit le duc de Choiseul, il est à craindre que son imbécillité, le mépris et le ridicule qui en sont la suite, ne produisent naturellement dans cet empire une décadence, laquelle enlèverait le trône au roi Louis XVI. »

M. de Choiseul pouvait être mauvais ministre, mais, comme on le voit, il était assez bon prophète.

Mais ce n'était pas le tout que d'avoir renversé M. de Choiseul : restaient les parlements.

Le duc de Choiseul avait soulevé la magistrature contre l'autorité absolue du roi; l'abolition de cette magistrature fut résolue.

Le contre-pied de la politique suivie par M. de Choiseul à l'endroit de l'Europe fut pris à l'instant même.

Le roi d'Espagne était poussé par M. de Choiseul à rompre avec l'Angleterre; mais aussitôt la disgrâce de M. de Choiseul connue à Madrid, le roi d'Espagne donne aux Anglais satisfaction entière sur les îles Falkland et le port d'Egmont, qui étaient des prétextes de querelle, et ne veut plus même examiner la nature de ses droits.

M. de Choiseul, selon le système autri-

chien, traitait les puissances secondaires avec un mépris qui jurait singulièrement avec la protection que la France avait constamment accordée à ces puissances; mais aussitôt M. de Choiseul tombé, Ibrahim-Effendi, envoyé du bey de Tunis, est admis à l'audience du roi. Gustave, prince héréditaire de Suède, reçoit un accueil digne de l'ancienne alliance qui a toujours uni la Suède à la France. Enfin, une alliance toute particulière est conclue avec le roi de Sardaigne par le mariage de MONSIEUR, frère cadet du Dauphin, avec une princesse de la maison de Savoie.

Nous avons dit que l'abolition de la magistrature avait été résolue; c'était chose plus facile à résoudre qu'à exécuter.

La magistrature était toute-puissante, et le roi, que par dérision on appelait Louis le Débonnaire, était faible.

Les parlements avaient pour eux la ma-

jorité des pairs, que le duc de Choiseul leur avait attachés; ils avaient l'appui de la maison d'Autriche, qui répandait obscurément quelques centaines de mille livres parmi les conseillers. Ils avaient pour eux enfin les jansénistes, qui les avaient en tout temps et en toute occasion soutenus contre la cour de France et contre la cour de Rome.

Le duc d'Aiguillon, chef du parti antiparlementaire, était soutenu :

Par madame du Barry, dont il partageait les faveurs avec le roi;

Par le chancelier Maupeou, qui représentait sans cesse à Louis XV les parlements comme capables de renouveler la tragédie de Charles I[er];

Par l'abbé Terray, fatigué des cris et des plaintes que ces parlements poussaient sans cesse contre lui;

Par l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, qui depuis dix ans appelait de leurs arrêts;

Enfin, par les jésuites, qui pleuraient sur les ruines de leurs établissements détruits.

Les parties étaient en présence, les dispositions prises pour l'attaque et pour la défense : la bataille ne pouvait tarder à être livrée.

Seize jours avant l'exil de M. de Choiseul, le parlement de Paris avait cessé ses fonctions, et tous les parlements des provinces, insurgés contre le roi, avaient multiplié des remontrances, à chacune desquelles madame du Barry disait :

— Encore un pas de fait pour vous détrôner, sire.

Le chancelier Maupeou donna l'ordre au parlement de reprendre ses fonctions, s'il ne voulait encourir la colère du roi.

Le parlement répondit qu'il attendait avec soumission, mais sans fonctionner, les événements dont il était menacé.

Le gant était jeté à l'autorité royale ; M. le duc d'Aiguillon le ramassa.

La nuit du 19 au 20 janvier fut fixée pour l'exécution du projet arrêté.

A minuit tous les magistrats furent réveillés au nom du roi. Des mousquetaires entrent dans leurs chambres, leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et réclament cette seule réponse sans périphrase aucune : *Oui* ou *non*.

Quelques-uns obéissent, mais réunis le lendemain, ils se rassurent, se raffermissent et refusent à l'unanimité.

Ce refus est immédiatement suivi de la notification de l'arrêt du conseil, qui déclare leurs charges confisquées. Les mousquetaires qui s'étaient déjà présentés chez eux s'y présentent de nouveau avec des ordres d'exil auxquels il faut obéir sans retard. A la place du parlement, on installe le grand conseil qui doit le remplacer.

L'archevêque de Paris, dans toute l'exaltation du triomphe, célèbre ce que l'on appelait la messe rouge, et le nouveau parlement est baptisé, séance tenante, du nom de parlement Maupeou.

Mais alors une grande division s'opéra jusque dans les princes de la famille royale. Le comte de la Marche, fils du prince de Conti, et le comte d'Artois, à qui M. de Maupeou avait promis la main de MADEMOISELLE, reconnurent le nouveau parlement. M. le duc d'Orléans, pressé par madame de Montesson, céda momentanément ; mais M. de Conti ne voulut entendre parler d'aucun accommodement avec la nouvelle magistrature. M. de Clermont, suivant l'exemple de M. de Conti, protesta contre ce qui venait de se faire, et, malade d'une maladie mortelle, mourut sans que le roi, qui lui gardait rancune pour son opposition, envoyât demander une seule fois de ses nouvelles.

Quant à la pairie, elle protesta aussi contre la ruine de l'ancienne magistrature, mais pour la forme seulement.

Quant aux parlements de province, ils furent cassés sans aucune opposition.

C'est ainsi que s'opéra ce grand événement, dont madame du Barry fut le principal levier, et dont le duc d'Aiguillon recueillit tous les fruits.

— *La France,* disait madame du Barry à Louis XV, *ton café f... le camp!*

Il y avait bien des choses, comme on le voit, qui *f........ le camp* avec le café de *la France.*

II

Politique du duc d'Aiguillon. — Le mémoire du Dauphin, fils de Louis XV, lui sert de guide. — Difficulté de suivre ce plan vis-à-vis de l'Autriche. — Conduite du duc d'Aiguillon vis-à-vis des puissances secondaires. — M. de Vergennes à Stockholm. — Partage de la Pologne. — Mémoire du duc d'Aiguillon au roi.

Nous avons déjà dit que la politique du duc d'Aiguillon avait pris le contre-pied de celle de M. de Choiseul. Appuyé sur un mémoire du Dauphin, père de Louis XVI, il continua hardiment.

Voici la partie de ce mémoire sur laquelle s'appuya la politique du duc d'Aiguillon.

« Je dois me souvenir sans cesse, disait le Dauphin, que mille gouvernements ont été anéantis, que plusieurs familles royales se sont éteintes en Europe, et que les principaux États qui m'environnent sont les rivaux de la maison de Bourbon.

« L'histoire en connaît deux principaux : l'Angleterre et l'Autriche.

« L'Angleterre est des deux rivales la moins redoutable.

« La France doit se souvenir qu'elle peut être sans ou avec une marine ; car les puissances qui n'en ont pas existent bien par leur agriculture, leur commerce et leur industrie naturelle. Nous avons été fort considérés et redoutables, même sans marine, pendant le ministère du cardinal de Fleury, à qui mon père avait remis en totalité le soin du gouvernement.

« Que l'Angleterre ait donc une plus grande ou moindre prépondérance sur mer, cela ne fait qu'augmenter ou diminuer le bien-être de la France, sans lui porter un préjudice essentiel. L'Angleterre seule doit compter son commerce comme essentiel au maintien de sa situation actuelle; l'Angleterre n'est donc pas une rivale bien à craindre.

« Mais l'Autriche a bien d'autres titres et des moyens hostiles et dangereux par rapport à nous; il est de nos intérêts de la surveiller, de l'environner et de l'empêcher de nous nuire; car sa politique va plus loin que ne veut sa religion; c'est une puissance moderne en Europe, que nous avons vue sortir du néant, et qui s'éleva jusqu'à la monarchie universelle sous Charles-Quint, aux dépens de ses voisins et à notre grand péril.

« Je dois donc m'efforcer de trouver dans l'histoire de mes aïeux par quel moyen ils ont repris à cette maison l'Espagne, Naples,

la Lorraine, les Pays-Bas en partie, l'Alsace, la Franche-Comté et le Roussillon, et ne pas oublier que je ne maintiens pas cette politique observatrice. L'Autriche me répondra de ce qu'elle a pris sur mes ancêtres depuis le commencement qu'elle a existé, ce qui n'est pas fort ancien, et on se souvient de ce qu'était la France sous Charlemagne.

« Mes aïeux, ceux au moins de ma branche, avaient été constamment attachés aux principes énoncés ci-dessus, lorsqu'il est arrivé en France un homme, Lorrain de cœur et d'origine, qui fait en ce moment le malheur de ce pays-ci.

« M. le duc de Choiseul, pensionnaire de la maison d'Autriche, a imaginé de renforcer les premières idées de l'abbé de Bernis, qui avait intérêt de plaire à l'Autriche ; l'un et l'autre ont jeté les premiers fondements des plus grands malheurs qui menacent ma maison, si jamais les principes autrichiens vien-

nent à y prévaloir. M. le duc de Saint-Simon m'a fait passer, il y a dix ans, un mémoire fort bien fait à ce sujet, où il prouve que la France ne peut se soutenir sans combattre perpétuellement contre la maison d'Autriche. On le trouvera dans mes papiers ; il prouve qu'on ne peut s'arrêter qu'après l'avoir réduite à la situation d'un électorat actuel.

« Mon père, toutefois, par des principes que je ne puis me permettre de censurer, a fait alliance avec la maison d'Autriche, au préjudice des intérêts des petites puissances que mes aïeux se sont fait une gloire de soutenir et de protéger; il n'a jamais voulu approfondir la coupable témérité de M. de Choiseul, qui vient de renverser un édifice affermi par les siècles et par les hommes d'État les plus réfléchis et les plus attachés à notre maison.

« On doit sans doute observer très-religieusement les traités, mais la délicatesse a

des bornes, et lorsque l'État aura reconnu, par l'expérience, combien est onéreux aux sujets un traité qui lie les mains à la France, qui n'a de vie que par la faculté de l'exercice de la puissance militaire, sans doute qu'il sera donné des limites, sans déclaration de guerre à l'Empereur, à un traité qui nous circonscrit de toutes parts, et qui nous empêche d'être Français. »

Malheureusement, vis-à-vis de l'Autriche, le plan était difficile à suivre. L'alliance de 1756 existait toujours, et il n'y avait aucun motif plausible pour la rompre. En outre, Marie-Antoinette avait déjà sur le Dauphin un empire décidé, et s'il avait montré une si grande haine contre M. de Choiseul, ce n'était point parce que M. de Choiseul était l'agent de l'Autriche, mais parce que le Dauphin supposait que M. de Choiseul avait été la cause de la mort de son père. D'ailleurs, le roi pouvait mourir, le roi qui ne se privait

d'aucun plaisir, malgré son âge avancé; alors tout se retrouvait dans le même état, et M. d'Aiguillon pouvait dire comme l'instituteur du corbeau romain : *Opera et impensa periit.*

Il se mit donc à préparer tout doucement l'Europe à voir un jour ou l'autre annuler ce fatal traité de 1756.

Les puissances subalternes, surtout, étaient, comme nous l'avons dit, effrayées de la grande alliance austro-française. Le duc d'Aiguillon s'occupa de les calmer, de les écouter, de les accueillir.

Il commença par raccommoder la Suède et le Danemark, nos deux alliés naturels au Nord, depuis que la Pologne existait encore comme royaume, mais n'existait plus comme puissance.

Le duc de Choiseul avait constamment molesté les Suisses, nos anciens alliés. Il disait d'habitude : « Vil comme un Suisse! » Puis

les blessant dans leurs intérêts, il ouvrait le port de Versoix sur le lac de Genève.

Le duc d'Aiguillon interrompit ces travaux.

Le duc de Choiseul avait enlevé au pape le comtat Venaissin et la ville d'Avignon ; c'était pour compenser, disait-il, la perte des colonies ; mais en réalité, pour réjouir les philosophes qui attaquaient la religion.

Le duc d'Aiguillon fit amende honorable à Ganganelli, et lui rendit la ville et le Comtat.

L'Angleterre, nous ayant attachés à la maison d'Autriche, avait pris parti pour Frédéric II. Cette alliance de l'Angleterre avec Frédéric II, c'était la guerre contre nous. Le duc d'Aiguillon jeta les bases d'un traité de paix et d'un contrat de commerce, qui devaient renouer toutes les relations amicales qui avaient existé pendant les trente ans qui avaient suivi la paix d'Utrecht.

Depuis les fameuses expéditions de Charles XII, qui avaient épuisé le pays d'hommes

et d'argent, la Suède effrayée de cette omnipotence royale qui entraînait un peuple à sa suite dans l'abîme, la Suède avait tout fait pour réprimer l'autorité de ses rois ; elle était divisée en factions qui écoutaient l'Autriche, le Danemark et le roi de Prusse. L'autorité de la France, si réelle en Suède sous Gustave-Adolphe, avait fait place à l'autorité autrichienne ; c'était toute une position perdue à reconquérir. Gustave III était désireux de sortir de cette tutelle qui lui était imposée par le peuple et par la noblesse. N'étant que prince héréditaire, il avait écrit à M. de Choiseul de ce désir ; mais M. de Choiseul se serait bien gardé de faire droit aux demandes du jeune prince ; c'était désobliger trop directement l'Autriche. Le duc d'Aiguillon, au contraire, ne garda pas ces ménagements. Il tira de l'exil, où l'avait envoyé M. de Choiseul, M. de Vergennes, notre ancien ambassadeur à Constantinople, lui donna ses instructions,

et l'envoya en Suède, en revenant ainsi aux plans de la vieille diplomatie française : ***Relever les faibles, humilier les forts.***

La présence de M. de Vergennes à Stockholm porta ses fruits : une révolution éclata en Suède, qui rendit au roi Gustave la puissance que la noblesse partageait avec lui, et le délivra de l'influence russe, autrichienne et prussienne. Cette révolution s'accomplit en cinquante-quatre heures et sans effusion de sang, le 10 août 1772.

Il est vrai que vingt ans après, le comte de Horn, le comte de Ribing et Ankastroëm, prirent sur Gustave III une sanglante revanche.

Nous avons exposé l'état de faiblesse où était, au milieu des conflits européens, tombée la Pologne, du moment où la main puissante de la France s'était retirée d'elle. Catherine II, qui avait des vues sur cette malheureuse nation, lui avait donné un roi,

et bien certaine de la nullité de ce roi, elle se préparait à l'envahissement de son royaume.

Le duc de Choiseul n'avait vu, dans l'alliance des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, qu'une simple défection à l'alliance de Vienne et de Versailles; mais la cour de Vienne voyait plus loin, elle; elle voyait la cour de France ruinée en hommes et en argent, et par conséquent médiocre auxiliaire du moment où la Russie s'éloignait d'elle; c'était alors que M. de Choiseul avait donné l'ordre à M. de Vergennes de soulever la Turquie contre la Russie. En cas de victoire des armées turques, la puissance et surtout le prestige de l'empire russe s'affaiblissaient; en cas de défaite, la Russie rapprochait ses possessions des possessions autrichiennes, et inquiétait l'Empire, qui se trouvait avoir d'autant plus besoin de nous. M. de Vergennes avait donc eu beau représenter à M. de Choiseul l'inutilité de cette guerre et lui prédire

son désastreux résultat ; il avait ordonné à notre ambassadeur d'aller de l'avant, et sur de nouvelles observations de M. de Vergennes, il lui avait envoyé sa démission et l'ordre de venir en Bourgogne, où depuis cette époque il était resté sans crédit et sans emploi.

Ce qu'avait prédit M. de Vergennes arriva : la Turquie fut battue, comme nous l'avons dit à propos des fêtes données par Potemkin à Catherine II ; les armées russes envahirent la Moldavie, et les chevaux des Cosaques du Don se désaltérèrent au Danube. Alors l'Autriche, effrayée du contact qui s'opérait entre les conquêtes russes et ses possessions territoriales, se rapprocha du roi de Prusse, sollicitant la neutralité en cas de guerre. Ainsi, le vieux Frédéric presque intrus à son arrivée au trône dans la grande famille des rois européens, ce petit électeur de Brandebourg, comme on l'appelait encore au commencement de son règne, se trouvait, dans la

vieillesse, courtisé par les deux grandes puissances du Nord, et l'arbitre des destinées européennes, tandis que M. de Choiseul, qui avait voulu le détrôner, était, lui, exilé à Chanteloup.

De ce rapprochement de l'Autriche et de la Prusse, naissait l'idée du partage de la Pologne.

Chacun y trouvait son compte.

La chose fut donc promptement arrêtée entre les puissances du Nord, qui ne crurent point pour cela avoir besoin de la France.

L'Autriche introduisit ses troupes dans Zips, et la Prusse dans le duché de Posen.

Catherine tenait Varsovie.

La commotion fut grande à Versailles quand on apprit le grand écartèlement politique.

M. d'Aiguillon mit le mémoire suivant sous les yeux du roi.

« Voyez, disait-il, quelle foi la France peut ajouter à l'amitié de la maison d'Autri-

che, et ce que nous devons attendre d'une maison, l'alliée du roi par le double lien d'un traité et d'un mariage. Un jour la cour de Vienne veut augmenter ses possessions aux dépens du roi de Prusse, et alors elle soulève contre ce prince, conjointement à elle, la France, la Russie, la Suède. Un autre jour elle veut augmenter ses domaines aux dépens de la Pologne, notre meilleure amie; alors elle se rapproche du roi de Prusse, l'ennemi du roi, elle s'allie avec lui et avec la czarine, qui est plus que jamais envenimée contre nous.

« D'un autre côté, rien n'égale l'ambition démesurée du jeune empereur Joseph. Il n'attend plus que le moment de régner seul pour développer le système qu'il roule dans sa tête; il a des vues éloignées sur la Bavière; il convoite le Frioul vénitien; il veut ouvrir l'Escaut fermé par tant de traités; il désire la possession de la Bosnie; et qui nous

dit qu'il a oublié les pertes de la Lorraine, de l'Alsace et de la Silésie? Celui qui ose nous ravir le meilleur de nos amis, celui qui le dépouille de ses domaines, n'est-il pas capable de se ressaisir, s'il le peut, des possessions que nous lui avons prises? Celui qui méprise une alliance aussi importante que celle de la cour de Versailles, pour opérer des envahissements inouïs à notre préjudice, n'est-il pas capable de former des liaisons contre nous? Le résultat de notre alliance avec la cour de Vienne, de cette alliance qui nous a tant épuisés d'hommes et d'argent, est que nous sommes sans amis, et qu'il existe une ligue très-redoutable au nord de l'Europe contre nous, celle de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Dans un clin d'œil, ces trois puissances peuvent mettre sur pied trois cent mille hommes; dans un clin d'œil, elles peuvent les établir à discrétion sur le territoire des puissances faibles qui leur

restent à envahir; dans un clin d'œil, elles peuvent consommer l'entière destruction de la Pologne. La France sans alliés, la France avec peu de moyens de résistance actuelle, la France épuisée par la dernière guerre entreprise pour le maintien de la maison d'Autriche et pour favoriser le recouvrement de ses domaines, se trouve donc dans une crise des plus fâcheuses; elle est réduite au silence le plus humiliant; elle est obligée de réprimer son propre caractère et de ne développer que celui d'une nation observatrice, bénévole, qui approuve tout ce qui se fait aujourd'hui, sans qu'on daigne la consulter. Que sont devenus ces temps où il n'était pas permis en Europe de tirer un coup de canon sans l'aveu du roi?

« Quelque critique que soit aujourd'hui la situation politique de la France, il lui reste néanmoins des ressources égales, et peut-être supérieures, à celles de la ligue du Nord.

« Mais que de préjugés, soit réels, soit exagérés, n'avons-nous pas à détruire pour préparer l'alliance avec une puissance dont l'amitié est en ce moment-ci nécessaire au roi pour réprimer les projets des puissances du Nord ! Si nous voulions nous unir à la cour de Londres, que de sources d'inimitiés à tarir ! que de préjugés à vaincre ! On a des preuves que le cabinet de Saint-James nous regarde comme peu étrangers aux troubles de l'Amérique. Le caractère de M. de Choiseul et la guerre qu'il a voulu encore susciter contre l'Angleterre, dans une circonstance où l'état des affaires de l'Europe pouvait faciliter un rapprochement urgent et nécessaire, suffiraient pour entretenir la cour de Londres dans l'appréhension que nous sommes toujours ses ennemis.

« Malgré cette situation avec la cour de Londres, l'aspect du Nord allié, réuni, armé et envahissant les domaines de nos amis,

m'oblige de proposer au roi une contre-ligue du Midi, composée de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Sardaigne. Les nouveaux liens qui nous unissent avec le roi de Sardaigne nous assurent de son amitié; l'Espagne se laissera persuader avec plus de difficulté, parce que M. de Choiseul l'a singulièrement animée et contre la cour de Londres et contre son ministère. Quant au roi d'Angleterre, que de moyens n'avons-nous pas de tempérer cette lutte perpétuelle et cette rivalité hostile qui contrariaient nos liaisons commerciales! Je vais exposer ses intérêts relatifs au partage de la Pologne.

« Toute l'Europe est persuadée que ce partage change la monarchie prussienne en puissance vraiment maritime; de l'état de monarchie militaire et agricole, elle passe à l'état de puissance commerçante et maritime, et comme dans quelques années nous avons vu le roi de Prusse envahir des pro-

vinces sur des voisins plus forts que lui, comme nous l'avons vu les défendre depuis contre toute l'Europe qui voulait les lui reprendre; en quelques années aussi nous pouvons le voir, à cause de sa parcimonie et de son activité, devenir le roi de la Baltique. Possesseur de Dantzig, la Vistule va être pour lui une nouvelle Tamise, en sorte que cette puissance, si peu comptée et si peu connue il y a quelques années, peut devenir, sous le roi Frédéric, un État redoutable aux puissances continentales comme aux puissances maritimes; l'Angleterre le sait, et cette nation est si éclairée sur son commerce et ses intérêts maritimes, qu'il s'élève en ce moment dans Londres une rumeur extraordinaire et très-éclatante contre la métamorphose de la puissance prussienne en État commerçant et maritime.

« La Russie, d'un autre côté, menaçant Constantinople et manifestant sérieusement des

projets sur la navigation de la mer Noire et peut-être sur celle de la Méditerranée, peut envahir dans cette contrée tout le commerce maritime des Anglais. Que de cas d'une alliance contre la ligue du Nord! que de moyens pour nous aider des Anglais contre les dangers qui les menacent et qui nous menacent avec eux! Je propose ces vues à la sagesse du roi, et puisque le Nord est ligué et armé contre nos amis, puisque l'Autriche nous abandonne à nos propres ressources, je ne trouve à opposer à cette ligue menaçante que l'alliance des quatre puissances capables de la contre-balancer : la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Sardaigne.

« Je donnerai le développement de ces bases dans des mémoires ultérieurs. »

III

Vieillesse de Louis XV. — Sa tristesse. — La mort plane et moissonne autour de lui. — Le maréchal d'Armentières. — M. de Chauvelin. — La prédiction de la fête des Loges. — M. de Chauvelin au souper des petits appartements. — Le whist du roi. — Mort de M. de Chauvelin. — Tristesse de Louis XV. — Les voyages. — Madame du Barry. — Beaumarchais. — Goëzman. — *Le Barbier de Séville*. — M. de Fronsac. — Rapt, incendie et viol. — Le poëte Gilbert. — Le marquis de Sade. — l'évêque de Tarbes et la Gourdan. — Gluck et Piccini. — Les deux camps. — Les joies nouvelles. — Les courses. — Les jockeys. — Les courtisanes. — Louis XV. — Souvenir de M. de Chauvelin. — L'abbé de Beauvais. — Craintes du roi. — Les présages du mois d'avril. — Morts subites. — Lebel et la fille du meunier. — La visite préparatoire négligée. — La petite véroie. — L'archevêque. — Les Choiseul. — La du Barry. — Le duc de Richelieu. — Lorry

et Bordeu. — La Martinière. — Terreur du roi. — Madame du Barry s'éloigne. — Les évêques. — Le duc d'Aiguillon. — Retour de madame du Barry. — La dernière entrevue. — M. de la Vrillère. — Le duc de Fronsac. — Le curé de Versailles. — La déclaration du roi. — ses derniers moments. — Son délire. — Mesdames de France. — Mort du roi. — Sophie Arnould et madame du Barry.

Il est vrai qu'une chose ôtait de l'importance à toutes ces choses. Louis XV, âgé de soixante-trois ans seulement, paraissait dix ans de plus que le duc de Richelieu qui en avait soixante et seize. Louis XV, le beau cavalier à l'œil bleu, à l'oreille fine, au jarret tendu, Louis XV perdait la vue; Louis XV devenait sourd; Louis XV ne montait plus à cheval qu'à l'aide d'un marchepied. L'ennui, qui planait sur son front dès sa jeunesse, avait fondu sur le vieillard, s'acharnait à lui et le dévorait. Autour de lui, d'ailleurs, s'accomplissait le fatal spectacle qui accompagne les hommes en train de faire leurs

derniers pas dans la vie. Autour de lui, tout ce qu'il avait aimé d'amour était tombé. Madame de Vintimille, madame de Châteauroux, madame de Pompadour : tout ce qu'il avait aimé par les liens de la famille, fils, petit-fils, bru, femme, amis, tout tombait. Le maréchal d'Armentières son menin, né la même année que lui, venait de mourir : restaient M. de Chauvelin et M. de Richelieu.

M. de Chauvelin, surtout, était de la part du roi l'objet d'une attention particulière. Le roi s'intéressait singulièrement à sa santé. A lui et aux autres, Louis XV s'informait à chaque instant comment allait M. de Chauvelin; cette grande amitié étonnait tout le monde dans ce cœur dont l'égoïsme était connu ; on en sut un jour la cause.

A une fête des Loges, M. de Chauvelin s'était fait dire la bonne aventure par un sorcier à tréteaux, et celui-ci avait prédit

que M. de Chauvelin mourrait six mois avant le roi.

Cette prédiction était venue aux oreilles de Louis XV; de là cette sollicitude pour la santé de M. de Chauvelin.

Or, cette dernière épouvante ou ce dernier avertissement devait lui venir à son tour.

Le 25 novembre 1773, le roi avait soupé dans les petits appartements chez madame la comtesse du Barry, et, de la part de la comtesse, avait invité M. de Chauvelin à partager le souper. M. de Chauvelin avait accepté, mais tout en priant le roi de ne point exiger qu'il mangeât, attendu qu'il se sentait légèrement indisposé. En effet, au souper, M. de Chauvelin, qui avait commencé un whist avec Sa Majesté, ne mangea que deux pommes cuites; puis, après le souper, il reprit son jeu. La partie terminée, M. de Chauvelin se leva et alla s'adosser à la chaise

de madame de Mirepoix qui jouait à une autre table. Au moment où il plaisantait avec cette dame, le roi, qui était en face du marquis, remarqua l'altération de son visage.

— Qu'avez-vous donc, Chauvelin? demanda le roi.

Et comme le roi achevait, M. de Chauvelin ouvrit la bouche pour répondre sans doute, mais il ne put articuler un son, et tomba à la renverse.

On appela les médecins; mais lorsqu'ils arrivèrent, le marquis était mort.

Depuis cette mort, on vit rarement sourire le roi. Dans tous les pas qu'il faisait, on eût dit que le spectre du marquis marchait à ses côtés. La voiture seule le distrayait un peu : on multiplia les voyages. Le roi allait de Rambouillet à Compiègne, de Compiègne à Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles. Paris jamais; Paris était en horreur

au roi depuis sa révolte à propos des bains de sang.

Mais toutes ces belles résidences, au lieu de le distraire, le ramenèrent au passé, le passé aux souvenirs, les souvenirs à la réflexion. Ces réflexions tristes, amères, profondes, madame du Barry seule pouvait l'en tirer, et c'était vraiment pitié à voir la peine que prenait cette jeune et jolie créature à réchauffer non plus le corps mais le cœur du vieillard.

Pendant ce temps, la société se décomposait comme la monarchie. Aux infiltrations philosophiques de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, succédaient les averses scandaleuses de Beaumarchais. Beaumarchais publiait son fameux mémoire contre le conseiller Goëzman; et ce magistrat, membre du tribunal Maupeou, n'osait plus reparaître sur son siége. Beaumarchais faisait répéter *le Barbier de Séville,* et l'on parlait déjà des hardiesses

qu'allait débiter sur la scène le philosophe Figaro.

Une aventure de M. le duc de Fronsac avait fait scandale.

Deux aventures de M. le marquis de Sade avaient fait horreur.

M. de Fronsac, qui n'avait ni la séduction qui fait aimer, ni l'esprit qui enchaîne l'amour, M. de Fronsac, libertin brutal et pressé, avait avantageusement succédé à ce comte de Charolais, à l'assassin duquel Louis XV, jeune, avait d'avance promis sa grâce. Des laquais recrutaient pour lui, enlevaient les jolies filles, les jetaient dans la couche de leur maître, et de cette couche M. de Fronsac les faisait passer à l'Opéra.

C'est que l'Opéra émancipait, et que les parents n'avaient plus le droit de réclamer leurs filles, une fois qu'elles justifiaient d'un engagement à l'Académie de musique.

Une résista, elle était de naissance obscure;

peut-être aimait-elle, et de là lui venait sa force. Devenu furieux par cette résistance, le duc de Fronsac commit la même nuit trois crimes pour la posséder; trois crimes dont chacun à cette époque était puni de mort : l'incendie, le rapt et le viol.

Une nuit, il fit mettre le feu à la maison de la jeune fille. La Gourdan était prévenue; nous avons déjà, à propos de madame du Barry, parlé de cette illustre appareilleuse. Une femme, envoyée par elle, recueille la victime évanouie, l'emporte sous prétexte de lui porter des secours, et l'amène dans la maison infâme. Arrivé là, Fronsac paraît. La jeune fille appelle, crie, se défend, se débat; Fronsac la pousse dans un fauteuil à ressort, où ses membres sont comprimés, où toute défense devient impossible, et où le crime s'accomplit.

Une information fut commencée, mais assoupie. Tout se tut, hors le poëte qui jeta

son cri d'indignation comme il avait déjà fait à propos de Lally-Tollendal.

Écoutez Gilbert, c'est lui qui fera justice et du coupable et de la justice qui laisse le crime impuni.

La fille d'un bourgeois a frappé Sa Grandeur,
Il jette le mouchoir à sa jeune pudeur.
« Volez, et que cet or, de mes feux interprète,
Coure avec ces bijoux marchander sa défaite;
Qu'on la séduise! « Il dit : les eunuques discrets,
Philosophes abbés, philosophes valets,
Intriguent, sèment l'or, trompent les yeux d'un père;
Elle cède. — On l'enlève. En vain gémit sa mère :
Échue à l'Opéra par un rapt solennel,
La honte la dérobe au pouvoir paternel.
Cependant une vierge aussi sage que belle
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle;
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle assidus
Avait pour le servir fait des crimes perdus.
Pour ses plaisirs d'un soir que tout Paris périsse!
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,
Tandis que la beauté victime de son choix
Goûte un chaste sommeil sous la garde des lois,

Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires,
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur.
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il est puissant, les lois ont oublié son crime.

Ainsi M. de Richelieu était dépassé par son fils, et bien au delà. Quand le duc manquait d'argent, il se contentait de mettre sa plaque du Saint-Esprit en gage, et il en était quitte pour ce couplet :'

Judas vendit Jésus-Christ,
Et s'en pendit de rage;
Richelieu, plus fin que lui,
N'a mis que le Saint-Esprit
En gage, en gage, en gage.

Il y avait bien certaines pastilles aphrodisiaques qui portaient le nom de *pastilles à la Richelieu,* mais de ces pastilles aux mouches

cantharides du marquis de Sade, il y avait loin.

Disons un mot du marquis de Sade, une des personnifications les plus curieuses de la fin du siècle de Louis XV. C'était un beau seigneur, déjà âgé à cette époque de trente-cinq ans, qui était né dans l'hôtel de madame la princesse de Condé, dont sa mère était dame d'honneur. Il descendait de la belle Laure, disait-il. Rien de plus possible : malgré son amour platonique pour Pétrarque, la belle Laure avait eu douze enfants. Élevé au collége Louis-le-Grand, il était, à l'âge de treize ans, entré aux chevau-légers. Il avait fait la guerre de sept ans, puis il avait, malgré lui, épousé mademoiselle de Montreuil.

Le marquis de Sade était riche, il était jeune, il était beau, il portait un nom honorable ; pourquoi cet esprit fasciné? pourquoi ce cœur pervers? pourquoi ces désirs immondes? pourquoi cette rage de sang?

Un soir, un samedi saint, il passe sur la place des Victoires; il y est accosté par une femme qui lui demande l'aumône. Il s'arrête, il la regarde, elle est jeune et jolie; il s'informe à elle pour savoir si elle ne fait pas un autre métier plus agréable et plus lucratif. Elle est honnête; cette honnêteté semble le toucher; il plaint sa misère, il lui propose de la prendre comme gouvernante, de la mettre à la tête de sa maison. Elle y consent; il lui met une bourse dans la main, et lui donne rendez-vous pour le lendemain à sa maison d'Arcueil. La malheureuse ne se défie de rien; elle y vient à l'heure indiquée. Le marquis l'attend, va fermer les portes derrière elle, renouvelle ses instances, et comme elle continue de refuser, il s'en empare l'épée à la main, la force à se déshabiller; puis, quand elle est nue, il l'attache à la colonne d'un lit, la flagelle, lui incise le corps avec un canif, et dans les incisions fait couler de la cire brû-

lante ; puis il se retire, la laissant sanglante et à moitié brûlée. Alors, à force d'efforts, elle rompt ses liens, court à la fenêtre, appelle ; puis, comme elle entend du bruit dans l'escalier, et qu'elle préfère la mort au renouvellement de ses souffrances, elle se jette par la fenêtre.

Le marquis était revenu tranquillement à Paris. Tout était bien fermé, il la croyait bien garrottée ; il espérait sans doute qu'elle mourrait de faim.

Cette fois, l'affaire est évoquée et suit son cours ; et le marquis de Sade fait *six semaines* de prison au château de Pierre-Encise.

Au bout de six semaines il en sort, oublie la malheureuse fille Keller, qui, outre les blessures qu'il lui a faites, s'est cassé, en sautant par la fenêtre, la cuisse et le bras. Il se retire dans son beau château de Lacoste, près de Marseille, vient dans la ville au mois de juin 1772, y donne un bal où il réunit les

plus charmantes femmes de la ville ; puis, pendant le bal, leur fait manger des pastilles aux cantharides.

Au bout d'une heure, le bal est changé en orgie romaine. Trois femmes en meurent ; cinq ou six en deviennent folles.

M. de Sade s'enfuit en enlevant sa belle-sœur, et le parlement d'Aix le condamne à mort comme empoisonneur.

Mais l'arrêt du parlement d'Aix est cassé, et le marquis rachète sa tête pour cinquante francs.

Il revient, et publie *Justine.*

Ce n'est plus au gouffre que marche la société, c'est à l'égout.

Pour faire pendant à cette ordure, le chevalier de Nerciat publie, en 1770, *Félicia ou mes Fredaines.*

Un jeune prêtre écrit une lettre sur les dangers de la continence.

Toutes ces anecdotes sont bien honteuses,

bien immondes ; mais ce sont les seules qui amusent le roi. M. de Sartines lui en fait un journal (c'est encore une idée de l'ingénieuse madame du Barry), un journal qu'il lit le matin dans son lit, et qui parfois, à force de turpitude, finit par éveiller ses désirs. Ce journal se rédige dans tous les lupanars de Paris, et particulièrement chez cette fameuse Gourdan, dont nous prononçons pour la troisième fois le nom.

Un jour, le roi apprend par ce journal que M. de Lorry, évêque de Tarbes, a eu la veille l'impudence de rentrer à Paris, ramenant en calèche découverte madame Gourdan et deux de ses pensionnaires. Cette fois, c'est trop fort, le roi fait prévenir le grand aumônier, qui appelle près de lui l'évêque.

Cependant tout s'explique, par hasard, à la plus grande gloire de la pudeur et de la charité du prélat. En revenant de Versailles, l'évêque de Tarbes a vu à pied, sur la grande

route, trois femmes près d'un carrosse brisé; pris de pitié pour leur embarras, il leur a offert une place dans sa voiture. La Gourdan a trouvé la proposition plaisante, et a accepté.

Et chacun de ne pas vouloir ajouter foi à cette naïveté du prélat. Chacun de lui dire :

— Comment ! vous ne connaissez pas la Gourdan ? En vérité, c'est incroyable !

Au milieu de tout cela, la fameuse guerre musicale entre les gluckistes et les piccinistes est déclarée : la cour se sépare en deux partis.

La Dauphine, jeune, poétique, organisée musicalement, élève de Gluck, ne trouvait dans nos opéras qu'un recueil d'ariettes plus ou moins gracieuses. En voyant représenter les tragédies de Racine, elle eut l'idée d'envoyer *Iphigénie en Aulide* à son maître, et de l'inviter à verser les flots de sa musique sur les vers harmonieux de Racine. Au bout de six

mois, la musique fut faite, et Gluck apporta lui-même sa partition à Paris.

Une fois arrivé, Gluck devint le favori de la Dauphine, et eut ses entrées à toute heure dans les petits appartements.

Il faut s'habituer à tout, et surtout au grandiose. La musique de Gluck ne fit pas à son apparition tout l'effet qu'elle devait faire. Aux cœurs vides, aux âmes fatiguées, il ne faut pas la pensée, le bruit suffit : la pensée est une fatigue, le bruit est une distraction.

La vieille société préféra la musique italienne; le grelot sonore à l'orgue mélodieux.

Madame du Barry, par esprit d'opposition et parce que la Dauphine avait mis en avant la musique allemande, madame du Barry prit parti pour la musique italienne. On envoya des libretti à Piccini. Piccini renvoya des partitions, et la jeune et la vieille société se partagèrent en deux camps.

C'est que des idées tout à fait nouvelles se faisaient jour au milieu de cette antique société française, comme des fleurs inconnues qui poussent entre les pavés disjoints des cours sombres, entre les pierres lézardées d'un ancien château. Ces idées, c'étaient les idées anglaises, les jardins aux mille allées fuyantes avec des massifs de pelouses, des corbeilles de fleurs, des nappes de gazon; c'étaient les cottages, les courses du matin, sans poudre et sans rouge, avec un simple chapeau de paille à large bord, un bluet ou une marguerite dessus; c'étaient les promeneurs guidant un cheval fougueux, suivis de jockeys aux casquettes noires, aux vestes rondes, aux culottes de peau; c'étaient des phaétons à quatre roues qui faisaient fureur, des princesses mises comme des bergères, des actrices mises comme des reines; c'étaient la Duthé, la Guimard, la Sophie Arnould, la Prairie, la Cléophile, se couvrant de diamants,

tandis que la Dauphine, la princesse de Lamballe, mesdames de Polignac, madame de Langeac, ne demandaient qu'à se couvrir de fleurs.

Et, à la vue de toute cette société nouvelle marchant à l'inconnu, Louis XV inclinait de plus en plus la tête. En vain la folle comtesse tournait-elle autour de lui, bourdonnante comme une abeille, légère comme un papillon, resplendissante comme un colibri. A peine, de temps en temps, le roi relevait-il son front appesanti, sur lequel on eût dit qu'à chaque instant s'étendait plus visible le sceau de la mort.

C'est que le temps s'écoulait ; c'est qu'on était entré dans le sixième mois depuis la mort du marquis de Chauvelin ; c'est qu'on était au 5 mai, et que le 23 du mois il y aurait six mois, jour pour jour, que le favori du roi était mort.

Puis, comme si tout conspirait pour se

joindre au lugubre présage, l'abbé de Beauvais avait prêché à la cour, et dans son sermon sur le besoin de se préparer à la mort, sur le danger de l'impénitence finale, il s'était écrié :

— Encore quarante jours, sire, et Ninive sera détruite !

De sorte que, lorsqu'il avait pensé à M. de Chauvelin, le roi pensait à l'abbé de Beauvais ; de sorte qu'il avait dit au duc d'Ayen :

— Il y aura le 25 mai six mois que Chauvelin est mort.

Il se retournait vers le duc de Richelieu et murmurait :

— C'est quarante jours, n'est-ce pas, qu'il a dit ce diable d'abbé de Beauvais ?

— Oui, sire : pourquoi cela?

Et, sans répondre à Richelieu, Louis XV ajoutait :

— Je voudrais que ces quarante jours fussent passés.

Ce n'était pas le tout, l'almanach de Liége avait dit, à propos du mois d'avril :

— Dans ce mois d'avril, une dame des plus favorites jouera son dernier rôle.

De sorte que madame du Barry faisait chorus aux lamentations du roi, et disait du mois d'avril ce qu'il disait de ces quarante jours, c'est-à-dire :

— Je voudrais bien que ce maudit mois d'avril fût passé.

Dans ce maudit mois d'avril qui effrayait tant madame du Barry, et pendant ces quarante jours qui étaient la passion du roi, les présages se multiplièrent ; l'ambassadeur de Gênes Sorba, que le roi voyait fréquemment, fut frappé de mort subite. L'abbé de Laville, venant à son lever pour le remercier de la place de directeur des affaires étrangères qu'il venait de lui donner, roula à ses pieds frappé d'apoplexie en sa présence. Enfin, le roi étant à la chasse, la foudre tomba près de lui.

Tout cela le rendait de plus en plus sombre.

On avait espéré quelque chose du retour du printemps. Cette nature qui, au mois de mai, secoue son linceul, cette terre qui reverdit, ces arbres qui revêtent leurs robes printanières, cet air qui se peuple d'atomes vivants, ces souffles de feu qui passent avec les brises et qui semblent des âmes cherchant des corps, tout cela pouvait rendre quelque existence à cette matière inerte, quelque mouvement à cette machine usée.

Vers le milieu d'avril, Lebel vit chez son père la fille d'un meunier, dont la beauté singulière le frappa. Il pensa que c'était une friandise qui pouvait réveiller l'appétit du roi. Il lui en parla avec enthousiasme, et Louis XV consentit négligemment à ce nouvel essai de distraction.

En général, avant d'arriver au roi, les jeunes filles que Louis XV devait honorer de ses bontés royales passaient à la visite des méde-

cins, puis par les mains de Lebel, puis enfin elles arrivaient au roi.

Cette fois la jeune fille était si fraîche et si jolie, que toutes précautions furent négligées, et eussent-elles été prises, il eût certes été difficile au plus habile médecin de reconnaître que depuis quelques heures elle avait la petite vérole.

Le roi avait déjà eu cette maladie dans sa jeunesse ; mais deux jours après, elle se manifesta une seconde fois.

Une autre maladie mal guérie reparut en même temps ; ce qui fit dire aux Parisiens quand on leur annonça que Louis était mort de la *petite* vérole :

— Chez les grands il n'y a rien de petit.

On fit aussi cette épitaphe :

La vérole, par un bienfait,
A mis enfin Louis Quinze en terre :
En dix jours la *petite* a fait
Ce que pendant vingt ans la grosse n'a pu faire.

Enfin, une fièvre maligne brocha sur le tout et vint compliquer la situation.

Le 29 avril, la première éruption se manifesta, et l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont accourut à Versailles.

Cette fois la situation était étrange ; l'administration des sacrements, si la nécessité s'en faisait sentir, ne pouvait avoir lieu *qu'après l'expulsion de la concubine,* et cette concubine qui appartenait au parti jésuitique dont Christophe de Beaumont était le chef, cette concubine, au dire même de l'archevêque, avait rendu, par le renversement du ministère Choiseul et par le renversement du parlement, de si grands services à la religion, qu'il était impossible de la déshonorer canoniquement.

Les chefs de ce parti étaient, avec M. de Beaumont et madame du Barry, le duc d'Aiguillon, le duc de Richelieu, le duc de Fronsac, Maupeou et Terray.

Tous étaient renversés du même coup qui renversait madame du Barry; ils n'avaient donc aucun motif de se déclarer contre elle.

Le parti de M. de Choiseul au contraire, qui était partout, jusque dans la ruelle du roi, demandait l'expulsion de la favorite et une confession prompte; ce qui était curieux à voir, puisque c'était le parti des philosophes, des jansénistes et des athées, qui poussait le roi à la confession, tandis que c'étaient l'archevêque de Paris, les religieux et les dévots qui désiraient que le roi refusât de se confesser.

Telle était la singulière situation des esprits lorsque le 1er mai, à onze heures et demie du matin, l'archevêque se présenta pour voir le roi malade.

A tout hasard, en apprenant que l'archevêque était arrivé, la pauvre madame du Barry se sauva.

Ce fut le duc de Richelieu qui vint à la

rencontre du prélat, dont il ignorait encore les intentions.

— Monseigneur, dit le duc, je vous conjure de ne pas effrayer le roi par cette *proposition théologique* qui a fait mourir tant de malades; mais si vous êtes curieux d'entendre des péchés jolis et mignons, mettez-vous là, je me confesserai à la place du roi, et je vous en dirai de tels que vous n'en avez pas entendu de pareils depuis que vous êtes archevêque de Paris. Maintenant, si ma proposition ne vous agrée point, si vous voulez absolument confesser le roi et renouveler à Versailles les scènes de M. l'évêque de Soissons à Metz, si vous voulez congédier madame du Barry avec éclat, réfléchissez sur les suites et sur vos propres intérêts; vous opérez le triomphe du duc de Choiseul, votre plus cruel ennemi, dont madame du Barry a tant contribué à vous délivrer, et vous persécutez votre amie au profit de votre ennemi; oui, monseigneur, votre

amie, et si bien votre amie, qu'hier elle me disait encore :

« — Que M. l'archevêque nous laisse tranquille, et il aura sa calotte de cardinal : c'est moi qui m'en charge, et qui vous en réponds.»

L'archevêque de Paris avait laissé dire M. de Richelieu; car, quoique du même avis que lui au fond, il fallait qu'il eût l'air d'être persuadé. Heureusement, le duc d'Aumont, madame Adélaïde et l'évêque de Senlis vinrent se joindre au maréchal et lui donner des armes contre lui-même. Il eut l'air de céder, promit de ne rien dire, entra chez le roi, auquel il ne parla nullement de confession, ce qui satisfit si fort l'auguste malade, qu'il fit rappeler aussitôt madame du Barry, dont il baisa les belles mains en pleurant de joie.

Le lendemain, 2 mai, le roi se trouvait un peu mieux; au lieu de la Martinière, son médecin habituel, madame du Barry lui avait donné ses deux médecins, Lorry et Bordeu.

Les deux docteurs avaient reçu pour recommandation première de cacher au roi la nature de sa maladie, de lui taire la situation dans laquelle il se trouvait, et surtout d'éloigner de lui l'idée qu'il fût assez malade pour avoir besoin de recourir aux prêtres.

Cette amélioration dans la santé du roi permit à la comtesse de reprendre un instant ses airs libres, ses propos habituels, ses gentillesses accoutumées ; mais au moment même où à force de verve et d'esprit elle parvenait à faire sourire le malade, la Martinière, à qui l'on n'avait pas ôté ses entrées, parut sur le seuil de la porte, et, offensé de la préférence que l'on donnait sur lui à Lorry et à Bordeu, marcha droit au roi, lui prit le pouls et secoua la tête.

Le roi l'avait laissé faire en le regardant avec terreur ; cette terreur augmenta encore lorsqu'il vit le signe décourageant que faisait la Martinière.

— Eh bien !... la Martinière? demanda le roi.

— Eh bien! sire, si mes confrères ne vous ont pas dit que le cas était des plus graves, ce sont des ânes ou des menteurs.

— Que penses-tu que j'aie, la Martinière? demanda le roi.

— Pardieu! sire, ce n'est pas difficile à voir, Votre Majesté a la petite vérole.

— Et tu dis que tu n'as pas d'espoir, mon ami?

— Je ne dis pas cela, sire, un médecin ne désespère jamais. Je dis seulement que si Votre Majesté n'est pas roi Très-Chrétien de nom seulement, elle doit aviser.

— C'est bien, dit le roi.

Puis, appelant madame du Barry:

— Ma mie, lui dit-il, vous entendez? J'ai la petite vérole, et mon mal est des plus dangereux, d'abord à cause de mon âge, et ensuite de mes autres maladies. La Martinière vient de

me rappeler que je suis le roi Très-Chrétien, et le fils aîné de l'Église ; ma mie, peut-être va-t-il falloir nous séparer. Je veux prévenir une scène semblable à celle de Metz : avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis, afin qu'il s'arrange avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans éclat.

Au moment où le roi disait cela, tout le parti du duc de Choiseul commençait déjà à murmurer, accusant tout haut l'archevêque de complaisance, et disant, que pour ne pas déranger madame du Barry, il laisserait mourir le roi sans sacrements.

Ces accusations arrivèrent aux oreilles de M. de Beaumont, qui, pour les faire cesser, prit le parti d'aller s'établir à Versailles dans la maison des Lazaristes, pour imposer au public, et profiter du moment favorable où placer ses cérémonies religieuses, afin de ne sacrifier madame du Barry que lorsque le roi serait dans un état tout à fait désespéré.

Ce fut le 3 mai que l'archevêque arriva à Versailles. Arrivé là, il attendit.

Pendant ce temps, des scènes scandaleuses se passaient autour du roi.

Le cardinal de la Roche-Aymon était de l'avis de l'archevêque de Paris, et désirait que tout se passât sans bruit ; mais il n'en était pas ainsi de l'évêque de Carcassonne, qui faisait le zélé, renouvelant les scènes de Metz, et criant tout haut *qu'il fallait que le roi fût administré, que la concubine fût expulsée, que les canons de l'Église fussent exécutés, et que le roi donnât un exemple de repentir à l'Europe et à la France chrétienne qu'il avait scandalisées.*

— Et de quel droit me donnez-vous des avis? s'écria M. de la Roche-Aymon impatienté.

L'évêque détacha la croix pastorale de son cou, et la mit presque sous le nez du prélat.

— Du droit que me donne cette croix, dit-il : apprenez, monseigneur, à respecter ce droit, et ne laissez pas mourir votre roi sans les sacrements de l'Église, dont il est le fils aîné.

Tout cela se passait devant M. d'Aiguillon. Il comprit tout le scandale qui allait résulter d'une pareille désunion, si elle devenait publique.

Il rentra chez le roi.

— Eh bien ! duc, lui dit le roi, avez-vous exécuté mes ordres?

— A l'égard de madame du Barry, sire?

— Oui.

— J'ai voulu attendre qu'ils me fussent renouvelés par Votre Majesté ; je ne mettrai jamais d'empressement à séparer le roi des personnes qui l'aiment.

— Merci, duc ; mais il le faut. Prenez la pauvre comtesse et menez-la sans bruit dans votre campagne de Rueil, je saurai gré à ma-

dame d'Aiguillon des soins qu'elle prendra d'elle.

Malgré cette invitation bien formelle, M. d'Aiguillon ne voulut point encore presser le départ de la favorite ; il la cacha dans le château, annonçant son départ pour le lendemain. Cette annonce calma un peu les exigences ecclésiastiques.

Bien prit au reste au duc d'Aiguillon d'avoir gardé madame du Barry à Versailles, car dans la journée du 4, le roi la redemanda avec tant d'instances que le duc lui avoua qu'elle était encore là.

— Faites-la venir alors, faites-la venir! s'écria le roi.

Madame du Barry rentra donc une dernière fois; une dernière fois les lèvres putrides du moribond se posèrent sur ses lèvres rosées, et sa main couverte de pustules se glissa dans son sein.

— Ah! comtesse, comtesse! dit le roi,

que j'ai de regret de perdre *ces touchantes beautés!* Mais il faut nous quitter : partez, comtesse, partez.

La comtesse partit tout en larmes. La pauvre femme, qui était bonne, légère, aimable, facile, aimait Louis XV comme on aime un père.

Madame d'Aiguillon la mit dans un carrosse avec mademoiselle du Barry, l'aînée, et l'emmena à Rueil, pour attendre l'événement.

A peine était-elle hors des cours, que le roi la redemanda encore.

— Elle est partie, lui répondit-on.

— Partie! répéta le roi ; alors c'est à moi de partir à mon tour. Ordonnez qu'on prie à Sainte-Geneviève.

M. de la Vrillière écrivit aussitôt au parlement, qui, dans les cas suprêmes, avait le droit de faire ouvrir ou fermer la vieille relique.

Les journées du 5 et du 6 s'écoulèrent sans que l'on parlât de confession, de viatique ou d'extrême-onction. Le curé de Versailles se présenta dans le but de préparer le roi à cette pieuse cérémonie; mais il rencontra le duc de Fronsac, qui lui donna *sa foi de gentilhomme* qu'il le jetterait par la fenêtre au premier mot qu'il en dirait.

— Si je ne me tue pas en tombant, répondit le curé, je rentrerai par la porte, car c'est mon droit.

Mais le 7, à trois heures du matin, ce fut le roi qui demanda impérieusement l'abbé Maudoux, pauvre prêtre sans intrigue, bonhomme d'ecclésiastique qu'on lui avait donné pour confesseur, et qui était aveugle.

La confession dura dix-sept minutes.

La confession terminée, les ducs de la Vrillière et d'Aiguillon voulurent retarder le viatique; mais la Martinière, ennemi particulier de madame du Barry, qui avait glissé

près du roi Lorry et Bordeu, s'approchant du roi :

— Sire, dit-il, j'ai vu Votre Majesté dans des circonstances bien difficiles, mais jamais je ne l'ai admirée comme aujourd'hui ; si elle me croit, elle achèvera de suite ce qu'elle a si bien commencé.

Le roi, alors, fit rappeler Maudoux, et Maudoux lui donna l'absolution.

Quant à cette réparation éclatante qui devait anéantir solennellement madame du Barry, il n'en fut pas question. Le grand aumônier et l'archevêque avaient rédigé de concert cette formule, qui fut proclamée en présence du viatique :

Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il ne désire vivre encore que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses peuples.

La famille royale, augmentée de madame

Louise, qui était sortie de son couvent pour soigner son père, alla recevoir le saint sacrement au bas de l'escalier.

Le roi reçut le viatique.

Alors, s'adressant à l'évêque de Senlis :

— Voyez si par malheur, dit-il, l'hostie ne se mêle pas au pus de mes boutons.

Il ouvrit la bouche, et l'évêque le rassura en lui disant qu'il avait tout avalé.

Pendant que le roi recevait les sacrements, le Dauphin que l'on contenait éloigné du roi, parce qu'il n'avait pas eu la petite vérole, le Dauphin écrivait à l'abbé Terray :

« M. le contrôleur général, je vous prie de faire distribuer aux pauvres des paroisses de Paris deux cent mille livres, pour prier pour le roi. Si vous trouvez que c'est trop cher, retenez-les sur nos pensions à madame la Dauphine et à moi.

« Signé, Louis-Auguste. »

Dans les journées du 7 et du 8, la maladie empira; le roi sentit son corps s'en aller littéralement en lambeaux. Délaissé de ses courtisans, qui n'osaient plus rester près de ce cadavre vivant, il n'avait plus d'autre garde que ses trois filles, qui ne le quittaient pas un instant.

Le roi était épouvanté; dans cette terrible gangrène qui envahissait tout le corps, il voyait une punition directe du ciel; pour lui, cette main invisible qui le marquait de taches noires, c'était la main de Dieu. Dans un délire d'autant plus terrible que ce n'était pas celui de la fièvre, mais celui de la pensée, il voyait des flammes, il voyait l'abîme ardent, et il appelait son confesseur, le pauvre prêtre aveugle, son seul refuge, pour qu'il étendît le crucifix entre lui et le lac de feu. Alors lui-même prenait l'eau bénite, lui-même levait draps et couvertures, lui-même faisait ruisseler avec des gémissements de

terreur l'eau sainte sur tout son corps ; puis il demandait le crucifix, le pressait à pleines mains, le baisait à pleine bouche, criant :

— Seigneur! Seigneur! intercédez pour moi, pour moi le plus grand pécheur qui ait jamais existé.

Ce fut dans ces angoisses terribles et désespérées qu'il passa la journée du 9. Pendant cette journée, qui ne fut qu'une longue confession, ni le prêtre ni ses filles ne le quittèrent ; son corps était en proie à la gangrène la plus hideuse, et, vivant, le roi cadavre exhalait une telle odeur, que deux valets tombèrent asphyxiés, et que l'un des deux mourut.

Le 10 au matin, on voyait à travers la chair crevassée les os de ses cuisses. Trois autres valets s'évanouirent. La terreur se mit à Versailles ; toute la maison s'enfuit.

Il n'y avait plus d'êtres vivants au palais que les trois nobles filles et le digne prêtre.

Toute la journée du 10 ne fut qu'une agonie; le roi, déjà mort, ne voulait pas mourir : on eût dit qu'il voulait se jeter hors du lit, tombe anticipée; enfin, à trois heures moins cinq minutes, il se souleva, étendit les mains, fixa les yeux sur un point de la salle et s'écria :

— Chauvelin! Chauvelin! il n'y a pourtant pas encore six mois...

Puis il retomba, et mourut.

Quelque vertu que Dieu eût mise dans le cœur des trois princesses et du prêtre, le roi mort, elles crurent, ainsi que lui, leur tâche achevée; d'ailleurs, toutes trois étaient atteintes de la maladie qui venait de tuer le roi.

Le soin des funérailles fut laissé au grand maître, qui fit toutes les dispositions sans entrer dans le palais.

On ne trouva que les vidangeurs de Versailles qui osassent mettre le roi dans la

bière de plomb qui lui était préparée. Il fut couché dans cette dernière demeure, sans baume, sans aromates, roulé dans les draps du lit sur lequel il était mort; puis cette bière de plomb fut mise dans une caisse de bois, et le tout fut porté dans la chapelle.

Le 12, celui qui avait été Louis XV fut conduit à Saint-Denis. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse ; un second carrosse était occupé par le duc d'Ayen et le duc d'Aumont; puis, dans le troisième, venaient le grand aumônier et le curé de Versailles.

Une vingtaine de pages et une cinquantaine de palefreniers à cheval, et portant des flambeaux, fermaient le cortége.

Le convoi, parti de Versailles à huit heures du soir, arriva à Saint-Denis à onze. Le corps fut descendu dans le caveau royal, d'où il ne devait sortir qu'au jour de la profanation de Saint-Denis, et l'entrée du souterrain fut aus-

sitôt, non-seulement murée, mais calfeutrée, pour qu'aucune émanation de ce fumier humain ne filtrât de la demeure des morts au séjour des vivants.

Nous avons raconté la joie des Parisiens à la mort de Louis XIV ; cette joie ne fut pas moins grande lorsqu'ils se virent débarrassés de celui qu'ils avaient trente ans auparavant surnommé le Bien-Aimé.

On railla le curé de Sainte-Geneviève sur l'efficacité de sa châsse.

— De quoi donc vous plaignez-vous, dit-il, n'est-il pas mort ?

Le lendemain, madame du Barry reçut à Rueil une lettre d'exil.

Sophie Arnould apprit en même temps la mort du roi et l'exil de madame du Barry.

— Hélas ! dit-elle, nous voilà orphelins de père et de mère.

Ce fut l'oraison funèbre prononcée sur le tombeau du petit-fils de Louis XIV.

— Un beau *f*.... commencement de règne, dit madame du Barry en recevant la lettre de cachet que lui remit le duc de la Vrillière.

Ce fut le discours d'ouverture du règne de Louis XVI.

IV

Coup d'œil rétrospectif. — État de l'Europe à la mort de Louis XV. — Avénement de Ganganelli. — Le bref d'extinction. — La famille de Marie-Thérèse. — George III. — Sa folie. — Catherine II. — Elle fait étrangler son mari par Grégoire Orloff. — Récompenses. — Wassilitschikoff, deuxième César. — La Sémiramis du Nord. — Ses conquêtes. — Ses voyages. — Potemkin. — Ses improvisations féeriques. — L'arc de triomphe. — Flatteries des philosophes français. — Frédéric II. — Sa politique. — Sa mort. — Gustave III. — Ses projets. — Exécution de Struensée. — Mustapha III parvient au trône par une révolution de sérail. — Décadence de l'empire ottoman. — Les petits-fils de Louis XIV.

Arrivés à la fin d'un des plus longs règnes de la monarchie, et près d'entrer dans un règne où la monarchie doit périr, il est in-

dispensable que nous jetions un regard en arrière, et que nous récapitulions les événements que nous venons de raconter.

A la mort de Louis XIV, la monarchie française est encore sinon resplendissante de toute sa gloire, du moins forte de tout son prestige. Tout en devenant faible, Louis XIV, chose singulière, avait eu le privilége de demeurer grand. Mais à partir de Louis XIV, la race des grands hommes semble commencer à s'éteindre : plus de Turenne, plus de Berwick, plus de Condé, plus de Vauban, plus de Fouquet, plus de Racine, plus de Corneille, plus de Molière, plus de Bossuet, plus de Fénélon ; du talent au lieu de génie, de la pratique au lieu de science, de la manière au lieu de style.

Louis XIV meurt, et, comme si l'on n'attendait que le jour de sa mort pour bouleverser l'édifice d'unité monarchique préparé avec tant de labeur par Richelieu, maintenu avec

tant d'adresse par Mazarin, achevé avec tant de peine par lui, le régent éparpille l'autorité en créant les conseils. Louis XIV faisait tout par lui-même, même ce que lui faisait faire madame de Maintenon; le régent laisse tout faire à Dubois. Louis XIV prêchait la rigidité des mœurs, poussait la dévotion jusqu'à la bigoterie; le régent pousse la débauche jusqu'au cynisme, l'indifférence religieuse jusqu'à l'impiété. Louis XIV, ruiné, hésite à tenter la moindre opération financière, caresse les traitants, fait voir Versailles à Samuel Bernard; le régent permet à Law de renverser toutes les théories financières connues, de substituer le papier à l'argent, serre le cou aux financiers jusqu'à ce qu'ils dégorgent trois cents millions, et envoie Bourvallet en Grève. Puis, comme Richelieu est mort tirant Louis XIII après lui, Dubois meurt entraînant le régent dans une tombe voisine de la sienne.

Nous avons vu le ministère de M. le duc, l'influence des frères Pâris, l'influence de madame de Prie : sous son ministère comme sous celui de l'abbé Dubois, les dilapidations continuent, la débauche augmente ; les roués sont les princes de la génération. Enfin, M. le duc propose, sous le titre de cinquantième, un impôt qui pèsera sur la noblesse et le clergé, et une insurrection de la noblesse et du clergé le fait exiler à Chantilly.

Alors vient le pacifique cardinal de Fleury, homme timide, mais prêtre fanatique, faible en politique, rude en religion, qui s'empare de l'autorité pied à pied, et, comme malgré lui, rétablit les finances, non pas en créant des ressources nouvelles, mais en grappillant ; qui tremble dès qu'on lui parle de guerre, et qui, cependant, continuateur de la politique antiautrichienne de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, établit un Bourbon sur le trône de Naples, aide la Prusse à conquérir

la Silésie, s'empare des Pays-Bas, réunit le duché de Bar à la France, et prépare la réunion de la Lorraine.

Alors commence à reparaître une génération non pas d'hommes de génie, mais d'hommes de talent : Belle-Isle, Lowendahl, le maréchal de Saxe et Chevert aux armées; Rousseau, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Boulanger, Raynal; des philosophes au lieu de poëtes.

Enfin, après quinze ans de gouvernement, Fleury meurt, laissant la place à M. de Choiseul.

Alors, encore une fois tout change, mœurs et politique. Le ministère de M. de Choiseul est le règne des philosophes persécutés par Fleury; et nous nous allions avec l'Autriche, écartelée par Louis XIV qui lui a pris l'Espagne, les deux Indes et la Franche-Comté. Le résultat de cette alliance est la désastreuse guerre de sept ans, nos colonies du Canada perdues,

nos colonies de l'Inde enlevées. Comme M. le duc a voulu établir le cinquantième sur la noblesse et le clergé, Machaut veut établir le vingtième, et défendre au clergé, dont l'accroissement l'effraye, d'acquérir de nouveaux biens. Le clergé, alors, déclare cette fameuse guerre de diversion que nous avons racontée, et dans laquelle ses armes sont les refus de sacrements. La guerre finit par la tentative d'assassinat de Damiens, dont le parlement accuse les jésuites, dont les jésuites accusent les jansénistes, dont les jansénistes accusent le Dauphin.

Les jésuites portent la peine du crime qu'ils n'ont pas commis, et sont chassés.

C'est vers ce temps que Louis XV songe à cette fatalité qui s'attache à nous depuis que nous donnons la main à l'Autriche, et qu'il tente d'échapper à l'influence de Marie-Thérèse et de M. de Choiseul. Mais la mortalité se met à Versailles. Madame de Pompadour meurt,

le Dauphin meurt, la Dauphine meurt, le duc de Berry meurt, la reine meurt. Une nouvelle favorite est présentée, qui finit par renverser M. de Choiseul et établir M. d'Aiguillon. Alors, une troisième fois, la république européenne change. Nous nous rattachons aux petits États de l'Europe que nous avions complétement négligés; et malgré le mariage du Dauphin avec la fille de Marie-Thérèse, l'alliance avec la maison d'Autriche va chaque jour se relâchant.

A l'intérieur, les parlements sont anéantis, et l'on est en plein contre-pied de la politique Choiseul quand le roi Louis XV meurt, laissant le trône à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

Depuis soixante-cinq ans, au reste, il n'y a pas eu de véritable roi de France.

De 1710 à 1715, c'est madame de Maintenon, le confesseur et les bâtards qui ont gouverné le roi.

De 1715 à 1725, c'est Dubois, c'est Law, c'est d'Argenson, ce sont les roués qui ont gouverné le régent.

De 1725 à 1727, c'est madame de Prie et M. le duc qui gouvernent l'État.

De 1727 à 1742, c'est M. de Fleury qui gouverne le roi.

De 1742 à 1771, c'est M. de Choiseul et madame de Grammont.

Enfin, de 1771 à 1774, c'est Maupeou, d'Aiguillon et Terray.

Maintenant, au-dessus de toutes ces puissances masculines, voyons s'élever l'influence des femmes. Depuis cent ans, c'est aux femmes qu'appartient l'Europe; six femmes depuis cent ans ont véritablement régné sur le monde.

On a vu, dans notre *Siècle de Louis XIV* [1], quelle a été l'influence de madame de Main-

[1] 3 vol. Bruxelles, Meline, Caus et comp.

tenon sur les trente dernières années du roi.

On a vu quelle était sur Philippe V l'influence de la princesse des Ursins.

On a vu que Philippe V n'avait échappé à l'influence de la princesse des Ursins que pour tomber entre les mains de la princesse de Parme, sa seconde femme.

C'est elle qui hérite à Madrid de l'autorité de Louis XIV. Pendant près de trente ans, elle agite tout le midi de l'Europe, afin d'arriver à ce but que les enfants de son lit règnent à Parme et à Naples. Pendant son règne actif, pendant ses ambitieuses intrigues, le reste de l'Europe demeure dans l'inaction. La France est son instrument; l'Italie est son théâtre. C'est à son profit que coulent des flots de sang en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Frédéric II a la Silésie, mais la reine d'Espagne a Naples.

En 1740, Marie-Thérèse apparaît. Pendant

vingt-trois ans, elle est reine, par la renommée, de l'Europe centrale.

Pendant qu'elle règne à Vienne, madame de Pompadour règne en France. C'est madame de Pompadour et non pas le roi qui tient à Marie-Thérèse; c'est madame de Pompadour qui vend le royaume, et qui en touche le prix.

En 1763, c'est Catherine II qui apparaît à son tour, brillante comme l'étoile polaire qui s'élève au-dessus de sa tête. C'est elle qui hérite de l'influence de madame de Pompadour; c'est elle qui se ligue avec Marie-Thérèse, et deux femmes commandent à l'Europe.

L'Italie et les puissances inférieures d'Allemagne sont annihilées.

L'Angleterre répare ses pertes.

La France tombe en corruption.

La Suède est occupée de ses troubles intérieurs.

Le Danemark essaye de se remettre de sa révolution de Struensée.

L'Espagne détourne la tête, pour qu'ayant l'air de ne pas songer aux autres on ne songe point à elle.

L'Europe depuis cent ans a donc été troublée par les caprices de cinq ou six femmes, et remarquez que ces cent ans font le siècle le plus éclairé de la monarchie.

Madame de Maintenon a troublé l'Europe pour devenir la femme du roi Louis XIV.

Madame des Ursins a troublé l'Europe pour rester la maîtresse de Philippe V.

La reine d'Espagne a troublé l'Europe pour donner des couronnes à ses enfants.

Marie-Thérèse a troublé l'Europe pour détruire la monarchie prussienne.

Madame de Pompadour a troublé l'Europe pour se venger du monarque prussien.

Enfin, Catherine II a troublé l'Europe

pour amoindrir la Turquie et démembrer la Pologne.

Ainsi, pendant un siècle, les peuples ont versé leur sang, ont épuisé leurs bourses, se sont fait des vols de territoires et d'hommes, pourquoi? dans quel but?

Pour établir un Bourbon à Naples et à Parme;

Pour donner la Lorraine au roi de France;

Pour donner la Silésie au roi de Prusse;

Pour couronner l'amant de Catherine II;

Pour ruiner la puissance de la Turquie;

Enfin, pour démembrer la Pologne.

Mais aussi quand les peuples s'apercevront du jeu qu'ils jouent, comme ils prendront leur revanche!

Maintenant, disons dans quel état le roi Louis XV, en mourant, laissait l'Europe à la France, et la France à son successeur.

L'EUROPE.

L'Europe a les yeux fixés sur le lit de mort de Louis XV, car elle connaît la différence complète de sentiments qui existait entre Louis XVI et son aïeul.

C'est donc une politique opposée à celle qui a été suivie depuis trente ans qui va surgir entre le tombeau du roi mort et le trône de son successeur. Ce sont des exilés qui vont revenir ou des hommes nouveaux qui vont apparaître, et, dans l'un ou l'autre cas, les changements qui auront lieu en France, c'est-à-dire dans le cerveau de l'Europe, auront leurs ramifications nerveuses jusqu'aux points les plus éloignés du globe.

Commençons par Rome ; si la France est la tête du monde politique, Rome est l'âme du monde chrétien.

ROME.

Clément XIV occupe le trône pontifical : il est né le 31 octobre 1705, il a été élu le 19 mai 1769 ; il s'appelait, les uns disent *Vincent Antoine*, les autres *Laurent Ganganelli*. La France a favorisé sa nomination, et la tiare pontificale a été chercher dans un couvent de Saint-François la tête rasée du pauvre moine qui l'emporte cette fois sur l'aristocratique descendance des Orichi, des Colonna et des Pamphili.

Cependant Ganganelli, bon et excellent homme, fidèle à ses promesses et à ses amitiés, n'est pas à la hauteur des événements, qui, pareils à une marée montante, viennent de leurs flots européens battre le Vatican, ce phare du monde ; c'est un caractère italien qui veut tout résoudre par les tempéraments. L'acte capital de son règne fut la destruction

de l'ordre des jésuites. Soit hésitation, soit, comme il le dit lui-même, qu'il voulût peser cette grande résolution *au poids du sanctuaire*, il a mis cinq ans à se décider ; mais ni les menaces, ni les écrits anonymes, ni les prédictions de Bernardina Renzi n'ont pu l'empêcher de rendre, le 21 juillet 1773, le bref d'extinction. Il est vrai que, ce bref rendu, Ganganelli est saisi d'une peur rétrospective qui ressemble à un remords. La louange des philosophes qui se lève de tous côtés, et qui lui chante un hymne de gloire mondaine, ne peut couvrir la voix qui murmure incessamment au fond de son cœur. *Questa suppressione mi darà la morte*, répète-t-il incessamment avec un long soupir. Et, en effet, il est évident que le souverain pontife marche à pas pressés vers la tombe, et c'est de son lit d'agonie qu'il se soulève pour envoyer la bénédiction pontificale au roi Très-Chrétien qui vient d'expirer.

La mort de Ganganelli sera un crime de plus, que la passion, cette insensée qui prend parfois la plume de l'histoire, inscrira au catalogue des jésuites.

AUTRICHE.

Marie-Thérèse règne à Vienne. Nous la connaissons : c'est *la cousine* de madame de Pompadour ; c'est cette vieille amie qui nous a fait plus de mal que tous nos ennemis ensemble. Son alliance, pendant la guerre de sept ans, nous a coûté nos possessions de l'Inde et quinze cents lieues de territoire dans le Canada. De son côté, malgré notre alliance, elle a été forcée de rendre la Silésie à Frédéric II ; elle s'en est dédommagée, il est vrai, en prenant avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie sa part de l'écartèlement de la Pologne. Dès 1765, son fils

Joseph II a été couronné empereur; tous deux règnent conjointement : le fils sur l'Empire, la mère sur les États héréditaires. Outre Joseph II, elle a encore un fils, Léopold II, qui régnera après son frère Maximilien, qui sera électeur de Cologne; Marie-Christine, qui est gouvernante des Pays-Bas; Marie-Élisabeth, qui mourra abbesse d'Inspruck; Marie-Amélie, qui deviendra duchesse de Parme; Marie-Caroline, qui sera reine de Naples et payera par l'exil les massacres de 1798; enfin Marie-Antoinette, qui passera du trône de France à la prison de la Conciergerie, et de la prison de la Conciergerie à l'échafaud.

C'est dans la prévision qu'elle serait un jour reine de France qu'elle a élevé la dernière de ses filles, qui, après avoir failli épouser l'aïeul, a épousé le petit-fils, et qui doit apporter à la cour de Versailles cet esprit autrichien qui luttera avec l'esprit

national de Louis XVI jusqu'à ce qu'il l'ait vaincu.

Marie-Thérèse est née en 1717, et par conséquent vient d'atteindre sa cinquante-quatrième année. Si elle n'est plus dans toute la force de son âge, elle est encore dans toute la force de sa volonté.

ANGLETERRE.

George III règne à Londres depuis quatorze ans. Né en 1738. il vient d'atteindre sa trentième année. La Providence lui garde dans les plis de l'avenir une longue vie, c'est-à-dire une longue douleur ; il réunira définitivement l'Irlande à sa couronne, il soumettra l'Inde tout entière ; mais l'Amérique lui échappera ; mais atteint de folie en 1787, en 1811 il sera déclaré incapable de régner, et traînera une vie malheureuse jusqu'en 1820.

A l'époque où nous sommes, il commence à s'inquiéter de l'opposition du duc de Cumberland, du duc de Newcastle et de M. Pitt, qu'il a créé lord Chatham, tandis que, l'oreille tendue du côté de l'Amérique, il tressaille de temps en temps aux grondements sourds qui traversent l'Océan.

RUSSIE.

Au Nord, c'est Catherine II qui se lève, étoile polaire du monde, née en 1729, mariée, en 1745, à Charles-Pierre Ulrich, duc de Holstein-Gottorp, neveu de l'impératrice Élisabeth, et que l'impératrice a désigné pour son successeur. Son époux est devenu empereur en 1762, et elle est devenue veuve la même année. Son époux est mort étranglé en prison, après sept jours de captivité, tant la future czarine était impatiente du trône !

Par qui a-t-il été étranglé? Par Grégoire Orloff, dit-on. Au reste, c'était le droit du favori. N'était-il pas le petit-fils d'un de ces strélitz rebelles que Pierre Ier exécutait de sa propre main? Il n'a fait que rendre au mari de Catherine II ce que le mari de Catherine Ire avait fait à son grand-père à lui. Seulement, comme le service est immense, la récompense sera infinie. Orloff sera grand maître de l'artillerie, l'impératrice lui bâtira un palais de marbre, sur lequel, pour faire mentir le proverbe : *Ingrat comme un roi*, elle écrira : *Offert par l'amitié reconnaissante*. Ce n'est pas tout : elle lui proposera un mariage secret qu'il refusera, l'ambitieux, sans songer que ce refus c'est sa perte. Aussi, tandis qu'elle l'envoie à Moscou pour calmer la révolte et arrêter les effets de la peste, tandis qu'elle lui fait frapper une médaille et ériger un arc de triomphe avec cette inscription : *Moscou*

délivrée de la contagion par Orloff; elle donne place dans son cœur et dans son lit à un nouvel amant, Wassilitschikoff; c'est lui qui, successeur de Poniatowski et de Grégoire Orloff, continuera cette série de Césars, comme on les appelle, qui, au nombre de douze, doivent, sans compter les usurpateurs inconnus, régner sur la Russie et sur Catherine, ce qui n'empêche pas le roi de Prusse de la placer, dans ses lettres, entre Lycurgue et Solon, et Voltaire, de l'appeler la Sémiramis du Nord, sans doute parce que Sémiramis, elle aussi, avait un peu étranglé Ninus, son époux. Au reste, il y a une tête puissante sur les épaules de cette femme, une âme ambitieuse près de ce cœur corrompu. A l'heure où nous sommes, elle est en train de conduire la Russie au rang des premières puissances, après avoir soumis la Pologne et avoir laissé tomber sur le trône Jagellon, un roi qu'elle a repoussé de son

lit; elle a marché contre les Turcs, à qui elle a pris Azof, Taganrog et Kinburn. Par la Crimée indépendante, ses flottes nouvelles régneront dans la mer Noire, et se joindront à ces anciennes flottes qui, par le détroit de Gibraltar, envahissent la Méditerranée et visitent pour la première fois l'archipel de la Grèce. A l'heure qu'il est, elle recule les frontières de son immense empire par delà le Caucase, qu'elle aura conquis sans le soumettre. A l'heure qu'il est, elle voyage avec un monde de courtisans sur le Volga et sur le Borysthène, dont elle raille les tempêtes comme César raillait celles de l'Anio; distribue aux seigneurs les plus policés de sa cour les différents chapitres de *Bélisaire,* de Marmontel, les invitant à les traduire en russe, et s'en réservant un qu'elle traduit elle-même. Puis, apprenant que l'archevêque de Paris a lancé un mandement contre l'ouvrage original, elle dédie la traduction à

l'archevêque de Saint-Pétersbourg. A l'heure qu'il est, sur une route de mille lieues, Potemkin, le favori du jour, le petit lieutenant aux gardes, qui, le 9 juillet 1762, a fait connaissance avec sa souveraine en lui donnant la dragonne de son sabre sur la place de Saint-Pétersbourg, Potemkin, lieutenant de Poniatowski, d'Orloff, de Wassilitschikof, et de tant d'autres, dont il n'a pas même demandé les noms, insouciant qu'il est des caprices de cette Messaline, Potemkin lui improvise sur une route de mille lieues tout un monde qui n'existe pas. Décorations, prestiges, illuminations, villes qui vivront un jour, palais qui danseront une nuit, villages poussés en vingt-quatre heures dans des steppes, où la veille les Tartares conduisaient leurs troupeaux, paysans qui, pendant que dormira l'impératrice, partiront en poste pour lui faire demain une population aussi factice que celle qu'elle aura vue aujour-

d'hui, et qui la conduiront au terme de ce voyage miraculeux, féerique, inouï, à un arc de triomphe portant cette inscription :

C'EST ICI LE CHEMIN DE BYZANCE.

Car ce doux rêve de la conquête de Constantinople, Catherine II le caresse comme l'a caressé Pierre I[er], son prédécesseur, comme le caresseront ses successeurs Alexandre et Nicolas.

Et pendant ce temps, Diderot la flatte, d'Alembert la flatte, Voltaire la flatte. Que leur importe, à ces philosophes haineux, cette antique politique de la France, qui a chargé la Turquie, son alliée, d'arrêter le mouvement russe en Orient? Que leur importe le commerce de la Méditerranée perdu? Catherine les venge des dédains de Louis XV : c'est tout ce que demande l'égoïsme orgueilleux des ouvriers de cette autre Babel qu'on nomme l'*Encyclopédie*.

PRUSSE.

Là, c'est toujours Frédéric II, Frédéric II vieilli, incliné vers la tombe, à la démarche branlante, au dos arrondi ; lui aussi, il a accaparé les philosophes français : à Voltaire qui le flatte, il rend la flatterie avec intérêt ; seulement, cet intérêt qu'il lui paye, c'est le mépris ; il se sert de tous ces hommes dans son calcul royal, mais il comprend bien au fond du cœur que tous ces hommes avilissent leur plume, immolent l'honneur de la France à la plus grande gloire de Genève, de la Hollande, de la Prusse. Lui, il a ce qu'il veut, la Silésie, le seul oreiller sur lequel il ait jamais dormi tranquille ; mais après avoir conquis la Silésie, il lui faut conquérir l'opinion. Voilà ce à quoi lui servent tous ces philosophes qui vendent la flatterie, non pas pour de l'argent, mais pour la

louange : c'est un échange de compliments entre le maître et les adeptes, c'est la réciprocité d'une douce friction entre l'épiderme royal et la main philosophique, entre l'épiderme philosophique et la main royale. De Potsdam et de Sans-Souci, Frédéric regarde Versailles, et sourit. Versailles ne peut plus rien contre lui, non pas depuis qu'il gagne des batailles, mais depuis qu'il fait des vers. Les adversaires qu'il opposera désormais au roi de France, ce ne sont plus les vieux vainqueurs de Lovositz et de Rosbach, ce sont ses alliés les philosophes ; il est tranquille ; quelque mal qu'ait fait à la France la guerre de sept ans, le *Système de la nature, le Contrat social* et le *Dictionnaire philosophique* lui feront plus de mal encore. Quelle tristesse pour lui de mourir en 1786, et de ne pas voir, de ses yeux clignotants, le 10 août, le 21 janvier et le 16 octobre !

SUÈDE.

En Suède règne Gustave III : il a vingt-huit ans; depuis trois ans il est monté sur le trône, et lutte contre les oppositions politiques vendues aux partis russe et anglais; c'est un fidèle allié de la France, qui remplace avec le Danemark le contre-poids de la puissance russe, et qui remplace pour nous la Pologne passée aux mains de Catherine; il vient d'étouffer les troubles de 1772, et prépare contre le Danemark une guerre qui n'aura pas lieu.

DANEMARK.

A Copenhague, Christian VII vient de s'emparer du pouvoir absolu que va bientôt lui reprendre la folie. Est-ce une première attaque de la maladie dont il mourra, comme

George III, qui lui a fait rendre contre Struensée la terrible sentence dont le malheureux ministre vient d'être la victime? Quoi qu'il en soit, le 28 avril 1772, celui qui trois mois auparavant exerçait un pouvoir sans bornes sur le roi, sur la reine et sur la noblesse, a été dégradé de ses dignités et de ses titres, a eu la main coupée, la tête tranchée, le corps écartelé et rompu. C'était un rude justicier, comme on voit, que Christian VII.

TURQUIE.

A Constantinople, sur la route de laquelle Potemkin promène Catherine, et qu'il lui montre de loin sous les voûtes de ses arcs de triomphe, une révolution de sérail vient de s'opérer dans la mosquée d'Ayoub. Abd-El-Hamid, tiré de prison, a été proclamé successeur de Mustapha III, son frère, dans la mosquée d'Ayoub. Agé de cinquante ans, il

en avait passé quarante-quatre dans le vieux sérail à faire des arcs et des flèches. Faible et vieux, il arrive au moment où la Turquie, pour se relever, n'aurait pas trop de la main et du génie de Mahomet II. Hélas! il assistera à la décadence de l'empire d'Orient, sans pouvoir l'arrêter. Prisonnier, il a vu les Turcs battus par Soltikoff, Kaminski et Souwarow, le vizir Musseim-Oglou enfermé dans son camp de Schumla, sans pouvoir ni se retirer, ni combattre, ni recevoir de secours, et forcé de demander une paix honteuse. Empereur, il verra toutes les provinces turques, au delà du Danube, conquises par cette Catherine qui les convoite, et par ce Potemkin qui les promet à sa souveraine; il verra Choczim, la clef du Dniester, passer aux mains de ces éternels envahisseurs qui s'avancent pas à pas vers le Bosphore, que la chute de la Hongrie vient de leur livrer aujourd'hui. Enfin, il mourra au milieu des

préparatifs d'une nouvelle guerre, laissant le trône à son neveu Sélim, qui sera étranglé vingt ans après.

Maintenant le reste du monde européen est à la maison de Bourbon. Le pacte de famille a donné un trône à chacun des petits-fils de Louis XIV : c'est un petit-fils de Louis XIV que Charles III, roi d'Espagne; c'est un petit-fils de Louis XIV, que Ferdinand IV, qui règne à Naples, et qui, avec Louis XVI, son beau-frère, est le plus jeune des princes régnants; enfin, c'est encore un petit-fils de Louis XIV que cet infant d'Espagne, duc de Parme, né la même année que Ferdinand, et beau-frère comme lui de Louis XVI.

Ainsi, au 11 mai 1774, un Bourbon règne en France, un Bourbon règne en Espagne, un Bourbon règne à Naples, un Bourbon règne à Parme.

Laissez s'écouler trente-six ans, et cette

riche postérité de Louis XIV, qui tient la moitié de l'Europe, ira mendiante et de ville en ville, fuyant devant un enfant de six ans, qui joue à cette heure avec les cailloux du port d'Ajaccio.

V

Politique de la France de 1610 à 1754. — Pertes de la maison d'Autriche. — Projets de Philippe II. — Ils échouent en Angleterre et en France. — Henri III. — Henri IV. — Conduite de Marie de Médicis. — Son exil. — Sa mort. — Louis XIV. — Louis XV. — L'impératrice Marie-Thérèse. — Alliance autrichienne. — M. de Bernis. — Le roi. — Le grand Dauphin. — M. de Choiseul. — Marie-Antoinette. — Napoléon. — État moral de la France. — La royauté. — La noblesse. — Les courtisanes. — Le Parc-aux-Cerfs. — Lettre d'un chevalier de Saint-Louis. — Le mot de M. d'Estrées. — Madame de Grammont. — Madame de Tencin. — Madame Adélaïde. — MM. de Richelieu, de Brissac, de Noailles. — Les titres. — Madame Beaujon. — Madame de Chaulnes. — Les mariages des nobles. — Le gentilhomme caudataire. — Le clergé. — Mœurs des courtisanes. — Mademoiselle Sophie Arnould

et M. Terray. — Mesdemoiselles Raucourt ; Duthé ; la Guerre ; Granville. — La littérature.

Depuis Henri IV jusqu'à madame de Pompadour, c'est-à-dire de 1610 à 1754, la France a conservé, avec le même soin que Rome conservait le feu des vestales, le système diplomatique créé par le Béarnais et poursuivi par Richelieu, Mazarin et Louis XIV, c'est-à-dire l'abaissement de la maison d'Autriche.

En effet, la maison d'Autriche, qui au temps de Charles-Quint ne voyait pas le soleil se coucher sur ses vastes possessions, a depuis deux cents ans perdu le Roussillon, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois, le Hainaut, le Cambrésis, l'Espagne, Naples, la Lorraine, le Barrois, la Silésie et les Indes.

Qui lui a pris tout cela? Pour elle, pour ses princes ou pour ses alliés, la France.

La haine doit donc être vivace entre les deux royaumes, surtout si nous considérons de quelle façon l'Autriche s'est vengée, se venge et se vengera.

Philippe II a conçu le plan de faire de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, ce qu'il appelle la monarchie chrétienne; c'est pour cela qu'il épouse la sanglante Marie, fille de Henri VIII, et qu'il soudoie la Ligue en France. En Angleterre, il échoue et ne peut parvenir à se faire couronner roi de la Grande-Bretagne. En France, il échoue encore, car Henri III va traiter avec le Béarnais.

Un jeune ligueur, nommé Jacques Clément, assassine Henri III.

Reste Henri IV; mais Henri IV est protestant, Henri IV ne tient point Paris. Henri IV se convertit, Paris se rend, Henri IV est roi de France.

Trois fois les ligueurs, sans y réussir, es-

sayent d'assassiner le vainqueur d'Arques et d'Ivry. Enfin, au moment où Henri IV vient de concevoir le plan d'une contre-ligue, au moment où il médite l'expédition de Juliers qui est la perte de l'Autriche, le couteau de Ravaillac le couche sanglant entre les bras de M. d'Épernon, qu'on accuse, avec Marie de Médicis, fille d'une Autrichienne, de ne pas être étranger à sa mort.

Combien cette ligue, entretenue vingt ans en France, a-t-elle coûté à Philippe II? Les papiers que l'on trouvera après sa mort dans son portefeuille particulier vous répondront: Cinq cent quatorze millions d'or. Henri IV mort, que fait sa veuve? Elle congédie Sully, dilapide les vingt-quatre millions que son mari a enfermés à la Bastille et à l'Arsenal; elle marie sa fille au roi d'Espagne; elle marie son fils à Anne d'Autriche. Oh! alors, toute l'ancienne cour de Henri IV se soulève, Louis XIII le premier. On décide dans

le conseil du Louvre que l'on poursuivra le système de Henri IV, et Marie de Médicis, exilée par l'implacable Richelieu et par l'insouciant Louis XIII, va mourir à Cologne dans la maison de son peintre Rubens.

C'est un exemple pour la femme de Louis XIV. Marie-Thérèse, au lieu de se répandre en intrigues comme Marie de Médicis, ou en plaintes comme Anne d'Autriche, Marie-Thérèse est triste, résignée, silencieuse, et pendant tout le règne du grand roi, l'Espagne autrichienne est presque une province française.

Louis XV, jusqu'à l'an 1756, a hérité de la politique de son aïeul. C'est lui qui, secondé par l'Espagne, enlève à l'Autriche le royaume de Naples, et qui aide Frédéric à lui prendre la Silésie, qu'il essayera vainement de lui reprendre plus tard.

C'est alors que Marie-Thérèse, qui, ainsi qu'elle l'écrit à la duchesse de Lorraine, ne

sait plus s'il lui restera une seule ville pour y faire ses couches; c'est alors que Marie-Thérèse s'abaisse à flatter madame de Pompadour; c'est alors qu'elle appelle sa cousine celle que Frédéric appelle *Cotillon II;* c'est alors qu'elle fait M. de Choiseul duc et l'abbé de Bernis cardinal.

Nous nous allions avec l'Autriche : cette alliance nous vaut la guerre de sept ans, et nous coûte deux cent mille hommes, huit cents millions, nos possessions dans l'Inde, quinze cents lieues de terrain dans le Canada.

Alors le cardinal de Bernis reconnaît son erreur; Louis XV hésite; le Dauphin se déclare hautement contre l'alliance autrichienne.

Le cardinal de Bernis est exilé; Louis XV échappe par miracle au coup de couteau de Damiens; le Dauphin meurt empoisonné.

Enfin, la politique de M. de Choiseul l'em-

porte, et l'alliance avec l'Autriche se resserre du mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin.

A cette époque, Dieu seul savait ce que devait coûter cette alliance à la France et à son roi.

Ce fut un vertige, qui quarante ans plus tard passa sur les yeux de Napoléon, lorsqu'à son tour il prit pour femme une fille des Césars, et qu'en 1810 il acheta de sa popularité, et en 1814 de son trône, le plaisir de pouvoir dire : *Mon pauvre oncle Louis XVI.*

Voilà donc ce qu'était la France politiquement, diminuée de ses possessions de l'Inde et de ses possessions d'Amérique. Maintenant disons ce qu'elle était moralement.

Moralement, le roi, la noblesse et le clergé avaient détruit les mœurs; les philosophes, la religion.

Louis XV avait donné l'exemple des basses amours; jusqu'à lui, les rois de France

s'étaient respectés dans leurs maîtresses.

Henri IV a pris Gabrielle d'Estrées, la duchesse de Verneuil, Charlotte de Montmorency;

Louis XIV, mademoiselle de la Vallière, madame de Montespan, madame de Maintenon.

Louis XV débute comme eux; mais de la duchesse de Châteauroux il passe à madame d'Étioles, et de madame d'Étioles à Jeanne Vaubernier.

Pauvre France! livrée aux Poisson et aux du Barry.

Aussi écoutez l'épitaphe que le peuple fait à son roi :

Ci-gît le bien-aimé Bourbon,
Monarque d'assez bonne mine,
Et qui payait sur le charbon
Ce qu'il gagnait sur la farine.

De son côté, voyez où en est la noblesse.

Elle compte encore, c'est vrai, quarante-trois siéges de duchés-pairies au parlement de Paris. Les Richelieu seuls en ont trois : Richelieu, Fronsac, Aiguillon; les Rohan trois : Montbazon, Chabot et Soubise; les Chevreuse deux : Luynes et Chaulnes. Mais comment soutiennent-ils leurs rangs, ces derniers héritiers des grands noms de la France? En épousant des filles de finance. Cela s'appelait *fumer ses terres*. Ou bien on se jetait dans le commerce. On se rappelle sous la régence les procès du duc de la Force, qui avait trois boutiques d'épiceries. Le comte de Lauraguais était fabricant de porcelaine; un Praslin était marchand de baudriers et de casques; M. de Maillebois avait un chantier ; M. de Guéménée faisait mieux, il faisait banqueroute.

Mais on entretenait des courtisanes à mille louis par mois; mais on couvrait de diamants les actrices en renom, et l'on avait le

plaisir d'entendre chanter quand on passait :

Bouillon est pieux et vaillant,
Il aime *la Guerre!!!* [1]
A tout autre amusement
Son cœur la préfère.
Ma foi ! vive un chambellan
Qui s'en va toujours disant :
Moi j'aime *la Guerre*,
O gué,
Moi j'aime *la Guerre!*

Au sortir de l'Opéra,
Voler à *la Guerre*,
Des Bouillon, qui le croira?
C'est le caractère.
Elle a pour lui des appas
Que d'autres n'y trouvent pas.
Enfin c'est *la Guerre*,
O gué !
Enfin c'est *la Guerre*.

[1] Chanteuse de l'Opéra qui venait d'avoir un grand succès dans *Cythère assiégée*.

A Durfort il faut *Duthé*,
C'est sa fantaisie ;
Soubise moins dégoûté
Aime *la Prairie;*
Mais Bouillon, qui pour son roi
Mettrait tout en désarroi,
Aime mieux *la Guerre*,
O gué !
Aime mieux *la Guerre.*

Il y a plus, le grand reproche que la noblesse fit à Louis XV, ce ne fut point d'avoir pris ses maîtresses parmi les femmes de la bourgeoisie, parmi les filles du peuple, et même parmi les filles publiques, ce fut de ne pas les avoir prises dans les familles de la noblesse, et de la priver ainsi d'une prérogative qu'elle se croyait acquise.

Aussi, quand on sut la fondation du Parc-aux-Cerfs, les demandes plurent-elles de tous côtés, de la part des mères, des pères, des frères; ils recommandaient leurs sœurs, ils

recommandaient leurs filles. Vous doutez, n'est-ce pas?

Lisez cette lettre d'un chevalier de Saint-Louis, elle nous est conservée par les archives mêmes de la police. C'est une pièce curieuse, et qui donnera mieux que tout ce que nous pourrions dire la mesure de la démoralisation du temps.

Elle est adressée à M. Berryer lui-même : vous vous rappelez M. Berryer ex-ministre?

« Monseigneur,

« Un père de famille, gentilhomme depuis deux cents ans par anoblissement dans l'échevinage parisien, dont les ancêtres n'ont jamais dérogé, vient à vous, animé d'un ardent amour de la personne sacrée du roi, afin de vous prévenir qu'il a le bonheur d'être père d'une fille, véritable miracle de beauté, de fraîcheur, de jeunesse et de santé. Les certificats ci-joints des doc-

teurs, chirurgiens et médecins, vous prouveront ce point-ci ; d'autres attestations de deux sages-femmes certifient l'exacte virginité de cette chère enfant.

« Serait-ce trop espérer, monseigneur, que de solliciter d'obtenir pour ma troisième fille, Anne-Marie de Mar***, âgée de quinze ans révolus, l'entrée de la bienheureuse maison où l'on forme celles de son sexe qui sont réservées à l'ardent amour de notre roi?

« Ah! monseigneur, quelle douce récompense une telle faveur serait pour mes trente-quatre ans de service en ma qualité de capitaine au régiment de M***, pour ceux des deux frères aînés de ma fille bien-aimée, l'un officier de marine, l'autre magistrat dans un conseil supérieur! Ma fille aînée a été élevée à Saint-Cyr, elle a épousé le sieur R***, gentilhomme ordinaire du roi. Ma cadette est religieuse au couvent de***, à P***.

« Peut-être on objectera l'âge avancé de la jeune personne. Eh bien! malgré ses quinze ans, elle possède l'innocence baptismale, ne connaissant pas encore la différence des sexes. Elle a été élevée par une mère, digne épouse, modèle de vertus, chaste, et qui a toujours travaillé à rendre sa fille apte à plaire à notre roi bien-aimé, qui trouvera en elle des trésors inestimables qui lui sont si bien dus.

« J'attendrai, monseigneur, avec une vive impatience, votre réponse. Si elle est favorable, elle répandra les bénédictions de Dieu sur une famille qui vous sera toujours aveuglément et passionnément dévouée.

« J'ai l'honneur d'être avec respect,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-
« obéissant serviteur,

« CH. DE MAR***. »

Pourquoi le brave homme n'aurait-il pas offert sa fille? Un d'Estrées ne disait-il pas à Louis XV :

— Sire, on prétend que le roi en veut à ma bru. Si la chose était, j'espère qu'il ne me ferait pas l'affront de prendre un autre intermédiaire que moi.

D'où croyez-vous que venait cette grande haine de madame du Barry pour M. de Choiseul?

De ce que M. de Choiseul, après avoir été l'amant de sa sœur, madame de Grammont, voulait faire de madame de Grammont la maîtresse du roi.

D'Alembert, le héros de l'*Encyclopédie*, trouvé sur les marches de l'église de Saint-Jean-le-Rond, n'était-il pas le fils de madame de Tencin, chanoinesse, et probablement de son frère le cardinal de Tencin?

Il est vrai qu'à l'époque où d'Alembert naquit, le 16 novembre 1717, M. de Tencin

n'était encore qu'abbé, et que sa sœur n'était déjà plus chanoinesse.

Enfin, n'y avait-il pas de par le monde, dans la maison de madame Adélaïde, un comte Louis de Narbonne, qui pouvait, à ce qu'on affirme, appeler Louis XV son père et son grand-père.

Nous avons parlé de la fondation du Parc-aux-Cerfs : calcul fait, on a reconnu que mille jeunes filles à peu près, de toutes classes, de tous rangs, y ont été enfermées dans l'espace de dix ans.

Ce qu'elles ont coûté à l'État, nous le verrons au chapitre des économistes.

Au milieu de toute cette noblesse, quels hommes restaient ayant quelque valeur?

Ils sont faciles à compter :

Le duc de Richelieu, brave, mais dont la galanterie a fort contribué, pour son compte, à la démoralisation du siècle;

Le maréchal de Brissac, original par es-

prit de chevalerie antique, qui voit le gouffre où l'on va, et qui prétend que le chancelier Maupeou nous démonarchise;

Le duc de Noailles, qui avait le privilége de dire au feu roi les vérités les plus dures;

Le duc de Duras, enfin, et le duc de Beauvau qui viennent de préférer la perte de leur gouvernement au système du chancelier, et qui protestent contre le lit de justice.

Écoutez ce que Voltaire dit, du reste, des courtisans qui

> Vont en poste à Versaille essuyer les mépris
> Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

Par noblesse, nous entendons toujours, bien entendu, la haute noblesse, c'est-à-dire les gentilshommes illustrés par les honneurs militaires ou par les grandes charges de la cour; tout ce qui était robe, remontât-il à la

création du monde, ne peut être compris dans cette classe; les robins, dans aucun cas, ne pouvaient manger avec les princes du sang, et leurs femmes ne pouvaient être présentées.

Le moindre lieutenant d'infanterie, du moment qu'il était gentilhomme, passait devant le chancelier de France.

Quant aux titres de marquis, de vicomte, de baron, ils ne signifiaient absolument plus rien; le titre ne faisait pas la noblesse, car tout le monde prenait impudemment le titre. Exemple :

« Vous êtes prié d'assister au convoi, transport et enterrement de *très-haute et très-puissante dame* Élisabeth Bontems, femme de *très-haut et très-puissant seigneur* Nicolas Beaujon, conseiller d'État, secrétaire du roi, maison, couronne de France, et de ses finances de la Rochelle. »

Qu'est-ce que maître *Nicolas Beaujon?* Un financier parvenu. Aussi l'abbé Terray, qui utilisait tout, trouva-t-il le moyen d'utiliser cette vanité.

Toujours préoccupé d'accroître les impôts et de forcer la capitation de Paris, il ordonna aux receveurs de taxer les gens, non plus d'après la fortune, mais d'après les titres. Tous les marquis, comtes, vicomtes et barons de contrebande, furent taxés comme de véritables barons, vicomtes, comtes et marquis. Trois jours après, les bureaux des publicains n'étaient remplis que de gens qui venaient se détitrer et demander grâce, mais inutilement; ils furent inscrits sur les rôles et purent désormais mettre leurs contributions parmi leurs preuves.

Nous avons dit le mot de la marquise de Chaulnes à son fils, qui refusait d'épouser la fille du sieur Bonnier, homme de rien, mais puissamment riche :

— *Vous avez tort, mon fils, les terres ruinées s'engraissent avec du fumier.*

Aussi à l'heure où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1774, pas une maison peut-être ne peut faire des chevaliers de Malte sans dispense.

Le duc de Nevers avait épousé mademoiselle Lolotte, maîtresse de l'ambassadeur d'Angleterre, le comte d'Albemarle.

Le marquis de Moutiers avait épousé mademoiselle de Varennes, élève de madame Paris, une des premières entremetteuses de France.

Un gentilhomme, un vrai, un représentant de la meilleure et de la plus antique noblesse, M. le marquis de Langeac, avait épousé madame Sabbatin, maîtresse du duc de la Vrillière, à la condition expresse qu'il n'y toucherait pas.

Enfin nous avons vu Guillaume du Barry épouser mademoiselle Lange, pour faire une maîtresse titrée à Louis XV.

L'honneur militaire est tombé dans le même discrédit. M. le comte de la Luzerne, M. de la Maugerie s'accusent d'avoir voulu réciproquement s'assassiner, mais ils se gardent bien de se battre.

Le comte de Maillebois est créé directeur général de la guerre, en récompense de ce qu'un procès scandaleux, dont on peut voir les détails dans toutes les gazettes du temps, prouve qu'il a trahi l'État.

Le comte de Langeac est nommé chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il ait à peine les années de services nécessaires à cette récompense, parce que le sieur Guérin, chirurgien du prince de Conti, l'a insulté en sortant de l'Opéra et qu'il a gardé l'insulte.

Un autre chevalier de Saint-Louis porte la queue du cardinal de Luynes.

L'histoire ne nous garde pas son nom, mais elle nous conserve le mot du marquis de Conflans. Un jour le marquis se récrie

contre cet usage qu'un cardinal puisse faire porter la queue de sa robe par un gentilhomme :

— Vous devriez pourtant savoir que cet usage existe, marquis, répond l'Éminence, puisque j'ai eu autrefois un Conflans pour gentilhomme caudataire.

— Cela se peut, répondit le marquis, il y a toujours eu dans notre famille de pauvres hères qui pour vivre ont été forcés de tirer le diable par la queue.

Quant au clergé, il tenait école d'athéisme et de débauche. Comme les hautes prélatures étaient réservées à la noblesse, le clergé suivait la dissolution de la noblesse. L'évêque de Beauvais, qui fut depuis évêque de Sens, et qui avait prêché d'une manière si distinguée et si courageuse le carême devant le roi, l'évêque de Beauvais se trouvait exclu de l'épiscopat parce qu'il était fils de chapelier, tandis que M. de la Roche-Aymon

avait été fait cardinal sans difficulté, quoiqu'il vécût avec une femme qui l'avait fait père de sept enfants. Le cardinal de Bernis avait commencé par être un abbé fort mondain et un poëte fort léger. On sait comment il était arrivé : en se faisant le complaisant de madame de Pompadour. M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui, en sa qualité de primat des Gaules, avait réformé l'archevêque de Paris, avait vécu publiquement avec madame la duchesse de Mazarin. M. l'archevêque de Toulouse, Brienne, que nous retrouverons plus tard, était athée ou à peu près. M. l'évêque de Senlis, académicien, quoiqu'il n'ait jamais écrit, ni lu, même ses mandements, était parvenu par madame du Barry, comme M. de Bernis par madame de Pompadour. M. le prince Louis, coadjuteur de Strasbourg, futur acteur principal dans le drame du collier, avait été éloigné de Paris, parce qu'il avait formé ce louable pro-

jet, sans doute dans le but de leur conversion, de coucher avec toutes les filles de Paris, projet déjà plus qu'à moitié accompli quand il fut interrompu, les uns disent au tiers de la route, les autres à la moitié. M. de Densos, évêque de Verdun, ci-devant évêque de Rennes, se vantait d'avoir eu, rien que pendant les états de Nantes, cent cinquante jeunes filles possédant le rare talisman à l'aide duquel Jeanne d'Arc avait chassé les Anglais. En outre, il se vantait d'avoir fait cocus tous les membres du parlement de Rennes dont les femmes étaient jolies, seule manière, disait-il, dont un homme de sa robe pouvait se venger des magistrats. M. l'évêque d'Orléans était célèbre, on se le rappelle, par cette fameuse feuille des bénéfices, qui était à la disposition de mademoiselle Guimard. Ce qui faisait dire à mademoiselle Sophie Arnould :

— Comment ce ver à soie de Guimard

est-il si maigre, vivant sur une si bonne feuille?

En outre, il avait pour maîtresse sa propre nièce. Aussi chantait-on à pleine bouche le noël de 1764 :

Il vint une grisette
Avec ce prestolet,
Portant une galette,
Et des œufs et du lait,
Disant : De vous, seigneur, le présent n'est pas digne,
Mais nous vivons comme au vieux temps ;
Nous couchons avec nos parents
A Paris comme à Digne.

Enfin l'évêque de Vannes, M. Amelot, avait tous les goûts possibles.

De leur côté, les grandes dames ne restaient point en arrière. Les unes, comme madame de Richelieu, trouvant que les grands seigneurs manquaient d'*énergie,* prenaient pour amant un écuyer ou quelque

autre domestique de leur mari. D'autres recrutaient au théâtre, et se faisaient amener les acteurs, sans leur donner le temps de dévêtir leur costume et d'ôter leur rouge.

— Que penseraient mes aïeux, s'ils me voyaient dans les bras d'un histrion? s'écriait une dame de qualité en reprenant ses sens dans les bras du comédien Baron.

— Oh! c'est bien simple à deviner, répondait celui-ci, ils penseraient que vous êtes une catin.

On disait généralement : « Voleur comme une duchesse. »

Les courtisanes qui défrayaient de plaisirs toute cette abominable société étaient d'abord, par importance et par lettre alphabétique, mademoiselle Arnould, pour laquelle le comte de Lauraguais avait fait tant de folies. Figure longue et maigre, vilaine bouche, dents larges et déchaussées, peau noire et huileuse, mais deux beaux yeux; peu de

voix comme actrice, mais beaucoup d'âme, un jeu charmant, de l'esprit comme un démon, disant de ses trois amies, mesdemoiselles de Châteauvieux, de Châteauneuf et de Châteaufort : « Tous ces *châteaux-là* sont des *châteaux branlants;* » disant à sa camarade, mademoiselle Vestris, Italienne à toute main, qui, jamais enceinte, lui reprochait à elle de l'être toujours : « Que voulez-vous, ma mie? une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise; » disant à son amie, mademoiselle Duplant, entretenue par un boucher, au moment où l'on chassait un gros chien entré, on ne savait comment, dans le foyer de l'Opéra : « Mais prends donc garde, Duplant, il me semble qu'on maltraite le coureur de ton amant; » ayant, à l'époque où nous écrivons, pour amant de cœur un jeune architecte, et répondant à celles de ses compagnes qui lui reprochaient un goût si modeste : « Que voulez-vous? tant de gens

cherchent à ruiner ma réputation, qu'il faut bien que je prenne quelqu'un pour la rétablir; » prenant pour amant de fantaisie mademoiselle Virginie, jeune chanteuse qui débutait alors à l'Opéra.

Vous doutez? Bon! Lisez. Nous avons preuve de tout. La chose est tirée des Mémoires de Bachaumont, tome VII, page 188.

« 11 *juillet* 1774 — Le vice des tribades devient fort à la mode parmi nos demoiselles d'Opéra. Elles n'en font aucun mystère et traitent de gentillesse cette peccadille; la demoiselle Arnould, quoique ayant fait ses preuves dans un autre genre, puisqu'elle a plusieurs enfants, donne dans ce plaisir; elle avait une autre fille nommée Virginie, dont elle se servait pour cet usage. Celle-ci a changé de condition et est passée à mademoiselle Raucourt de la Comédie-Française, qui raffole de son sexe, et a re-

noncé au marquis de Bièvre pour s'y livrer tout à son aise. Dernièrement, au Palais-Royal, pendant la nuit, le sieur Ventes, ayant turlupiné la demoiselle Virginie sur sa rupture avec mademoiselle Arnould, qu'on nomme Sophie dans ses parties de débauche, celle-ci, témoin des propos, a donné au cavalier un soufflet très-bien conditionné, dont il a été obligé de rire, en demandant des excuses à l'aimable tribade. »

Mademoiselle Arnould s'attaquait parfois à plus haut que ses camarades. Le 4 janvier 1774, elle avait écrit cette lettre à l'abbé Terray.

Lettre de mademoiselle Arnould, de l'Opéra, à M. l'abbé Terray, contrôleur général des finances, à l'occasion du bruit qui courait qu'elle avait une croupe dans la ferme générale, par le nouveau bail signé le 1er janvier.

« Monseigneur,

« J'avais toujours ouï dire que vous faisiez peu de cas des arts et des talents agréables. On attribuait cette indifférence à la dureté de votre caractère. Je vous ai souvent défendu du premier reproche; quant au second, il m'aurait été difficile de m'élever contre le cri général de la France entière. Cependant, je ne pouvais me persuader qu'un homme aussi sensible que vous aux charmes de notre sexe pût avoir un cœur de bronze. Vous venez bien de prou-

ver le contraire. Vous vous êtes occupé de nous au milieu de l'affaire la plus importante de votre ministère. Forcé de grever la nation d'un impôt de cent soixante-deux millions, vous avez cru devoir en réserver une légère partie pour le théâtre lyrique et pour les autres spectacles. Vous savez qu'une dose d'Allard [1], de Caillaud [2], de Raucourt [3], est un narcotique sûr pour calmer les opérations douloureuses que vous lui faites à regret. Véritable homme d'État, vous en prisez les membres suivant l'utilité dont ils sont à vos vues. Le gouvernement fait sans doute en temps de guerre grand cas d'un guerrier qui verse son sang pour la patrie; mais en temps de paix, le coup d'œil d'un militaire mutilé ne sert qu'à affliger, qu'à exciter les plaintes et les murmures du Fran-

[1] Danseuse de l'Opéra.

[2] Chanteur retiré de la Comédie-Italienne.

[3] Nouvelle actrice de la Comédie-Française.

çais, déjà trop disposé à geindre. Il faut des gens au contraire qui le distraient et l'amusent. Un chanteur, une danseuse sont alors des personnages essentiels, et la distinction que l'on établit dans les récompenses des deux espèces de citoyens est proportionnée à l'idée qu'on en a. L'officier estropié arrache avec peine, et après beaucoup de sollicitations et de courbettes, une pension modique ; elle est assignée sur le trésor royal, espèce de crible sous lequel il faut tendre longtemps la main avant de recueillir quelque goutte d'eau. L'acteur est traité plus magnifiquement ; il est accolé à une sangsue publique, animal nécessaire, qu'on fait ainsi dégorger en notre faveur de la substance la plus pure dont il se repaît. C'est à pareil titre, sans doute, monseigneur, c'est à la profondeur de votre politique que je dois attribuer le prix flatteur dont vous honorez mon faible talent. Vous m'accordez, dit-on,

une croupe : ce mot m'effrayerait de toute autre part, mais c'est une croupe d'or. Vous me faites chevaucher derrière Plutus. Je ne doute pas que, dressé par vous, il n'ait les allures douces et engageantes. Je m'y commets sous vos auspices, et cours avec lui les grandes aventures. Puissiez-vous, en revanche, monseigneur, ne jamais trouver de croupe rebelle! Puissent toutes celles que vous voudrez caresser s'abaisser sous votre main chatouilleuse! Puisse la plus orgueilleuse se laisser dompter par vous et recevoir Votre Grandeur avec ce frémissement délicieux, présage du plus heureux voyage, toutes les fois que vous galoperez dans les champs fortunés d'Idalie!

« Je suis avec un profond respect,

« Monseigneur,

« Etc., etc., etc. »

L'abbé Terray lui répondit :

« Versailles, le 8 janvier 1774.

« On vous a mal informée, mademoiselle, vous n'avez point de croupe dans le nouveau bail; ainsi vous ne chevaucherez derrière aucun fermier général; mais il vous est très-permis d'en faire chevaucher quelqu'un devant ou derrière vous. Cet accouplement ne vous sera pas moins utile; il est même plus commode en ce que, pour la mise, il n'exige qu'un très-petit fonds d'avance.

« Je suis, mademoiselle, tout à vous,

« Etc., etc. »

Mademoiselle Raucourt faisait de la débauche saphique plus publiquement encore que mademoiselle Sophie Arnould. Elle avait fondé un ordre de *Vesta*, dont elle était grande prêtresse. Cet ordre, composé de femmes, jurait, dans une cérémonie, une haine éternelle aux hommes. Il est vrai que le serment n'était pas toujours fidèlement

tenu même par la grande prêtresse, témoin ce nouveau paragraphe des Mémoires de Bachaumont.

« 15 *octobre* 1774. — La querelle survenue entre mademoiselle Arnould et mademoiselle Raucourt a dégénéré en une guerre ouverte. Le sieur Bellanger, dessinateur des Menus et amant de la première, a pris fait et cause pour elle contre le marquis de Villette, chevalier de la seconde, et les propos ont été si vifs de la part du premier, que celui-ci a voulu en venir aux voies de fait, et écraser le polisson qui osait lui tenir tête. Cette scène s'étant passée en présence de beaucoup de témoins, Bellanger, craignant le ressentiment du marquis, a porté plainte contre lui au criminel. Cependant, des médiateurs se sont interposés entre eux, et par un arrangement bien ridicule, on est convenu que les deux rivaux se présenteraient

l'un contre l'autre l'épée à la main, et qu'on les séparerait : ce qui a été fait. »

Mademoiselle Raucourt vivait publiquement avec madame P***. Madame P*** avait d'un *premier* mariage un fils qui appelait mademoiselle Raucourt papa.

Mademoiselle la Guerre, dont il est question dans la chanson que nous avons citée, était, elle, plus franche du collier; c'était une figure ronde et vermeille comme une rose, avec laquelle, ou pour laquelle, l'un et l'autre peuvent ou peut se dire, comme l'établissait Malherbe mourant, M. le duc de Bouillon avait mangé huit cent mille francs en trois mois.

Mademoiselle Duthé avait aussi grande réputation vers l'an de grâce 1774. Aucun signalement sur elle ne sera probablement plus exact que celui que nous trouverons dans les curiosités de la foire Saint-Germain.

« N° 6. *Machine.* — Un très-bel automate curieux chez la demoiselle Duthé. Il représente une belle créature qui fait tous les actes physiques, mange, boit, danse, chante et agit comme une personne naturelle, comme un corps animé doué d'une intelligence. Il dépouille un étranger proprement. On serait flatté de le faire parler; les connaisseurs y ont renoncé, les amateurs aiment mieux le faire mouvoir. »

M. de Durfort, comme on l'a vu par la chanson, était l'amateur qui provisoirement avait le droit de faire mouvoir *la machine n°* 6.

Mademoiselle Duthé avait été simple espalier d'Opéra, sous le nom de Rosalie; elle avait dû sa fortune à la chance qu'elle avait eue d'avoir été choisie par M. le duc d'Orléans pour donner des leçons de *mariage* à son fils le duc de Chartres, le Philippe-

Égalité de la révolution. M. le duc d'Orléans, satisfait de la façon dont elle avait accompli ses fonctions d'instructeur conjugal, lui donna une centaine de mille livres, et la mit à la mode par quelques éloges mérités. Alors, M. le comte d'Artois avait pris du goût pour elle ; ce qui fit dire qu'ayant eu une indigestion de biscuit de Savoie [1], il était venu prendre Duthé à Paris. S'étant crue sans doute princesse du sang, à la suite des deux alliances morganatiques qu'elle venait de contracter, la Duthé s'était présentée au dernier Longchamp, avec un carrosse à six chevaux ; mais le public avait été tellement révolté de cette impudence, que non-seulement il avait hué la courtisane, mais encore qu'il avait empêché le carrosse de prendre la file.

[1] Le comte d'Artois venait d'épouser la princesse Marie-Thérèse de Savoie, morte en 1805.

Quant à *la Prairie,* c'était, dit la chronique scandaleuse du temps, une personne aussi verte et aussi marécageuse que pouvait l'indiquer son nom. Elle était à M. le prince de Soubise, qui, l'occupant très-peu, lui laissait le temps de faire quelques affaires avec l'abbé Terray et autres.

L'une des plus connues de ces dames allait momentanément être séquestrée de la société et donner au roi Louis XVI l'occasion de rendre un jugement digne de Salomon.

C'était mademoiselle Granville.

Mademoiselle Granville était entretenue par M. Chaillon de Joinville, et entretenait à son tour un militaire dont le maître des requêtes avait plus d'une fois réclamé le sacrifice. Mademoiselle Granville l'avait toujours promis ; mais, en cachette, elle recevait l'amant préféré. Un jour, M. Chaillon de Joinville, prévenu par ses agents, arrive à une heure inaccoutumée, et surprend la

nymphe avec son amant. Ceux-ci alors, au lieu de s'effrayer de cette surprise, réunissent leurs efforts, s'emparent du robin, le poussent dans un cabinet, et, à travers les vitres de ce cabinet, lui laissent la faculté de leur voir reprendre la besogne où elle avait été interrompue. Puis, comme dit Molière, « l'affaire poussée aussi avant que possible, » on lâche le pauvre maître des requêtes, et on le met à la porte en l'invitant à être moins indiscret une autre fois.

Cependant, au bout de quelques jours, voyant se tarir les eaux de ce beau fleuve auquel elle est accoutumée de boire et qu'on appelle le Pactole, la courtisane fait de sages réflexions, va chez l'amant en titre, convient avoir tort, se jette à ses genoux et lui demande pardon. Ce n'est point de son propre mouvement qu'elle a fait une pareille injure à un homme si respectable; elle craignait qu'un militaire violent, comme elle

savait être celui qui se trouvait chez elle, ne se portât à quelque méchante action contre un rival sans arme et sans défense. Cela n'arrivera plus. Elle est éclairée sur les mérites du conseiller et sur les démérites du soldat. Ses bras sont ouverts au conseiller; sa porte est fermée au soldat.

La chose tombait à merveille; le maître des requêtes avait depuis longtemps médité une vengeance, et convaincu qu'au milieu de ses protestations, la belle Granvílle le trompait encore, il résolut de mettre sa vengeance à exécution. C'était un homme fort lettré que maître Chaillon de Joinville, et il avait lu quelque part qu'un robin comme lui, maître Féron, avait, quelque trois cent vingt ans auparavant, puni cruellement François Ier d'une injure pareille à la sienne. Il alla à la même source que l'avocat Féron se pourvoir de la même marchandise, et s'apprêta à en céder tout ou partie à mademoiselle Granville.

Malheureusement pour le pauvre maître des requêtes, la belle impure fut prévenue à temps, et lorsqu'il se présenta chez elle pour mettre sa vengeance à exécution, elle le reçut en lui racontant son projet dans tous les détails, et en le prévenant que Paris tout entier savait déjà quel abominable homme il était.

Mais mademoiselle Granville, quoiqu'elle les eût pratiqués, ne connaissait pas encore les gens de robe. Le conseiller, furieux, se rend chez le lieutenant de police, dénonce la demoiselle comme lui ayant donné ce que lui-même comptait lui offrir, et réclame vingt mille francs de billets qu'il a un mois auparavant signés à la courtisane.

Le magistrat n'ose prendre sur lui de juger un pareil délit. Il en réfère au ministre, qui lui-même en réfère au roi, lequel déclare les billets bien acquis, mais fait enfermer à Sainte-Pélagie la demoiselle Granville.

Les autres courtisanes en renom étaient :

Mademoiselle Dubois de la Comédie-Française, qui, au 12 septembre 1775, comptait, tant elle tenait ses livres avec régularité, seize mille cinq cent vingt-sept amants [1]; Fanny, Hocquard, Urbain, Felme, Fanfan, Renard, Julie, Lolotte, de Quincy, Lilia, et Miré, charmante chanteuse, qui avait tant fait chanter son dernier amant, qu'il en était mort, et qu'on avait écrit sur son tombeau en phrase musicale : *Mi-ré-la-mi-la.*

Tout cela détruisait la société à l'envi, comme les vers détruisent la carène d'un bâtiment, mordant, rongeant, perçant, jusqu'à ce qu'ils aient fait chacun son trou, et que le bâtiment, prenant l'eau, sombre et s'engloutisse.

Au reste, la dissolution de la royauté, des princes, des nobles, du clergé et de la robe,

[1] *L'Espion anglais*, édition de Léopold Collin, 1809, t. Ier, p. 164.

était descendue aux basses classes ; elles avaient, elles aussi, dans le Palais-Royal leurs petits appartements ; elles lisaient le sottisier, recueil de sales chansons du XVIII[e] siècle ; elles achetaient les brochures des sommateurs écrivains, dont le métier consistait à rançonner les grands sous peine de divulguer leur conduite ; enfin, elles feuilletaient les livres obscènes, et leur nombre était grand, étalés chez les bouquinistes.

En effet, de 1760 à 1774, seulement, avaient paru *Saturnin ou le Portier des Chartreux*, sans nom d'auteur, publié en 1760 ;

L'Arétin moderne, par l'abbé Dulaurens, qui, tout en publiant *l'Arétin moderne*, en 1763, sous la rubrique de Rome, travaillait déjà au *Compère Mathieu ;*

Félicia ou mes Fredaines, publié vers 1770, par le chevalier de Nerciat, sous la rubrique d'Amsterdam ;

Vénus en rut ou la Vie d'une célèbre Libertine, publié en 1771;

L'Académie des Dames, imitation de l'Aloïsia, de Meursius, trois réimpressions;

Le Sofa, de Crébillon fils;

Les Bijoux indiscrets et *la Religieuse*, de Diderot.

Disons, à notre gloire, que depuis le commencement du siècle pas un livre pareil à ces livres n'a été publié.

Mais alors on les publiait, mais alors le peuple les lisait, et le peuple, copiste des grands, en attendant qu'il fût leur ennemi, faisait parade de débauche, d'athéisme et d'incrédulité, riait de tout, des choses saintes, du patronage des nobles, débitait de gros lazzi sur les monastères et les couvents, poursuivait de ses railleries un ecclésiastique qui passait dans la rue, fréquentait peu les églises, mais fort les maisons de jeu, les restaurateurs, les guinguettes et les billards;

enfin, commençait à débaptiser ses enfants de noms de saints, pour leur donner les noms des héros de la Grèce et de Rome.

En outre, on venait d'établir pour lui la loterie et le mont-de-piété, ces deux abîmes ou plutôt ces deux égouts dans lesquels peuvent s'engloutir à la fois l'argent et la moralité d'un peuple.

Nous venons de voir ce que le roi, les princes, les nobles, le clergé et les magistrats avaient fait des mœurs. Nous allons voir ce que les philosophes avaient fait de la religion.

VI

Les philosophes.

Vers le milieu du siècle, trois hommes s'étaient rencontrés, trois hommes pénétrés d'une profonde haine contre le christianisme.

Ces trois hommes étaient Voltaire, d'Alembert et Diderot.

Voltaire haïssait la religion, parce qu'il haïssait tout ce qui était pur, jalousait tout ce qui était grand. Pourquoi eût-il respecté

le Christ des Juifs? il avait bien souillé Jeanne d'Arc, le Christ de la France.

D'Alembert haïssait la religion, parce que, fils d'une chanoinesse et d'un abbé, il avait poussé, pauvre enfant perdu, ses premiers vagissements sur les marches d'une église, et parce que l'église avait été inhospitalière, que la chanoinesse et l'abbé avaient été coupables, il avait rendu la religion responsable du crime de sa naissance et de son abandon.

Diderot haïssait la religion, parce qu'il avait été fou de sa nature, et que, dans son enthousiasme pour le chaos de ses propres idées, il aimait mieux se forger à lui-même des mystères que d'adopter ceux de l'Évangile.

Au reste, les jours de destruction étaient venus. Quand le destin veut brûler le temple de Diane, il fait naître Érostrate.

Diderot est alternativement athée, maté-

rialiste, déiste, sceptique, mais toujours impie.

Nous exceptons cependant ses premières publications. Il débute dans le monde philosophique par son *Essai sur le mérite de la vertu*.

Dans ce livre, il est non-seulement déiste, mais encore religieux; pardonnons-lui, il n'a que trente ans.

« Il n'y a pas de vertu sans religion, dit-il, l'athéisme laisse la probité sans appui et pousse indirectement à la dépravation. »

Un an après paraissaient les *Pensées philosophiques*. Il y a déjà progrès, quoique le vieil homme paraisse encore. Le chrétien n'a pas encore fait peau de philosophe.

« Il y a trois sortes d'athées, dit-il : les vrais, les sceptiques et ceux qui voudraient qu'il n'y eût pas de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, et qui vivent comme s'ils l'étaient. Ceux-là, ce sont les fanfarons

du parti. Je déteste ceux-là, parce qu'ils sont faux. Quant aux vrais athées, je les plains, toute consolation est morte pour eux... Restent les sceptiques; je prie Dieu pour eux, car ils manquent de lumières. »

Mais bientôt il publie sa *Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient.*

Là, son héros est un aveugle-né, qui, à son lit de mort, pressé, par le ministre qui l'assiste, de reconnaître un Dieu créateur, s'y refuse, donnant pour raison qu'il n'a jamais rien vu de ce qu'on veut lui faire admirer dans la nature.

Pour ce livre, Diderot est envoyé à Vincennes, où il reste trois mois.

C'est pendant ces trois mois de captivité qu'il rêve l'*Encyclopédie,* dont à sa sortie il parlera à d'Alembert.

D'Alembert accepte. On jette sur le papier le plan du grand œuvre, et presque aussitôt ce plan arrêté, Diderot publie le

Prospectus et le *Système des connaissances humaines*.

En 1760, Diderot est complétement converti. Il écrit à son frère et l'invite *à abdiquer un système atroce*.

Ce système atroce, c'est le christianisme.

Attendez, le voilà lancé. Dans la *Vie de Sénèque,* il va publier « qu'entre lui et son chien, il n'y a que la différence de l'habit. »

Le voilà qui ne croit pas à l'âme.

Voici venir maintenant les *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement.*

« Le mouvement, dit Diderot en débutant, est inhérent à la matière. »

Il n'y a pas besoin d'aller plus loin : Diderot ne croit plus en Dieu.

Maintenant qu'il poursuit le christianisme, maintenant qu'il ne croit plus à l'âme, maintenant qu'il ne croit plus en Dieu, il va attaquer la société, qui croit encore à tout cela.

Lisez le supplément au Voyage de Bougainville, ou le dialogue entre A et B sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à des actions qui n'en comportent pas.

L'auteur suit Bougainville à Otahiti, et il est au comble de la joie; il a enfin trouvé un pays dont les mœurs sont dans la nature. En effet, la retenue et la pudeur, chimère; la fidélité conjugale, entêtement et supplice; dans une société bien organisée, c'est-à-dire naturelle, les femmes, comme dans la République de Platon, sont libres, et toutes les législations qui ont ordonné la monogamie ont violenté et outragé la nature.

Soit, ceci est la divagation du rêveur, mais voilà qui est plus grave.

Écoutez les *Entretiens d'un père avec ses enfants, ou le danger de se mettre au-dessus des lois.*

Certes, ce titre a été mis là pour faire passer le livre, pour escamoter le privi-

lége du roi à quelque censeur endormi.

Lisons : *Il n'y a point de lois pour le sage. Toutes étant sujettes à des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir.*

Il y a, dans ces conditions-là, cinq cents sages en France que l'on envoie tous les ans au bagne.

Puis il publie *les Bijoux indiscrets, Jacques le Fataliste* et *la Religieuse.*

Prenez l'édition de Naigeon, et vous y lirez des passages que nous n'osons transcrire ici ; un endroit où Diderot parle tour à tour latin, anglais et italien, parce que lui, le cynique par excellence, n'ose parler français.

Enfin vient le fameux dithyrambe intitulé : *Les Éleuthéromanes ou les Furieux de la liberté,* où se trouvent ces deux fameux vers :

Et ses mains ourdissaient les entrailles d'un prêtre,
A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Que l'on parle maintenant de la compression de la pensée sous le règne de Louis XV!

D'Alembert n'a pas cette verve; d'Alembert n'a pas cet emportement : il procède avec le calme de la vraie philosophie; c'est presque toujours le mineur obstiné, silencieux et souterrain, dont chaque coup de pioche résonne sourdement, ébranlant l'édifice qu'il veut renverser. D'Alembert est froid, prudent, astucieux, se cache presque toujours, et, lorsqu'il se montre, ne se montre que juste ce qu'il faut pour être aperçu. Il dissimule par instinct; la guerre qu'il fait n'est pas celle d'un chef de parti, il laisse le commandement à Voltaire. Non, c'est la guerre d'un capitaine de tirailleurs qui rit derrière un buisson, qui s'applaudit à l'abri d'un rocher, de voir tomber l'ennemi sur lequel il tire à couvert. Toujours sur ses gardes, il prévient la réplique qui pourrait le compromettre, la riposte qui le pourrait

atteindre. Il marche d'habitude enveloppé de nuages, comme ces combattants d'Homère que quelque dieu ami voudrait soustraire au danger. L'hommage d'une coterie lui suffit. Quarante mains, qui applaudissent à un discours prononcé par lui, lui font un jour de triomphe. C'est le recruteur de l'impiété; il racole, il forme, il initie les adeptes secondaires, dirige les missions, entretient les petites correspondances. Ainsi, pauvre écrivain, maigre, précieux, entortillé, bas, ignoble, c'est un prosateur de troisième classe, mais un mathématicien de premier ordre.

Aussi, voyez comme cette prudence philosophique se fait jour, même avec ses meilleurs amis, je dirais presque ses complices! Voyez comme il a peu besoin d'être convaincu, et combien le compas algébrique lui semble peu nécessaire à la mesure exacte de la pensée!

Voltaire, qui en prêchant l'impiété se dé-

bat éternellement dans le doute, Voltaire lui écrit, à lui et à Frédéric :

« Tout ce qui nous environne est l'empire du doute, et *le doute est un état désagréable.* Y a-t-il un Dieu tel qu'on le dit, une âme telle qu'on l'imagine, des relations telles qu'on les établit? Y a-t-il quelque choses à espérer après le moment de la vie? Gélimer, dépouillé de ses États, avait-il raison de se mettre à rire quand on le présenta devant Justinien? Et Caton avait-il raison de se tuer de peur de voir César? La gloire n'est-elle qu'une illusion? Faut-il que Mustapha, faisant toutes les sottises possibles, ignorant, orgueilleux et battu, soit plus heureux s'il digère qu'un philosophe qui ne digère pas? Tous les êtres sont-ils égaux devant le grand Être qui anime la nature? En ce cas, l'âme de Ravaillac serait-elle égale à celle de Henri IV, ou ni l'un ni l'autre n'aurait-il

d'âme? Que le philosophe débrouille tout cela; pour moi, je n'y entends rien. »

« Je vous avoue, répond d'Alembert, que sur l'existence de Dieu l'auteur du *Système de la nature* me paraît trop ferme et trop dogmatique, et que je ne vois en cette matière que le scepticisme de raisonnable. *Qu'en savons-nous?* est pour moi la réponse à toutes les questions métaphysiques; et la réflexion qu'il faut y joindre, c'est, puisque nous n'en savons rien, qu'il ne nous importe pas d'en savoir davantage. »

Puis, plus loin :

« Le *non* est métaphysique, ajoute d'Alembert, et ne me paraît pas beaucoup plus sage que le *oui; cela n'est pas clair* est la seule réponse raisonnable presque à tout. »

Aux apôtres de la destruction, on pardonnerait peut-être s'ils étaient convaincus ; mais, vous le voyez, ils ne le sont pas.

Aussi d'Alembert reproche-t-il toujours à l'impatient Voltaire, qui alors a soixante-huit ans, vingt-trois ans plus que lui, d'être impatient, d'aller trop vite, de se compromettre enfin.

« Si le genre humain s'éclaire, lui écrit-il, c'est parce qu'on l'éclaire peu à peu. »

C'est cette maxime qui fait adopter à d'Alembert le plan de l'*Encyclopédie*.

En effet, les premiers volumes de l'immense collection devaient être rédigés avec prudence, pour ne pas effrayer le clergé ; et cependant, malgré cela, un arrêt du conseil du roi, rendu le 7 février 1752, supprime les deux premiers volumes, et l'impression des autres est suspendue pendant dix-huit

mois. Mais d'Alembert, Diderot et Voltaire, obtiennent de continuer, et continuent. Cinq nouveaux volumes paraissent. Les gens religieux sonnent l'alarme et crient à l'impiété, et un arrêt du conseil du roi du 3 mars 1759 révoque le privilége. D'Alembert craint de se compromettre, et, fidèle à son caractère, il se retire. Diderot insiste, persévère, sollicite, intéresse le directeur de la librairie à ses vues, en faisant valoir les avantages que le commerce retirera d'une pareille entreprise, et M. le duc de Choiseul, qui nous a ligués avec l'Autriche, qui a supprimé les jésuites, qui a son œuvre enfin à compléter, M. de Choiseul décide non-seulement que la publication de l'*Encyclopédie* continuera, mais encore qu'elle ne sera soumise à aucune censure.

C'est avec cette autorisation que passent ces maximes presque toutes sorties de la plume de d'Alembert :

« Il n'y a aucun être dans la nature qu'on puisse appeler premier ou dernier. Il y a une machine infinie et en tous sens. » (Art. Encyclopédie.)

« L'atome aussi est Dieu; il est la première cause de tout, parce que tout est, et dont tout est actif, essentiellement par lui-même, seul inaltérable, seul éternel, seul immuable. » (Art. Locke.)

« Qu'importe que la matière pense ou non? Qu'est-ce que cela fait à la justice ou à l'injustice, à l'immortalité et à toutes les vérités du système, soit politique, soit religieux? » (Art. Locke.)

« Le vivant et l'animé n'est qu'une propriété physique de la matière. La seule différence qu'il y aurait entre certains végétaux et des animaux tels que nous, c'est qu'ils dorment et que nous veillons, que nous sommes des animaux qui sentent et eux des animaux qui ne sentent pas. » (Art. Animal.)

Aussi Voltaire écrit-il à d'Alembert :

« Pendant la guerre des parlements et des évêques, les philosophes auront beau jeu. Vous aurez le loisir de vérités que l'on n'aurait pas osé dire il y a vingt ans. » (*Lettre à d'Alembert,* 13 novembre 1756.)

Et d'Alembert, comme on voit, fidèle à l'invitation du maître, entasse, dans l'*Encyclopédie, vérités* sur *vérités,* de sorte que tout prospère, et que, le 4 mai 1762, d'Alembert peut écrire à Voltaire :

« Pour moi, je vois tout en ce moment couleur de rose ; je vois la tolérance rappeler les protestants, rétablir les prêtres mariés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé sans que l'on s'en aperçoive. »

Venons-en donc à ce maître qui professe

et agit à la fois, qui est tout ensemble la tête qui conspire et le bras qui frappe ; astre fatal autour duquel tout n'est que satellite, et qui entraîne tout un monde dans un tourbillon d'athéisme et d'impiété!

Voltaire, lui, est bien autrement persévérant que Diderot, bien autrement hardi que d'Alembert. Hardi jusqu'à l'impudence, il brave, affermit, invente, contrefait les Écritures, fausse les Pères, appelle également le *oui* le *non,* et le *non* le *oui,* frappe partout, devant lui, derrière lui, à droite, à gauche. Qu'importe qui il blesse, pourvu qu'il blesse? Un de ces traits perdus frappera bien toujours la royauté ou la religion. Bouillant, colère, impétueux, il ne dissimule que malgré lui et en chef forcé de masquer ses batteries. Certes, il aimerait, comme il le dit lui-même, faire à la religion une guerre ouverte, et *mourir sur un tas de chrétiens immolés à ses pieds.* (*Lettre à d'Alembert,* du

20 avril 1761.) Mais il comprend qu'il faut *frapper et cacher* la main (*Lettre à d'Alembert,* mai 1761), agir enfin en conjurés et non en zélés.

Mais comme cette dissimulation lui coûte à cet Agamemnon des armées sceptiques! C'est que, tout à l'opposé de d'Alembert, à qui quarante mains qui applaudissent suffisent, à lui Voltaire, il lui faut toutes les trompettes de la Renommée, de Paris à Berlin, de Ferney à Stockholm, de Genève à Saint-Pétersbourg.

« Cet homme a pour un million de gloire, disait d'Alembert impatienté, et il en veut encore pour un sou. »

Voltaire naît en 1698, et meurt en 1778. Il dominera tout un siècle; Satan lui fait la vie longue, car son œuvre est immense.

Aussi, il s'applique à son œuvre dès sa jeunesse.

— *Malheureux! tu seras le porte-étendard*

de l'impiété! disait le jésuite Leray à Voltaire, encore simple étudiant au collége Louis-le-Grand.

En effet, Voltaire grandit au milieu de la société païenne de la fin du XVIIe siècle et de la société athée du XVIIIe. Il est l'élève de Chaulieu, le commensal de l'hôtel de Vendôme. Sa querelle avec M. de Rohan le force de chercher un asile en Angleterre, et ce fut là, nous dit Condorcet, que *Voltaire jura de consacrer sa vie à renverser la religion.* Il a tenu parole.

L'aveu est naïf et étonne même dans notre époque. Lisez la *Vie de Voltaire* (édition de Kehl).

— *Vous aurez beau faire*, lui dit un jour le lieutenant de police Hérault qui lui reproche son impiété, *vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne.*

— *C'est ce que nous verrons*, répond Voltaire.

« *En vérité, je suis las,* dit l'auteur de LA PUCELLE, *de leur entendre répéter sans cesse que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme.* J'ai envie de leur prouver, moi, qu'il n'en faut qu'*un* pour le détruire. »

« *Comment,* écrit-il à d'Alembert le 24 juillet 1760, *comment serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite qui s'entendraient ne réussissent pas, après l'exemple de douze faquins qui ont réussi?* »

Les douze faquins, ce sont les apôtres.

Voltaire se met donc à l'œuvre, et comme le sol est bien préparé, la semence tombe en bonne terre.

Aussi, deux ans après qu'il a commencé à attaquer ces douze faquins, écrit-il à Diderot, toujours battant dans le doute comme le balancier d'une pendule dans l'espace :

« *Quelque parti que vous preniez, je vous*

recommande L'INFAME ; *il faut la détruire chez les honnêtes gens et la laisser à la canaille, pour qui elle est faite.* »

L'INFAME est tout simplement la religion.

Une fois le mot trouvé, Voltaire n'en emploiera plus d'autre.

Le 2 septembre 1768, il écrit :

« *Damilaville doit être bien content du mépris où* L'INFAME *est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce que l'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes; c'est le partage des apôtres.* »

C'est que l'attaque a été unanime; c'est que les coups sont tombés en mesure. La division, en effet, était difficile avec des instructions comme celles-ci, données dès 1761 :

« O mes philosophes! il faut marcher ser-

rés comme la phalange macédonienne. Elle ne fut vaincue que pour avoir été dispersée. Que les philosophes véritables fassent une confrérie comme les francs-maçons; qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles! Cette académie vaudra bien mieux que celle d'Athènes et que toutes celles de Paris. »

Aussi, voyez la joie du philosophe de Ferney, quand il voit que la semence germe et que la croisade porte ses fruits.

« La victoire se déclare pour nous, écrit-il à Damilaville, qui fait tout haut profession d'athéisme. Je vous assure que dans peu il n'y aura plus que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons plus de cette canaille, ni pour partisans, ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité,

qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot ! allons, intrépide d'Alembert ! joignez-vous à mon cher Damilaville. Courez sus aux fanatiques et aux fripons. Plaignez Blaise Pascal et méprisez Houteville et Abadie, *autant que s'ils étaient Pères de l'Église.* »

Cette joie est bien autrement grande quand il rencontre Frédéric. Quelle joie de compter parmi ses disciples le vainqueur de Rosbach ! de donner à sa parole le poids des applaudissements d'un auditeur couronné ! un écolier qui répond de telles paroles aux paroles du maître :

« Pour vous parler avec ma franchise ordinaire, je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde l'*Homme-Dieu* ne me plaît pas dans la bouche d'un philosophe qui doit être au-dessus des erreurs populaires.

Laissez au grand Corneille, vieux radoteur tombé dans l'enfance, le travail insipide de rimer l'*Imitation de Jésus-Christ*, et ne tirez que de votre propre fonds ce que vous avez à nous dire. On peut parler de la Fable, mais seulement comme fable, et je crois qu'il vaut mieux garder un silence profond sur les fables chrétiennes canonisées par leur ancienneté et par la crédulité des gens absurdes et stupides. »

Voilà ce que pense Frédéric de la religion. Maintenant, voulez-vous savoir ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme?

« Un philosophe de ma connaissance, homme déterminé dans ses sentiments, croit que nous avons assez de degrés de probabilité pour arriver à la certitude que *post mortem nihil est* (ou bien que la mort est un sommeil éternel). Il prétend que l'homme

n'est pas double, et que nous ne sommes que la matière animée par le mouvement. Cet homme étrange dit en outre qu'il n'y a aucune relation entre les animaux et l'intelligence suprême. »

Cinq ans après, Frédéric s'enhardit et avoue que cet homme étrange, c'est lui.

« Je suis très-certain, dit-il, que je ne suis pas double; de là, je ne me considère que comme un être unique (pour parler franchement, dites simple). Je sais que je suis un animal organisé et qui pense; d'où je conclus que la matière peut penser, ainsi qu'elle a la propriété d'être électrique. »

Rien n'est contagieux comme l'exemple, rien n'est doux comme la louange. Aussi, voyez, voilà tous les souverains qui, voyant leur compère le roi de Prusse loué par les philosophes, les voilà qui veulent être loués aussi.

C'est d'abord Joseph II qui se fait philosophe à son tour. Il a été admis et initié par Frédéric aux mystères de la conspiration antichrétienne.

Ces deux vieux antagonistes ont oublié douze ans de guerre et se sont ligués contre l'ennemi commun : *le Christ.*

Aussi Voltaire s'empresse-t-il d'annoncer à d'Alembert la conquête impériale que vient de faire la philosophie.

« Vous m'avez fait un vrai plaisir, lui écrit-il le 28 octobre 1769, en réduisant l'infini à sa juste valeur. *Mais voici une chose plus intéressante :* Grimm *assure que l'Empereur est des nôtres; cela est heureux, car la duchesse de Parme, sa sœur, est contre nous.* »

Maintenant il s'agit de remercier Frédéric; c'est le chef de la secte qui s'en charge encore.

« Un Bohémien qui a beaucoup d'esprit et de philosophie, nommé Grimm, m'a mandé que vous aviez initié l'Empereur à nos saints mystères ; voilà une bonne récolte pour la philosophie. »

La récolte était vraie, et peu après commence la guerre. Joseph II supprime les trois quarts des monastères, s'empare des biens ecclésiastiques, chasse de leurs cellules jusqu'à ces carmélites que la pauvreté de leur ordre et la pureté de leur règle paraissaient devoir protéger contre l'avarice du prince ou la réforme du philosophe.

Le progrès continue, la récolte augmente. Le 25 novembre 1770, d'Alembert écrit :

« Nous avons pour nous l'impératrice Catherine, le roi de Prusse, le roi de Danemark, la reine de Suède, son fils, beaucoup de princes de l'Empire et toute l'Allemagne. »

Aussi, de son côté, Voltaire écrit-il à Frédéric, le même mois et presque le même jour :

« Je ne sais pas ce que pense Mustapha sur l'immortalité de l'âme. Je pense qu'il ne pense pas. Pour l'impératrice de Russie, la reine votre sœur, le roi de Pologne, le prince Gustave, fils de la reine de Suède, j'imagine que je sais ce qu'ils pensent »

Ainsi, voilà, de compte fait, un empereur, une impératrice, une reine et quatre rois qui aident Voltaire à écraser *l'infâme.*

Au XIIe et au XIIIe siècle, on se croisait pour le Christ ; au XVIIIe on se croise contre lui.

Aussi l'admiration que les philosophes ont pour Catherine dépasse-t-elle encore celle qu'ils ont pour Frédéric.

« Nous sommes trois, lui écrit Voltaire :

Diderot, d'Alembert et moi, qui vous dressons des autels. »

Ce à quoi Catherine répondait :

« Laissez-moi sur la terre ; je serai plus à même d'y recevoir vos lettres et celles de vos amis. »

Bientôt le roi de Danemark, qui ne veut pas être en retard, se joint à la ligue ; tout jeune, le bourreau de son médecin et de son favori Struensée a eu des tendances philosophiques ; à dix-sept ans, il est venu en France et il a dit à Fontainebleau :

— C'est M. de Voltaire qui m'a fait homme et qui m'a appris à penser.

Maintenant que les philosophes se sont assuré les princes, maintenant, comme le dit Voltaire, que le triomphe est complet et qu'il a écrasé *l'infâme,* il passe tout douce-

ment, insensiblement, de la religion à la royauté, de l'autel au trône.

Et ce qu'il y a d'étrange, ce qui prouve que c'est une fatalité qui le pousse, ce qui prouve que c'est une mission qu'il accomplit, c'est que Voltaire aime les rois; c'est que Voltaire aime la monarchie; c'est qu'il aime surtout ces faveurs aristocratiques qui émanent du trône; c'est qu'un titre de gentilhomme le rend heureux en France; c'est qu'une clef de chambellan le comble de joie en Prusse; c'est qu'il passe la première partie de sa vie à célébrer Louis XIV, Henri IV, Charles XII, Pierre Ier, Catherine II et Frédéric; c'est qu'il écrit à Marmontel des lettres comme celle-ci :

« Vu la protection de M. de Choiseul et de madame de Pompadour, vous pouvez tout m'envoyer sans risques. On sait que nous aimons le roi et l'État; ce n'est pas chez nous

que les Damiens ont entendu des discours séditieux. Je dessèche des marais, je bâtis une église, je fais des vœux pour le roi. Nous défions tous les jansénistes et tous les molinistes d'être plus attachés au roi que nous ne le sommes. Il faut donc, mon cher ami, que le roi sache que les philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques et les hypocrites de son royaume. » (13 août 1760.)

Ce n'est point à Marmontel seul que Voltaire adresse ses professions de foi royalistes. Voyez ce fragment de lettre à Helvétius (il est du 27 octobre 1760) :

« C'est l'intérêt du roi que le nombre des philosophes augmente et que celui des fanatiques diminue. Nous sommes tranquilles, et tous ces gens-là sont des perturbateurs. Nous sommes citoyens, et ils sont séditieux. Les bons serviteurs du roi triompheront à Paris, à Vorrey et même aux Délices. »

Thiriot, philosophe économiste, lui envoie la *Théorie de l'impôt.*

« J'ai reçu la *Théorie de l'impôt,* répond Voltaire : théorie obscure, théorie absurde, et toutes ces théories viennent mal à propos pour faire accroire aux étrangers que nous sommes sans ressource et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. Voilà de plaisants citoyens et de plaisants amis des hommes. Qu'ils viennent, comme moi, sur la frontière, ils changeront bien d'avis. Ils verront combien il est nécessaire de faire respecter le roi et l'État. Par ma foi ! l'on voit tout de travers à Paris. »

Ainsi, voilà trois affirmations au lieu d'une. Nous en citerions cinquante, mais ces trois suffisent à ce qu'il nous paraît.

Attendez. Le jour d'attaquer la royauté est venu. Voltaire, malgré toutes les pro-

testations qu'il vient de faire, ne manquera pas à l'appel; il viendra un des premiers dans la lice; depuis longtemps, d'ailleurs, il a déjà attaqué la royauté en vers, tant au théâtre que dans ses épîtres; mais la poésie a ses licences, la rime ses besoins.

Un académicien de Marseille lui écrit pour l'inviter à visiter la fille de la vieille Phocée.

« Je me rendrais à votre invitation, répond Voltaire, si Marseille était encore une république grecque; car j'aime beaucoup les académies, *mais j'aime encore mieux les républiques*. Heureux les pays où nos maîtres viennent chez nous et ne se fâchent point si nous n'allons pas chez eux! »

Vous le voyez, Voltaire suit les avis de d'Alembert; il procède peu à peu, il avance pas à pas. Il ne déteste pas encore les monarchies, mais il aime déjà les républiques. Nous

allons le suivre dans son progrès républicain.

Maintenant une lettre de d'Alembert qui prouve qu'il marche du même pas que le maître ; elle est du 19 janvier 1769, et adressée à Voltaire :

« Vous aimez la liberté et la raison, mon cher et illustre confrère, et l'on ne peut guère aimer l'une sans l'autre. Eh bien, voilà un digne philosophe républicain que je vous présente et qui vous parlera philosophie et liberté : c'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède, homme du plus grand mérite et de la plus grande réputation dans sa patrie. Il est digne de vous connaître, et par lui-même, et par le cas qu'il fait de vos ouvrages, qui ont tant contribué à répandre ces deux sentiments parmi ceux qui sont dignes de les éprouver. »

Que dites-vous de ce *philosophe républicain*

qui est en même temps chambellan du roi de Suède?

Et ne croyez pas que Voltaire se trompe sur le sort que le travail philosophique réserve à l'avenir.

Lisez ce paragraphe d'une lettre à M. le marquis de Chauvelin, et dites-moi si le prophète de malheur s'est trompé.

« *Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui* ARRIVERA IMMANQUABLEMENT *et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais ils arrivent. La lumière est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage.*

« *Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses.* »

La lettre est du 2 mars 1764.

Ainsi, c'est vingt-six ans avant que ce beau tapage se fasse que Voltaire le prévoit, c'est vingt-six avant que ces belles choses arrivent que Voltaire les prédit.

Aussi, voyez ce que dit, vingt-six ans après, c'est-à-dire dans son numéro du samedi 7 août 1790, le *Mercure de France,* en rendant compte de la *Vie de Voltaire* par Condorcet :

« Il semble qu'il était possible de développer davantage les obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire. Les circonstances actuelles fournissaient une belle occasion. Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés, ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront à ceux qui savent réfléchir que le premier auteur de cette grande révolution qui étonne l'Europe, et qui répand de tous côtés l'espérance chez

les peuples et l'inquiétude dans les cours, c'est sans contredit Voltaire. C'est lui qui a fait tomber le premier la plus formidable barrière du despotisme : le pouvoir religieux et sacerdotal. S'il n'eût pas brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût brisé celui des tyrans. L'un et l'autre pesant ensemble sur nos têtes, le premier une fois secoué, le second devait l'être bientôt après. »

Maintenant à ce travail de la puissante trinité encyclopédique, à ce travail quotidien, incessant, combiné dans sa progression, et pareil à celui de l'ingénieur qui peut dire quel jour la ville qu'il assiége sera forcée de se rendre, joignez le travail partiel de Rousseau, de Bayle, de Raynal, d'Helvétius, de Grimm, du baron d'Holbach, et vous aurez une idée exacte de la part que les philosophes auront eue à cette révolution dont nous allons écrire l'histoire.

Aussi ne croyez pas que ce travail, moitié souterrain, moitié extérieur, s'accomplisse sans jeter l'épouvante parmi les ordres de l'État, chargés depuis des siècles de défendre la forme monarchique comme conservatrice de la société. Le clergé surtout, le clergé, tout en manquant de religion et de mœurs, le clergé ne manque pas de prévoyance. Ses remontrances, ses observations, ses prophéties se succèdent.

Voyez d'abord les *doléances* suivantes. Il est vrai qu'elles sont adressées à M. de Loménie, archevêque de Toulouse, auquel il ne manque, pour faire un excellent archevêque, qu'une seule chose : c'est de croire en Dieu.

« Nous n'insisterons pas, disaient les évêques à Louis XV dans l'assemblée de 1765, sur l'intérêt pressant qu'a Votre Majesté d'arrêter les progrès de la nouvelle philosophie dont les ouvrages que nous venons de

flétrir sont les fruits malheureux, et qui renchérissent sur la philosophie que l'Évangile avait ensevelie, et qui renaît de ses cendres, non pour rétablir le culte et les sacrifices, ni même pour s'en tenir à la fausse sagesse de Rome païenne et d'Athènes, mais pour détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes.

« Votre Majesté est trop instruite des avantages que la religion apporte aux nations, et surtout du tout-puissant appui qu'elle prête à l'autorité des rois, pour ne pas regarder l'impiété, qui cherche à la détruire, comme le plus grand fléau dont son règne puisse être affligé.

« Ce fléau, dont nous nous plaignons, ne cessera d'affliger ses États que lorsque la librairie sera assujettie à des règlements fidèlement exécutés.

« Ainsi pensèrent et agirent vos illustres prédécesseurs lorsque le luthéranisme, après

avoir désolé l'Allemagne, cherchait à s'introduire en France. La piété de ces grands rois et des magistrats dépositaires de leur autorité prit des mesures rigoureuses pour repousser les livres pernicieux. Ces mesures sont dans les lois de 1542, 1547 et 1551.

« Nous vous supplions, sire, de vous faire représenter ces lois et règlements. Votre Majesté y verra des exemples de sagesse et de sévérité dignes d'être imités. Elle y verra les auteurs, les libraires et ceux qui achètent ces livres, condamnés à des peines sévères; la voie du *Monitoire* employée contre ceux qui les recèlent et s'obstinent à les garder.

« Nous sommes bien éloignés, sire, de vouloir donner des entraves au génie et arrêter les progrès des connaissances humaines, mais nous devons représenter à Votre Majesté que la contagion dont vos États sont menacés est comparable à celle du luthéra-

nisme, contre laquelle vos illustres prédécesseurs prirent tant de mesures.

« Nous TOUCHONS *au moment fatal* OU LA LIBRAIRIE PERDRA L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

« Le clergé est de tous les ordres de l'État le premier et celui à qui il importe le plus de maintenir les mœurs, la religion et *même* LES LOIS FONDAMENTALES DE LA MONARCHIE. Il serait juste et sage que la librairie fût soumise à notre inspection, et que nous fussions appelés à une administration où nous avons tant d'intérêt à prévenir les abus.

« Nous ne sollicitons pas une nouvelle loi, nous nous bornons à demander à Votre Majesté de remettre en vigueur les lois anciennes.

« Les malheurs dont nous sommes menacés rendent leur exécution encore plus nécessaire.

« Votre clergé, sire, n'ignore pas que Votre Majesté a donné souvent des ordres

pour qu'on réprimât cette licence qui répand parmi vos peuples tant de mauvais livres. Mais si tous ceux à qui l'exécution de vos ordres est confiée ne daignent pas ouvrir les yeux sur les contraventions, ou si, par permissions tacites, ils semblent vouloir établir une intelligence entre l'impiété et le gouvernement, il faut que, malgré les intentions pures de Votre Majesté, la religion s'affaiblisse parmi nous, et que la France se précipite tôt ou tard dans la nuit de l'erreur. »

Voilà pour les mauvais livres, pour ces livres infâmes dont nous avons parlé. Maintenant voici pour les livres philosophiques; c'est cinq ans après que le clergé se soulève et écrit au roi :

« L'impiété en veut tout à la fois à Dieu et aux hommes. Elle ne sera satisfaite que

lorsqu'elle aura anéanti toute puissance divine et humaine.

« Si Votre Majesté révoquait en doute cette triste vérité, nous sommes en état de vous en montrer la preuve dans un livre irréligieux récemment répandu parmi vos peuples sous le nom spécieux de SYSTÈME DE LA NATURE.

« L'athéisme y est enseigné à découvert. L'auteur de cette production, la plus criminelle que l'esprit humain ait encore osé enfanter, ne croit pas encore avoir fait assez de mal aux hommes, en leur enseignant qu'il n'y a dans le monde *ni liberté, ni Providence, ni Être spirituel, ni vie à venir*. Il porte ses regards sur les sociétés et sur les chefs qui les gouvernent. Il n'y trouve qu'un vil assemblage d'hommes ignorants, corrompus et prosternés *devant des prêtres qui les trompent et des princes qui les oppriment*. Il ne voit dans l'heureux accord entre l'empire

et le sacerdoce qu'une ligue contre la vertu et le genre humain. Il apprend aux nations que les rois n'ont et ne peuvent avoir sur elles d'autre autorité que celle qu'il leur a plu de leur confier ; qu'elles sont en droit de la BALANCER, MODÉRER, RESTREINDRE, DE LEUR EN DEMANDER COMPTE ET MÊME DE LES EN DÉPOUILLER, si elles le jugent convenable à leurs intérêts.

« Il les invite à user avec courage de ce droit ; il leur annonce qu'il n'y aura de véritable bonheur pour elles que lorsqu'elles auront forcé les souverains à n'être que les représentants du peuple et les EXÉCUTEURS DE SA VOLONTÉ.

Aussi Louis XV alarmé répond-il :

« *J'applaudis aux instances du clergé. Je regarde l'impiété comme un fléau d'autant plus dangereux, qu'elle sait éluder les soins*

qu'on prend pour en arrêter le cours. Mon amour pour la religion et son rapport avec le bien de mon État doivent répondre à l'assemblée de ma vigilance. Les ordres nouveaux que je vais donner seront une preuve de l'attention particulière que j'aurai toujours à ses représentations. »

De son côté, le parlement agit. Le 18 août 1770, il condamne au feu *le Christianisme dévoilé; Dieu et les Hommes;* le *Système de la nature; la Contagion sacrée; l'Enfer détruit*, etc., etc.

Enfin, en 1772, les évêques et les prélats renouvellent leurs remontrances.

« L'impiété, disent-ils, abuse cette fois trop audacieusement de l'art d'écrire pour rompre les liens du christianisme et de la dépendance. Les livres sont devenus une peste générale qui désole la nation. De là

l'effervescence des esprits et cette affligeante révolution qui s'achève tous les jours sous nos yeux dans les mœurs publiques. Nous ne pouvons nous dispenser, sire, de représenter à Votre Majesté que dans plusieurs provinces les protestants tiennent des assemblées pour l'exercice de leur religion. Elles ne sont plus voilées du secret et de l'obscurité dont elles cherchaient auparavant à se couvrir pour échapper aux magistrats. Nous n'insisterons pas, sire, sur les dangers de ces associations. »

Au nombre de ces sociétés dont parlent les évêques, il en est une dont, de son côté, Voltaire a dit deux mots.

C'est celle des francs-maçons, laquelle a produit les templiers au XIIe siècle, et les illuminés au XVIIIe.

VII

Francs-maçons. — Chevaliers du Temple. — Illuminés.

Toute société mystérieuse fondée dans un but politique ou religieux a, selon la progression des grades qu'occupent ses membres, des *voyants* et des *aveugles* :

Les aveugles, qui se contentent du but apparent;

Les voyants, qui approfondissent le but caché.

Il en est de même de la société des francs-maçons, qui, pour les Écossais, remonte au XIIIe siècle ; pour les Allemands, au XVe ; pour les Français, au XVIIIe, et qui, pour les hommes de tous les pays qui veulent étudier sa marche à travers les siècles, se perd dans la sombre nuit des premiers temps.

Les loges maçonniques commencèrent à éveiller l'inquiétude des gouvernements vers le milieu du dernier siècle.

Ce sont les états de Hollande qui, les premiers, se préoccupent de cette société mystérieuse, qui vient on ne sait de quel pays, qui marche vers on ne sait quel but, qui a un secret qu'elle ne révèle qu'aux forts, après que ces forts ont subi de terribles épreuves.

Le 16 octobre 1735, des francs-maçons venus d'Angleterre s'assemblent, à Amsterdam, dans une maison du Stel-Steeg, qu'ils ont louée pour y tenir loge, quand une foule fa-

natique, excitée par le clergé, envahit le lieu des séances, brise les meubles, et se livre aux actes de la plus brutale violence sur les membres de la société qui n'ont point quitté la loge.

Les francs-maçons portent plainte; mais loin qu'il soit fait droit à leur demande, les états généraux déclarent, le 30 du même mois de la même année 1735, que, quoique la conduite des membres de cette société ne présente rien de dangereux pour la tranquillité publique, les assemblées n'en sont pas moins interdites pour prévenir les mauvaises conséquences qui pourraient en résulter.

Le 10 septembre 1737, la France suit l'exemple de la Hollande. Un commissaire de police, nommé Jean de l'Espinay, apprend qu'une assemblée de francs-maçons doit se tenir à l'enseigne de *Saint-Bonnet*, à la Râpée. Il s'y transporte, déclare à ceux qu'il y trouve que de telles assemblées sont prohi-

bées par les dispositions générales des ordonnances du royaume et par les arrêts du parlement, et les francs-maçons se retirent malgré les protestations du duc d'Antin, qui survient pendant la harangue de Jean de l'Espinay, et qui le rudoie vertement.

Un an après, c'est le lieutenant de police Hérault lui-même qui procède contre les délinquants. Il se rend de sa personne, le 27 décembre 1738, à l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Écus, arrête plusieurs frères et les fait enfermer au For-l'Évêque.

Le 5 juin 1744, une sentence du Châtelet fait défense aux francs-maçons de se former en loge, et aux propriétaires de maisons ou cabaretiers de les recevoir, sous peine de payer trois mille francs d'amende.

De son côté, en 1738, Clément XII lance contre les francs-maçons la fameuse bulle d'excommunication, renouvelée par Clément XIV.

C'est Jean Gaston, dernier grand-duc de la maison de Médicis, qui prend, en 1737, ombrage des réunions maçonniques qui commencent à s'organiser en Toscane, et qui les dénonce à Clément XII, comme propageant des doctrines condamnables.

Le 18 février 1739, un écrit apologétique de la franc-maçonnerie, publié à Dublin, est brûlé à Rome par la main du bourreau.

Enfin, en 1748, le conseil de Berne les supprime par toute la Suisse.

Quelles causes réelles avaient motivé cette proscription en France, en Hollande, en Italie et en Suisse? C'est ce que nous allons essayer de raconter.

Nous ne sommes point franc-maçon, par conséquent nul ne pourra nous reprocher de trahir le secret de la secte. Ce que nous en savons, c'est donc purement et simplement ce que nos propres études nous ont appris.

C'est toujours à l'Égypte qu'il faut que

notre société moderne remonte pour chercher la source de toute science. La mystérieuse Égypte, fille de l'Inde et mère de la Grèce, est le berceau de la civilisation répandue sur l'hémisphère occidental, et a descendu le Nil avec Éléphantine, Thèbes et Memphis; puis, s'échevelant avec les mille canaux du Delta, s'est répandue fécondante sur le monde de Sardanapale, de Nabonassar, d'Alexandre, d'Annibal et de Jules César.

Chez les Égyptiens, chaque science était soumise à un noviciat ou à des épreuves, afin que l'initiateur ou le maître fût bien assuré de la vocation de l'adepte ou de l'élève.

Il en fut de l'architecture, et surtout de l'architecture sacrée, comme des autres branches de l'éducation. Les jeunes gens qui se faisaient instruire dans cet art étaient en même temps initiés aux mystères de la religion, et formaient, en dehors du sacerdoce,

une caste ou une corporation qui, sur les dessins tracés par les prêtres, édifiait les temples et autres monuments consacrés au culte des dieux. Ces architectes étaient tenus en grand honneur parmi les Égyptiens, et dans les ruines de la ville de Syène, au milieu des tombeaux des premiers pharaons de la dix-huitième dynastie, on distingue quelques sarcophages appartenant à des chefs de travaux ou à des inspecteurs de carrière de Silsilis [1].

Les Égyptiens envoyèrent des colonies en Grèce. Ces colonies y portèrent avec elles leurs mystères et leurs institutions. Seulement les dieux primitifs, nommés dans une autre langue, prirent d'autres noms : Osiris s'appela Bacchus ou Dionysius; Isis s'appela Cérès; la Pamélia égyptienne ne fut plus que la Dionysia grecque. Rien d'étonnant,

[1] Clavel, *Histoire de la Franc-maçonnerie.*

par conséquent, que la secte des architectes sacrés se retrouve en Grèce comme en Égypte.

Les prêtres de Dionysius ou de Bacchus élèvent les premiers théâtres, instituent les premières représentations dramatiques. Thespis, le créateur de la tragédie, avait vu dans un petit bourg de l'Attique, aux fêtes de Bacchus, un chanteur monté sur une table former une espèce de dialogue avec le chœur. Or, ces représentations primitives, que Thespis avait vues et qu'il perfectionna, étaient liées au culte du dieu, et les *architectes* chargés de la construction de ces édifices tenaient au sacerdoce par l'initiation.

On les appelait ouvriers dionysiens ou dionysiastes.

C'était mille ans avant notre ère environ. Ces ouvriers avaient le privilége exclusif de construire les temples, les théâtres, les édifices publics dans toute la contrée. Les ruines

de ces édifices attestent encore aujourd'hui la sublimité de leur art. Leur nombre alla s'augmentant et se répandant sur les contrées voisines de la Grèce. On les retrouve dans la Syrie, dans l'Inde et dans la Perse.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, les rois de Pergame leur donnent Théos pour demeure. Alors ils s'organisent, et leur organisation offre une ressemblance parfaite avec celle des francs-maçons du XVIIe siècle.

Ils ont une initiation particulière ; ils ont des mots et des signes de reconnaissance ; ils sont séparés en communautés, en colléges, en synodes, en sociétés, en loges enfin.

Ces loges portent des titres spéciaux : l'une s'appelle la *Communauté d'Allah,* l'autre la *Communauté des compagnons d'Eschine.* Chacune de ces tribus est dirigée par un maître, surveillée par des présidents élus chaque année. Ils s'appellent *frères,* et, dans leurs cérémonies mystérieuses, les frères se

servent des outils de leur profession. Ils ont à certaines époques des banquets et des assemblées générales. A ces banquets, ils portent des toasts symboliques ; à ces assemblées générales, ils décernent des prix aux plus habiles ouvriers. Parmi eux, point d'indigents, les plus riches leur doivent secours. Si un ouvrier est malade, chacun est obligé de venir à son aide. Si le malade meurt et qu'il ait bien mérité de la confraternité, on lui élèvera un monument funéraire dans le cimetière de Severhesar et d'Esaki, comme aux architectes ses aïeux. On en a, deux mille ans auparavant, élevé dans la ville de Syène.

Attalus, roi de Pergame, était affilié à cette société.

Cette société était donc répandue, comme nous l'avons dit, en Égypte, en Grèce et en Asie Mineure, en Syrie, dans la Perse et dans l'Inde ; la Phénicie, englobée dans la Syrie, la Phénicie, qui consistait en une langue de

terre s'étendant le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus jusqu'à Tyr, avait des établissements pareils.

De leur côté, les Juifs, qui venaient d'Égypte comme les Phéniciens, avaient fait en Égypte le métier de maçons.

De là, malgré la répugnance des Juifs pour se mêler à aucune autre nation; de là, le mélange de maçons juifs et de maçons phéniciens pour la construction du temple de Salomon, construit, dit Josèphe, sur le même plan que celui d'Hercule et d'Astarté à Tyr.

Or, ces ouvriers, qui bâtissaient le temple et qui ne parlaient pas tous la même langue, puisque les uns étaient Égyptiens, les autres Juifs et les autres Phéniciens, ces ouvriers se reconnaissaient entre eux au moyen de mots et de signes secrets qui étaient les mêmes pour les maçons de toutes les contrées.

De là, cette communication facile établie entre la Judée et la Phénicie. Voilà pourquoi

le roi de Tyr autorise Salomon à couper les plus beaux cèdres du mont Liban ; voilà pourquoi, sur sa demande, il lui envoie Hiram, son architecte, homme très-habile, et qui est comme son père ; voilà pourquoi il fait mettre sur des radeaux les bois coupés, et par ces radeaux les fait transporter à Joppé, d'où Salomon les fera facilement transporter à Jérusalem.

« Et Salomon fit le dénombrement de tous les *prosélytes* qui se trouvaient dans la terre d'Israël, depuis le dénombrement qu'en avait fait David, son père ; et il s'en trouva cent cinquante-trois mille six cents.

« Il en choisit soixante et dix mille pour porter les fardeaux, quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et *trois mille six cents pour diriger les travaux* [1]. »

Hiram dirigea toute cette œuvre.

Nous verrons plus tard ce que la tradition

[1] *Les Paralipomènes*, chap. II.

maçonnique emprunte à ces deux chapitres de la Bible, relativement à la construction et à la description du temple.

« Alors, dit Scaliger, se forma une société qui se chargea d'entretenir le temple et d'en orner les portiques, et dont les membres prirent le nom de *chevaliers du temple de Jérusalem.* »

Du sein de cette société des chevaliers du temple de Jérusalem sort la secte des Esséniens, à laquelle, dit Eusèbe, Jésus fut initié.

Trois mille ans après, c'est encore, dans certaines circonstances solennelles, la pose des francs-maçons modernes.

Les ouvriers du temple apparaissent à Rome sous Numa, sept cent quatorze ans avant notre ère. Il s'établit à Rome des colléges d'architectes (*collegia fabrorum*) ; les organisateurs furent des Grecs que Numa fit venir de l'Attique. Ces sociétés portent aussi le nom de *Fraternitates*.

Ces sociétés, ces fraternités, ces colléges d'architectes, avaient des franchises particulières, une juridiction et des juges distincts. Elles jouissaient de l'immunité des contributions, immunités qui leur furent continuées à travers l'empire et dans le moyen âge, et d'où elles prirent leurs noms de maçons libres et de francs-maçons.

La plus fameuse communauté de maçons libres était celle de la ville de Côme, que l'on nommait *Magistri Comacini*, c'est-à-dire Maîtres de Côme.

Ce sont ces communautés qui couvrent l'Italie d'édifices religieux, tandis que quelques-unes d'entre elles se constituent en une grande association, passent les Alpes d'un côté, les Apennins de l'autre, et se répandent dans tous les pays où le catholicisme manque d'églises et de monastères. Alors ces communautés de maçons libres ne se composent plus seulement d'Italiens, mais de Grecs,

d'Espagnols, de Français, de Portugais, de Belges, d'Anglais et d'Allemands.

Vers la fin du xve siècle, des personnes admises dans ces sociétés industrielles et artistiques, en qualité de membres d'honneur et de patrons, commencent à former des sociétés particulières qui abandonnent le côté matériel et commencent à fonder le côté mystique. En 1512, Florence nous offre l'exemple d'une de ces sociétés de savants et de personnages politiques. Ses symboles sont la truelle, le marteau et l'équerre; son patron est celui des maçons d'Écosse, saint André.

En attendant, les sociétés purement artistiques accomplissent leur grande œuvre. Ce sont elles qui sèment par l'Europe ces gigantesques efflorescences de granit qui font encore aujourd'hui l'admiration des poëtes et le désespoir des architectes. Au xiiie et au xive siècle, elles élèvent les cathédrales de

Cologne et de Meissen; en 1440, celle de Valenciennes; en 1385, le couvent de Balatha en Portugal, le monastère du Mont-Cassin en Italie. Ainsi, dans le dôme de Wurtzbourg, devant la porte de la chambre des morts, deux colonnes s'élèvent, portant l'une sur son chapiteau le mot *Jachin*, et l'autre sur son fût le mot *Booz*, qui appartiennent tous deux au répertoire maçonnique. Ainsi, enfin, la figure du Christ qui occupe le faîte du portail de droite de l'église Saint-Denis a la main gauche en équerre sur la poitrine, à hauteur du menton, position familière encore à nos francs-maçons actuels.

Les renseignements les plus exacts que nous possédions sur les sociétés maçonniques de cette époque sont ceux qui nous sont conservés par l'abbé Grandidier. Ces renseignements, il les a puisés dans un vieux registre de la compagnie des maçons de Strasbourg, qui ont bâti la cathédrale. L'œuvre merveil-

leuse a été commencée en 1277, sous la direction de Hervyn de Steinbach, et a été achevée en 1439 seulement. Les maçons qui élevaient le monument étaient divisés en trois catégories : maîtres, maçons et apprentis. Ils s'assemblaient dans une *hutte* (MACEREA) ; ils prenaient pour emblèmes les outils de leur profession : l'équerre, le compas et le niveau. Ils se reconnaissaient à des signes particuliers; ils admettaient comme des associés libres des personnes qui n'exerçaient point la profession de maçons. Enfin ce signe bien connu, l'équerre et le compas entourant un G, servait de marque à Jean Greeninger, éditeur à Strasbourg en 1525.

A Strasbourg comme partout, ces corporations avaient un chef qui gouvernait la troupe, et sur dix hommes, un maître qui dirigeait les neuf autres.

Mais c'est en Angleterre surtout que les mystères maçonniques légués par les Ro-

mains, un instant non pas perdus, mais effrayés pour ainsi dire par les guerres des Pictes, des Scots et des Saxons, reparaissent dès que ces derniers sont les paisibles dominateurs de l'île. Aussitôt aux débris des traditions nationales ils adjoignent les puissances extérieures. Ils appellent en Angleterre les architectes de France, d'Italie, d'Espagne, de Constantinople, qui se retirent, c'est vrai, devant les invasions des Danois, mais dont le contact a suffi pour raviver tous les vieux instincts maçonniques, auxquels Athelsthan, petit-fils d'Alfred le Grand, donne une nouvelle vie, en faisant bâtir plusieurs églises et plusieurs palais. En outre, dans une assemblée générale de la confraternité, qui se tient à York au mois de juin 926, et que préside Corvin, le plus jeune des fils du roi, un code de lois à l'usage des maçons d'Angleterre est colligé, débattu, arrêté.

Bientôt l'agrégation aux sociétés maçon-

niques devient une mode ; des princes, des rois se font recevoir et s'honorent du titre de grands maîtres. C'est alors que l'ordre du Temple apparaît, et, avec son esprit d'ambition, comprend ce que l'on peut faire de ce réseau d'associations qui couvre le monde ; il s'empare des loges maçonniques en Allemagne, en France, en Italie ; voile ses projets politiques sous la philanthropie de ses travaux ; jette des ponts, bâtit des hospices, trace des chemins qui portent encore son nom, entretient les trois routes romaines d'Espagne, élève avec la rapidité de la féerie ces mille églises à clochers de pierres que la tradition populaire lui attribue encore aujourd'hui, et qui dressent leur arête de granit en France, en Espagne et en Italie ; en Italie surtout, où elles s'appellent encore églises *della Massone* ou *della Maccione*, c'est-à-dire de la Maçonnerie.

Pour lui donner plus de force, la maçon-

nerie anglaise avait besoin de la persécution. Cette persécution ne lui manqua point : à l'instigation de l'évêque de Winchester, tuteur de Henri VI, alors mineur, un édit fut porté contre elle en 1425, et le 27 décembre 1561, la confraternité tenant son assemblée annuelle à York, la reine Élisabeth envoya un détachement d'hommes d'armes pour la dissoudre. Mais les hommes d'armes, au lieu de procéder à la dissolution de l'assemblée et à l'évacuation de la loge, furent introduits dans le *Temple*, convaincus qu'il ne s'y passait rien de contraire au respect dû à la reine et à l'obéissance due aux lois du royaume, et reçus maçons eux-mêmes, après avoir été soumis aux épreuves.

Dès lors Élisabeth renonce à persécuter les maçons, et rend un édit qui abroge celui de Henri VI.

En Écosse, la maçonnerie prend les mêmes proportions; seulement, en 1427, Jacques II

retire aux maçons l'élection du grand maître, et confère cette charge à William Saint-Clair, baron de Rosslyn, et à ses héritiers en ligne directe, hérédité confirmée en 1630 par les maçons écossais.

Enfin, en 1703, la loge de Saint-Paul, à Londres, aujourd'hui l'*Antiquité n° 2*, prit une décision qui changea entièrement la face de la confrérie.

Cette décision arrête « que les priviléges de la maçonnerie ne seront plus désormais le privilége exclusif des maçons constructeurs, et que les hommes des différentes professions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés dans l'ordre. »

Du jour de cette décision, rendue au commencement du siècle philosophique qui devait produire les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu, les Diderot, les d'Alembert, les Raynal, les Helvétius et

les d'Holbach, date l'ère nouvelle de la maçonnerie.

De cette époque aussi, selon toute probabilité, date sa transformation : d'artistique elle devient politique et va accomplir, au profit de la liberté, l'œuvre que les chevaliers du Temple avaient voulu lui mettre entre les mains au profit de leur ambition, et qui, si largement commencée, avait été tout à coup interrompue par le procès des chevaliers du Temple et par le supplice du grand maître.

Maintenant, passons de l'*Histoire de la maçonnerie* de M. Clavel à l'*Histoire du jacobinisme* du père Barruel, et au procès de Cagliostro.

Il s'en faut de beaucoup que l'abbé Barruel envisage la franc-maçonnerie sous cet aspect innocent que lui accorde l'historien moderne. Le père Barruel voit au contraire dans la franc-maçonnerie une

conspiration permanente contre la royauté, dont les grands maîtres pendant l'antiquité, dont les templistes pendant le moyen âge, et dont les rose-croix dans les temps modernes, ont seuls connu le secret.

Ainsi, selon M. Clavel, voici le secret révélé aux maîtres. Nous copions textuellement.

« Hiram-Abi, célèbre architecte, avait été envoyé à Salomon par Hiram, roi de Tyr, pour diriger les travaux de construction du temple de Jérusalem. Le nombre des ouvriers était immense. Hiram-Abi les distribua en trois classes qui recevaient chacune un salaire proportionné au degré d'habileté qui les distinguait.

« Ces trois classes étaient celles d'apprenti, de compagnon et de maître. Les apprentis, les compagnons et les maîtres avaient leurs mystères particuliers et se reconnaissaient entre eux à l'aide de signes, de mots et d'attouchements qui leur étaient propres. Les

apprentis touchaient leur salaire à la colonne *B*, les compagnons à la colonne *J*, les maîtres dans la chambre du milieu, et le salaire n'était délivré, par les payeurs du temple, à l'ouvrier qui se présentait pour le recevoir, que lorsqu'il avait été scrupuleusement *tuilé* dans son grade. Trois compagnons, voyant que la construction du temple approchait de sa fin, et qu'ils n'avaient pu encore obtenir les mots de maître, résolurent de les arracher par la force au respectable Hiram, afin de passer pour maîtres dans d'autres pays et de s'en faire adjuger la paye. Ces trois misérables, appelés Jubelas, Jubelos, et Jubelum, savaient qu'Hiram allait tous les jours à midi faire sa prière dans le temple, pendant que les ouvriers se reposaient. Ils l'épièrent, et dès qu'ils le virent dans le temple, ils s'embusquèrent à chacune des portes: Jubelas, à celle du midi; Jubelos, à celle de l'occident, et Jubelum, à celle de l'orient. Là, ils atten-

dirent qu'il se préparât pour sortir. Hiram se dirigea d'abord vers la porte du midi ; il y trouva Jubelas qui lui demanda le mot de maître, et qui, sur son refus de le lui donner avant qu'il eût fini son temps, lui assena en travers la gorge un coup violent d'une règle de vingt-quatre pouces, dont il était armé.

« Hiram-Abi s'enfuit à la porte d'occident. Il trouva là Jubelos, qui, ne pouvant pas plus que Jubelas obtenir de lui le mot de maître, lui porta au cœur un coup furieux avec une équerre en fer.

« Ébranlé du coup, Hiram-Abi recueillit ce qui lui restait de forces, et tenta de se sauver par la porte de l'orient. Il y trouva Jubelum qui lui demanda, comme ses deux complices, le mot de maître, et qui, n'obtenant pas plus de succès, lui déchargea sur le front un si terrible coup de maillet, qu'il l'étendit mort à ses pieds.

« Les trois assassins, s'étant rejoints, se

demandèrent réciproquement la parole de maître. Voyant qu'ils n'avaient pu l'arracher à Hiram, et désespérés de n'avoir tiré aucun profit de leur crime, ils ne songèrent plus qu'à en faire disparaître les traces. A cet effet, ils enlevèrent le corps et le cachèrent sous des décombres. La nuit venue, ils le portèrent hors de Jérusalem, et allèrent l'enterrer au loin sur une montagne. Le respectable maître Hiram-Abi ne paraissant plus aux travaux comme à l'ordinaire, Salomon ordonna à neuf maîtres de se mettre à sa recherche. Ces frères suivirent successivement différentes directions, et le dixième jour ils arrivèrent au sommet du Liban. Là, un d'eux, accablé de fatigue, se reposa sur un tertre, et s'aperçut que la terre qui formait ce tertre avait été remuée récemment. Aussitôt il appela ses compagnons et leur fit part de sa remarque. Tous se mirent en devoir de fouiller la terre en cet endroit, et ils ne tardèrent pas à découvrir le corps

d'Hiram-Abi. Ils virent avec douleur que ce respectable maître avait été assassiné. N'osant, par respect, pousser leurs recherches plus loin, ils recouvrirent la fosse, et, pour en reconnaître la place, ils coupèrent une branche d'acacia qu'ils plantèrent dessus.

« Alors ils se retirèrent vers Salomon, auquel ils firent leur rapport.

« A cette triste nouvelle, Salomon se sentit pénétré de la plus profonde douleur. Il jugea que la dépouille mortelle renfermée dans la fosse ne pouvait être, en effet, que celle de son grand architecte Hiram-Abi. Il ordonna aux neuf maîtres d'aller faire l'exhumation du corps et de le rapporter à Jérusalem. Il leur recommanda particulièrement de chercher sur lui la parole du maître; observant que s'ils ne la retrouvaient pas, c'est qu'ils devaient en conclure qu'elle était perdue. Dans ce cas, il leur enjoignit de se bien rappeler

le geste qu'ils feraient et le mot qu'ils proféreraient à l'aspect du cadavre, afin que ce signe et ce mot fussent désormais substitués au signe et à la parole perdus. Les neuf maîtres se revêtirent de tabliers et de gants blancs, et, arrivés sur le mont Liban, ils firent la levée du corps. »

Voilà où s'arrête le secret des maîtres ; c'est pour retrouver ce signe, c'est pour retrouver ce mot, que la franc-maçonnerie a été fondée, et depuis plus de trois mille ans elle est inutilement à la recherche de ce mot et de ce signe.

On comprend le désappointement d'un homme qui a passé par les épreuves terribles de la franc-maçonnerie, qui a été un an apprenti, deux ans compagnon, et qui enfin, arrivé au grade de maître où il aspire pour connaître le fameux secret, apprend que le secret est encore à trouver, et n'est pas autre chose que le mot du guet, donné par

Hiram-Abi aux maîtres maçons qui bâtissaient le temple!

Il est vrai que, selon le père Barruel, le secret maçonnique a une bien autre portée, et tandis qu'on donne pour le mystère de l'ordre aux grades inférieurs cette fable de Hiram-Abi, on raconte aux grades supérieurs cette histoire de Manès.

Un mot sur Manès, d'abord.

Manès ou Many est le fondateur de la secte des manichéens; il naquit en Perse deux cent vingt ans à peu près après Jésus-Christ. A l'âge de dix-sept ans, il fut acheté par une riche veuve de la ville de Ctésiphon, qui le fit instruire avec beaucoup de soin, l'affranchit, et lui légua tous ses biens. Alors Manès adopte la doctrine de Térébinthe et de son maître, l'Égyptien Seytianus, et se met à la professer. Selon Manès, la création doit être attribuée à deux principes: l'un, essentiellement bon, qui est Dieu, l'esprit, la lumière;

l'autre, essentiellement mauvais, qui est le diable, la matière et les ténèbres. C'est du boudhisme et du christianisme ensemble, mais dans lequel Zoroastre l'emporte sur Manès. Selon Manès, l'Ancien Testament est l'œuvre du prince des ténèbres; selon Manès, Jésus-Christ, sorti de la lumière, est venu, non en réalité, mais en esprit seulement, sauver le genre humain. Lui-même n'était autre que le divin Paraclet annoncé par Jésus à ses disciples. Aussi prend-il le nom d'apôtre du Christ; aussi publie-t-il son Évangile, dont le dogme de la métempsycose, la défense de tuer un animal quelconque et l'abstinence complète de toute espèce de viande, forment les principaux points de croyance; aussi envoie-t-il dans l'Inde, dans l'Égypte et dans la Chine douze disciples à l'instar des douze apôtres; et la secte fait-elle tant de progrès, que le roi de Perse Sehaphono lui-même se fait manichéen. Mais sa ferveur n'est pas longue. Un

fils du roi tombe malade et meurt entre les mains de Manès, qui avait promis sa guérison. Alors le roi abjure. Manès est mis en prison et menacé de mort. Il parvient à s'enfuir, et, fugitif, parcourt l'Indoustan, la Chine et le Turkestan, où il vit en faisant de la peinture et de la statuaire, tout en débitant sa doctrine, en se créant de nombreux adeptes. Enfin, voulant frapper l'esprit de ses contemporains par un miracle pareil à celui de la résurrection, Manès dépose dans une caverne, découverte par lui et inconnue de tous, des vivres pour un an; puis il annonce à ses disciples qu'il va monter au ciel, d'où il ne reviendra qu'après une année révolue pour leur apporter les œuvres de Dieu. En effet, cette année passée dans la caverne, Manès apparut à ses disciples, doué, à ce qu'il disait, d'une seconde vie et rapportant du ciel le livre de sa doctrine, qu'il avait, pendant cette année de retraite, eu le temps de rédiger. Ce miracle

donna à Manès une grande popularité; et comme, vers le même temps, Sehaphono, son persécuteur, était mort, et que Hormouz Ier, son fils, lui avait succédé, celui-ci permit à Manès de rentrer en Perse, le combla de bienfaits et lui assigna pour demeure le château de Deskerels, qu'il fit bâtir exprès pour lui dans le Seistan. Ce fut la grande époque de Manès. Protégé par Hormouz, sa doctrine fit de nombreux prosélytes. Alors, aveuglé par le succès, il prit ce titre de Paraclet, qu'il avait déjà annoncé lui avoir été destiné par Jésus-Christ; puis, sous ce titre, il écrivit à Marcel, homme renommé par sa fortune et sa piété. Marcel communiqua aussitôt la lettre de Manès à Archélaüs, évêque de Cascar, qui engagea Manès à venir le trouver et à entrer en conférence avec lui. Manès accepta le défi, vint développer son système avec une grande subtilité et une profonde éloquence. Mais Archélaüs le réfuta complétement, et la doctrine catho-

lique sortit victorieuse de la discussion.

C'était un grand échec pour Manès, mais ce n'était rien en comparaison de la disgrâce qui l'attendait. Hormouz, son protecteur, mourut, et Behram Ier, son fils et son successeur, fanatique de l'ancien culte, résolut d'exterminer et les manichéens et leur chef. En conséquence, par une feinte bienveillance, il inspira à Manès une fausse sécurité, ordonna que la doctrine du prophète fût soumise à une espèce de concile, attira Manès dans ce concile, lui fit exposer sa doctrine, lui enjoignit de faire, séance tenante, quelque miracle qui prouvât sa mission divine, et comme aucun miracle ne fut fait, il ordonna que Manès fût arrêté, écorché vif, et sa peau, bourrée de paille, suspendue à l'une des portes de Djoudischaour.

L'arrêt fut exécuté presque aussitôt que rendu.

Maintenant, selon le père Barruel, ce sont les disciples de Manès, ce sont les malheu-

reux manichéens échappés à la persécution de Behram, qui, réfugiés en Afrique, en Asie et en Europe, ont été la source de toutes ces sectes d'hérétiques connues en Occident, et principalement en France, sous le nom d'Albigeois, de Cathars, de Patarins et de Bulgares. Ce serait enfin aux manichéens que les templiers auraient emprunté leurs principaux mystères, et comme les moines-soldats étaient en même temps affiliés à la maçonnerie et maîtres de toutes les loges de l'Europe, ce serait dans leurs réceptions, et surtout dans celles qui auraient suivi leur destruction, que le secret politique se serait substitué au secret artistique, et que l'histoire d'Hiram-Abi, conservée pour les grades inférieurs, aurait dans les grades supérieurs fait place à celle de Manès.

Ainsi, selon le père Barruel, l'ancienne cérémonie des manichéens, intitulée *Bema*, est la même que celle des francs-maçons dans la réception des hauts grades. Les manichéens

s'assemblaient autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins que celui des francs-maçons, rendant de grands honneurs à celui qui était couché sous ce catafalque, et qui était non plus Hiram-Abi, dont on cherchait à retrouver le secret perdu, mais Manès, dont on jurait de venger la mort.

Or, sur qui pouvait-on venger la mort de Manès, supplicié vers la fin du IIIe siècle, et de Jacques de Molay, exécuté au commencement du XIVe?

SUR LES ROIS.

L'association maçonnique était donc, selon le père Barruel, une association toute régicide, dans laquelle étaient venues se fondre trois sectes : celle des maçons, celle des manichéens, celle des templiers, pour en faire sortir, au XVIIIe siècle, la secte des illuminés, dont les maîtres portaient le titre de rose-croix, et le chef suprême celui de *Kadock* (templier), et qui prenait le titre de

la maçonnerie rectifiée, de la haute et de la stricte observance.

Voici le serment des illuminés :

« Au nom du Fils crucifié, jurez de briser les liens charnels qui vous attachent encore à père, mère, frères, sœurs, époux, parents, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs et tout être quelconque à qui vous avez promis foi, obéissance, gratitude ou service.

« Nommez le Dieu qui vous vit naître, pour exister dans une autre sphère, où vous n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des cieux.

« De ce moment, vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie et aux lois. Jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnaissez ce que vous avez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, et même de rechercher et épier ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux.

« Honorez et respectez l'*aqua-tofana* [1] comme un moyen sûr, prompt, et nécessaire pour purger le globe par la mort ou par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité ou à l'arracher de nos mains.

« Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre maudite, fuyez enfin la tentation de révéler ce que vous entendrez, car le tonnerre n'est pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra dans quelque lieu que vous soyez.

« Vivez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Voici ce que Cagliostro raconte lui-même d'une société d'illuminés dans laquelle il fut reçu.

Nous ne changeons pas un mot à son récit.

[1] Poison en usage à Pérouse.

« Je m'en allai à Francfort-sur-le-Mein, où je trouvai MM. NN*** et NN*** qui sont chefs et archiducs de la maçonnerie de la Stricte-Observance, appelée des *Illuminés*. Ils m'invitèrent à aller prendre le café avec eux. Je montai dans leur carrosse, sans avoir avec moi ni ma femme ni personne de ma maison, ainsi qu'ils m'en avaient prié. Ils me menèrent à la campagne, à la distance de trois milles de la ville. Nous entrâmes dans la maison, et après avoir pris le café nous nous transportâmes dans le jardin, où je vis une grotte artificielle. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous descendîmes quatorze ou quinze marches dans un souterrain, et nous entrâmes dans une chambre ronde au milieu de laquelle je vis une table. On l'ouvrit, et dessous était une caisse de fer que l'on ouvrit encore, et dans laquelle j'aperçus une quantité de papiers. Ces deux personnes y prirent un livre manuscrit, fait dans la

forme d'un missel, au commencement duquel était :

NOUS, GRANDS MAÎTRES DES TEMPLIERS.

« Ces mots étaient suivis d'une formule de serment conçue dans les expressions les plus horribles, que je ne puis me rappeler, mais qui contenaient l'engagement de détruire tous les souverains despotiques. Cette formule était écrite avec du sang et portait onze signatures outre mon chiffre qui était le premier, le tout écrit encore avec du sang. Je ne puis me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés ***. Ces signatures étaient celles des douze grands maîtres des illuminés; mais, dans la vérité, mon chiffre n'avait pas été fait par moi, et je ne sais comment il se trouvait là. Ce qu'on me dit sur le contenu de ce livre, qui était écrit en français, et le peu que j'en lus, me confirma encore que cette secte avait déterminé de

porter ses premiers coups sur la France, et qu'après la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et Rome en particulier; que Ximenès, dont on a déjà parlé, était un des principaux chefs de l'intrigue, et que la société a une grande quantité d'argent dispersée dans les banques d'Amsterdam, de Rotterdam, de Londres, de Gênes et de Venise. Ils me dirent que cet argent provenait des contributions que payaient chaque année cent quatre-vingt mille maçons à raison de cinq louis par personne, qu'il servait d'abord à l'entretien des chefs, en second lieu à celui des émissaires qu'ils ont dans toutes les cours, et enfin à entretenir des vaisseaux, à récompenser tous ceux qui font quelque entreprise contre les souverains et à tous les autres besoins de la secte. J'appris encore que les loges, tant de l'Amérique que de l'Afrique, montaient au nombre de vingt mille, qui chaque année, au jour de la Saint-Jean, sont

obligées d'envoyer chacune au trésor commun vingt-cinq louis d'or. Enfin ils m'offrirent des secours en argent, me disant qu'ils étaient prêts à me donner jusqu'à leur sang, et je reçus six cents louis comptant.

« Nous retournâmes ensuite à Francfort, d'où je partis le lendemain avec ma femme pour me rendre à Strasbourg. »

On comprend les dénégations de Cagliostro à l'endroit de son chiffre : c'était à des juges qu'il répondait, et c'est de son interrogatoire qu'est tiré le fragment qu'on vient de lire.

Lui-même était inventeur d'une nouvelle maçonnerie, comme le prouve la formule de la patente suivante, donnée par lui à la loge qu'il fonda à Lyon :

GLOIRE, UNION, SAGESSE,
BIENFAISANCE PROSPÉRITÉ.

« Nous, grand cophte, fondateur et grand maître de la haute maçonnerie égyptienne,

dans toutes les parties orientales et occidentales du globe ; faisons savoir à tous ceux qui verront ces présentes que, dans le séjour que nous avons fait à Lyon, beaucoup de membres de cet Orient, suivant le rit ordinaire, et qui porte le titre de *Sagesse*, nous ayant manifesté l'ardent désir qu'ils avaient de se soumettre à notre gouvernement, et de recevoir de nous les lumières et le pouvoir nécessaires pour connaître et propager la maçonnerie dans *sa vraie forme* et dans sa primitive pureté, nous nous sommes rendu à leurs vœux, persuadé qu'en leur donnant des signes de notre bienveillance, nous aurons la douce satisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de l'Éternel et pour le bien de l'humanité.

« Sur ces motifs, après avoir suffisamment établi et vérifié auprès du vénérable et de beaucoup de membres de ladite loge le pouvoir et l'autorité que nous avons à cet effet, avec le secours de ces mêmes frères, nous

créons et fondons à perpétuité, à l'Orient de Lyon, la présente loge égyptienne, et nous la constituons *loge mère* par tout l'Orient et l'Occident, lui attribuant pour toujours le titre distinctif de sagesse triomphante, et nommant pour ses officiers perpétuels, inamovibles, etc., etc., etc. »

Cette patente, entre autres emblèmes, portait une croix avec ces trois lettres L. P. D. Ces trois lettres étaient les initiales de ces trois mots :

LILIA PEDIBUS DESTRUE.

Foulez aux pieds les lis.

Maintenant, que l'on se souvienne qu'entre autres célébrités philosophiques agrégées aux loges maçonniques du XVIIe siècle, on compte : Condorcet, Voltaire, Dupuis, Lalande, Bonneville, Volney, Pauchet, Bailly,

Guillotin, la Fayette, Menou, Chapellier, Mirabeau, Sieyès, d'Holbach, et le duc d'Orléans (Philippe-Égalité), et l'on sera tenté de croire que l'opinion du père Barruel, sur l'alliance des francs-maçons et des philosophes, n'est pas tout à fait dénuée de raison et de vérité.

C'était donc dans les circonstances politiques, philosophiques et sociales, que nous venons d'exposer, que Louis XVI, l'homme le plus faible de sa race, allait monter sur le trône.

D'où venait cette espèce d'abâtardissement? Nous allons le dire.

Pour conserver les espèces animales et même végétales dans une longue jeunesse et dans une constante vigueur, la nature a indiqué le croisement des races et le mélange des familles. Ainsi la greffe, dans le règne végétal, est le principe conservateur de la bonté et de la beauté des espèces; ainsi chez

l'homme, le mariage entre parents trop proches est une cause de la décadence des individus. La nature souffre, languit et dégénère, lorsque plusieurs générations se reproduisent avec le même sang. La nature, au contraire, est avivée, régénérée, renforcée, lorsqu'un principe prolifique étranger et nouveau est introduit dans la conception.

Ainsi des héros fondent toutes les grandes races, et des hommes faibles les terminent. Voyez Henri III, le dernier des Valois; voyez Gaston, le dernier des Médicis; voyez le cardinal d'York, le dernier des Stuarts; voyez Charles IX, le dernier des Hapsbourg.

Eh bien! cette cause première de la dégénérescence des races, c'est-à-dire le mariage dans la famille qui se fait sentir dans toutes les maisons dont nous venons de nommer les descendants, est plus sensible dans la maison de Bourbon que dans aucune autre, parce que nulle part plus que dans la maison de

Bourbon il n'y eut abus de ces alliances de famille. Le sang qui régnait sur la France était en effet réputé si précieux, si grand, si sacré, qu'il ne devait se mêler à aucun sang inférieur en noblesse; de sorte que, pour obéir à ce préjugé des familles royales et catholiques européennes de ne s'allier qu'avec leurs égales, la maison de Bourbon dut borner ses mariages aux maisons de Florence, de Savoie, d'Autriche et d'Espagne.

Ainsi, par exemple, en remontant de Louis XV à Henri IV et à Marie de Médicis, Henri IV se trouve cinq fois le trisaïeul de Louis XV, et Marie de Médicis cinq fois sa trisaïeule.

Ainsi, en remontant à Philippe III et à Marguerite d'Autriche, Philippe III est trois fois son trisaïeul, et Marguerite d'Autriche trois fois sa trisaïeule.

Ainsi, sur trente-deux trisaïeuls et trisaïeules de Louis XV, on trouve six per-

sonnes de la maison de Bourbon, cinq personnes de la maison de Médicis, onze de la maison d'Autriche Hapsbourg, trois de la maison de Savoie, trois de la maison de Lorraine, deux de la maison de Bavière, un prince de la maison des Stuarts et une princesse danoise.

Ainsi donc, c'était au plus faible de la dynastie qu'était réservé le plus lourd fardeau, quand il eût fallu au roi qui avait à lutter contre cette noblesse abâtardie, contre cette société corrompue, contre ces philosophes corrupteurs, contre ces ennemis secrets et publics qui enveloppaient la monarchie, la puissance réorganisatrice de Henri IV et de Louis XIV, les deux géants de la race. Dieu, dont les desseins étaient arrêtés d'avance, employait le bon mais dégénéré et impuissant monarque, qui, après s'être appelé le duc de Berry et le Dauphin de France, devait successivement s'appeler le ROI DE

France et de Navarre, Louis le Bienfaisant, le restaurateur de la liberté, le roi des Français, M. Veto et Louis Capet.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nous avons parlé de cette fameuse lettre de mademoiselle de Valois à M. de Richelieu.

A cette lettre était jointe la narration suivante :

RELATION

De la naissance et de l'éducation du prince infortuné soustrait par les cardinaux Richelieu et Mazarin à la société, et renfermé par l'ordre de Louis XIV,

Composé par le gouverneur de ce prince au lit de sa mort.

« Le prince infortuné que j'ay élevé et gardé jusque vers la fin de mes jours, nasquit le 5 septembre 1638, à huit heures et demie du soir, pendant le souper du roy. Son frère, à présent régnant, estoit né le matin à midi pendant le dîner de son père. Mais autant la naissance du roy fut splendide et brillante, autant celle de son frère fut triste et cachée avec soin. Car le roy, averti par la sage-femme que la reyne devoit faire un second enfant, avoit fait rester dans sa chambre le chancelier de France, la sage-femme, le premier aumônier, le confesseur de la reyne et moy pour estre té-

moins de ce qu'il en arriveroit et de ce qu'il vouloit faire, s'il naissoit un second enfant.

« Déjà depuis longtemps le roy estoit adverti par prophéties que sa femme feroit deux fils, car il estoit veneu depuis plusieurs jours des pastres à Paris qui disoient en avoir eu une inspiration divine, si bien qu'il se disoit dans Paris que si la reyne accouchoit de deux Dauphins, comme on l'avoit prédit, ce seroit le comble du malheur de l'Estat. L'archevêque de Paris, qui fit venir ces devins, les fit enfermer tous deux à Saint-Lazare, parce que le peuple en estoit émeu, ce qui donna beaucoup à penser au roy, à cause du trouble qu'il avoit lieu de craindre dans son Estat.

« Arriva ce qui avoit été prédit par les devins, soit que les constellations en eussent adverti les pastres, soit que la Providence voulust advertir Sa Majesté des malheurs qui pouvoient advenir à la France. Le

cardinal à qui le roy, par un messager, avoit fait sçavoir cette prédiction, avoit respondu qu'il falloit en adviser, que la naissance de deux Dauphins n'étoit pas une chose impossible, et que dans ce cas il falloit soigneusement cacher le second, parce qu'il pourroit à l'avenir vouloir estre roy, combattre son frère pour soutenir une seconde ligue dans l'Estat et régner.

« Le roy étoit souffrant dans son incertitude, et la reyne, qui poussa des cris, nous fit craindre un second accouchement.

« Nous envoyâmes querir le roy, qui pensa tomber à la renverse, pressentant qu'il alloit être père de deux Dauphins. Il avoit dit à monseigneur l'évesque de Meaux, qu'il avoit prié de secourir la reyne : *Ne quittés pas mon épouse jusqu'à ce qu'elle soit délivrée; j'en ay une inquiétude mortelle.* Incontinent après il nous assembla; l'évesque de Meaux, le chancelier, le sieur Mono-

rat, la dame Peronnette, sage-femme, et moy, et il nous dit en présence de la reyne, afin qu'elle pust entendre, que nous en répondrions sur notre teste si nous publiions la naissance d'un second Dauphin, et qu'il vouloit que sa naissance fust un secret de l'Estat pour prévenir les malheurs qu'il en pourroit survenir, la loi salique ne déclarant rien sur l'héritage en cas de naissance de deux fils aînés du roy.

« Ce qui avoit été prédit arriva, et la reyne accoucha pendant le souper du roy d'un second Dauphin, plus mignon et plus beau que le premier, qui ne cessa de se plaindre et de crier comme s'il eût déjà esprouvé du regret d'entrer dans la vie où il auroit ensuite tant de souffrances à endurer. Le chancelier dressa le procès-verbal de cette merveilleuse naissance, unique dans notre histoire. Ensuite Sa Majesté ne trouva pas bien fait le premier procès-verbal, ce

qui fit qu'elle le brûla en notre présence et ordonna de le refaire plusieurs fois, jusqu'à ce que Sa Majesté le trouvât de son gré, quoi que pust remontrer M. l'aumônier qui prétendoit que Sa Majesté ne pouvoit cacher la naissance d'un prince ; à quoi le roy répondoit qu'il y avoit en cela une raison d'Estat.

« Ensuite le roy nous dit de signer notre serment ; le chancelier le signa d'abord, puis M. l'aumônier, puis le confesseur de la reyne, et je signai après. Le serment fut signé aussi par le chirurgien et la sage-femme qui délivra la reyne, et le roy attacha cette pièce au procès-verbal qu'il emporta et dont je n'ai jamais ouï parler. Je me souviens que Sa Majesté s'entretint avec monseigneur le chancelier sur la formule de ce serment, et qu'il parla longtemps fort bas avec monseigneur le cardinal. Après quoi la sage-femme fut chargée de l'enfant dernier-

né, et comme on a toujours craint qu'elle ne parlât toujours trop sur sa naissance, elle m'a dit qu'on l'avoit souvent menacée de la faire mourir si elle venoit à parler ; on nous défendit même de parler jamais de cet enfant entre nous qui étions témoins de sa naissance.

« Pas un de nous n'a encore violé son serment ; car Sa Majesté ne craignoit rien tant, après elle, que la guerre civile que ces deux enfants, nés ensemble, pouvoient susciter, et le cardinal l'entretint toujours dans cette crainte quand il s'empara ensuite de la surintendance de l'éducation de cet enfant. Le roy nous ordonna aussi de bien examiner ce malheureux prince, qui avoit une verrue au-dessus du coude gauche, une tasche jaunâtre à son cou, du côté droit, et une plus petite verrue au gras de sa cuisse droite, parce que Sa Majesté entendoit, en cas de décès du premier-né, entendoit, et avec raison, met-

tre en sa place l'enfant royal qu'il alloit nous donner en garde; pourquoi il requit notre seing du procès-verbal, qu'il fit sceller d'un petit sceau royal, et que nous signâmes selon l'ordre de Sa Majesté et après elle. Et pour ce qu'il en fust des bergers qui avoient prophétisé sa naissance, jamais je n'en ai pu entendre parler, mais aussi je ne m'en suis enquis. M. le cardinal, qui a pris soin de cet enfant mystérieux, aura pu le dépayser.

« Pour ce qui est de l'enfance du second prince, la dame Peronnette en fit comme d'un enfant sien d'abord, mais qui passa pour le fils bastard d'un grand seigneur du temps, parce qu'on reconnut, aux soins qu'elle en prenoit et aux dépenses qu'elle faisoit, que c'étoit un fils riche et chéri, encore qu'il fust désavoué.

« Quand le prince fut un peu grand, M. le cardinal de Mazarin, qui fut chargé de son éducation après monseigneur le cardinal de

Richelieu, me le fit bailler pour l'instruire et l'élever comme l'enfant d'un roy, mais en secret. Dame Peronnette lui continua ses offices jusqu'à la mort avec attachement d'elle à luy et de luy à elle encore davantage. Le prince a été instruit en ma maison en Bourgogne avec tout le soin qui est dû à un fils de roy et frère de roy.

« J'ai eu de fréquentes conversations avec la reyne mère pendant les troubles de la France, et Sa Majesté me parut craindre que si jamais la naissance de cet enfant étoit connue du vivant de son frère le jeune roy, quelques mécontents n'en prissent raison de se révolter, parce que plusieurs médecins pensent que de deux enfants jumeaux, le dernier-né est le premier conçu, et par conséquent qu'il est roy de droit, tandis que ce sentiment n'est pas reconnu par d'autres de cet estat.

« Cette crainte néanmoins ne put jamais

engager la reyne à détruire les preuves par écrit de sa naissance, parce qu'en cas d'événement et de mort du jeune roy, elle entendoit faire reconnoître son frère, quoiqu'elle eût un autre enfant. Elle m'a souvent dit qu'elle conservoit avec soin ces preuves, par écrit, dans une cassette.

« J'ai donné au prince infortuné toute l'éducation que je voudrois qu'on me donnât à moy-même, et les fils des princes avoués n'en ont pas eu une meilleure. Tout ce que j'ai à me reprocher, c'est d'avoir fait le malheur de ce prince, quoique sans le vouloir. Car, comme il avoit à dix-neuf ans une envie estrange de sçavoir qui il estoit, et comme il voyoit en moy la résolution de le lui taire, me montrant à luy plus ferme quand il m'accabloit de prières, il résolut alors de me cacher sa curiosité et de me faire accroire qu'il pensoit qu'il étoit mon fils, né d'amour illégitime.

« Je luy dis souvent là-dessus, quand il m'appeloit son père, quand nous étions seuls, qu'il se trompoit; mais je ne luy combattois plus ce sentiment qu'il affectoit peut-être pour me faire parler, le laissant accroire moy, qu'il étoit mon fils, sans combattre en luy ce sentiment, et luy se reposant là-dessus, mais cherchant des moyens de reconnoître qui il étoit. Deux ans s'étoient écoulés quand une malheureuse imprudence de ma part, de quoy j'ai bien à me reprocher, luy fit connoître qui il étoit. Il savoit que le roy m'envoyoit souvent des messagers, et j'eus le malheur de laisser ma cassette des lettres de la reyne et des cardinaux; il lut une partie, et devina l'autre par sa pénétration ordinaire, et il m'a avoué dans la suite qu'il avoit enlevé la lettre la plus expressive et la plus marquante sur sa naissance.

Je me ressouviens qu'une habitude hargneuse et brutale succéda à son amitié et à

son respect pour moy dans lequel je l'avois eslevé, mais je ne pus d'abord reconnoître la source de ce changement, car je ne me suis advisé jamais comment il avoit fouillé dans ma cassette, et jamais il n'a voulu m'en advouer les moyens, soit qu'il y ait été aydé par quelques ouvriers qu'il n'a pas voulu faire connoître, ou qu'il ait eu d'autres moyens.

« Il commit un jour, cependant, l'imprudence de me demander les portraits du feu roy Louis XIII et du roy régnant. Je lui répondis qu'on en avoit de si mauvais que j'attendois qu'un ouvrier en eust fait de meilleurs pour les avoir chez moy.

« Cette réponse ne le satisfit pas, et fut suivie de la demande d'aller à Dijon... J'ai sçu dans la suite que c'étoit pour aller voir un portrait du roy et partir pour la cour qui étoit à Saint-Jean-de-Luz, à cause du mariage avec l'infante, et pour s'y mettre en parallèle

avec son frère et voir s'il en avoit la ressemblance; j'eus connaissance d'un projet de voyage de sa part, et je ne le quittai plus.

« Le jeune prince étoit alors beau comme l'Amour, et l'Amour l'avoit aussi très-bien servi pour avoir un portrait de son frère; car, depuis quelques mois, une jeune gouvernante de la maison estoit de son goût, et il la caressa si bien et contenta de même, que, malgré la défense à tous les domestiques de rien luy donner sans ma permission, elle lui donna un portrait du roy. Le malheureux prince se reconnut, et il le pouvoit bien, puisqu'un portrait pouvoit servir à l'un et à l'autre, et cette vue le mit dans une telle fureur, qu'il vint à moy en me disant : « *Voilà mon frère, et voilà qui je suis,* » et me montrant une lettre du cardinal Mazarin, qu'il m'avoit volée... La scène fut telle dans la maison.

« La crainte de voir le prince s'échapper et accourir au mariage du roy me fit craindre un pareil événement. Je despêchai un messager au roy pour l'informer de l'ouverture de ma cassette et du besoin de nouvelles instructions. Le roy fit envoyer ses ordres par le cardinal, qui furent de nous enfermer tous les deux jusqu'à des ordres nouveaux, et lui faire entendre que sa prétention étoit notre malheur commun. J'ai souffert avec luy dans notre prison jusqu'au moment que je crois que l'arrêt de partir de ce monde est prononcé par mon juge d'en haut, et je ne puis refuser à la tranquillité de mon âme ni à mon eslève une espèce de déclaration qui lui indiqueroit les moyens de sortir de l'estat ignominieux où il est si le roy venoit à mourir sans enfants : un serment forcé peut-il obliger au secret sur des anecdotes incroyables qu'il est nécessaire de laisser à la postérité? »

Voilà le mémoire historique que délivra le régent à la princesse, et qui doit occasionner une foule de questions de la part des curieux d'anecdotes piquantes. On demandera, en effet, quel était ce gouverneur du prince. Était-il Bourguignon, ou simplement propriétaire d'un château ou d'une maison en Bourgogne ? A quelle distance de Dijon était sa possession ? C'était, sans contredit, un homme remarquable, puisqu'il était à la cour de Louis XIII, jouissant de l'intime confiance par charges ou en qualité de favori du roi, de la reine et du cardinal de Richelieu. Le nobiliaire de Bourgogne pourrait-il nous dire quel personnage de cette province disparut de la société, après le mariage de Louis XIV, avec un jeune élève d'environ vingt ans, inconnu, et dont il avait soin dans sa maison ou dans son château ? Pourquoi ce mémoire, qui paraît avoir près d'un siècle de vétusté, est-il anonyme ? A-t-il été dicté

par le moribond, sans pouvoir être signé par lui ? Comment ce mémoire est-il sorti de prison ? Voilà les idées que ce mémoire suggérera. Il ne nous certifie pas que ce jeune prince soit le même prisonnier que celui connu sous le nom de *prisonnier au masque*. Mais tous ces faits conviennent si bien à ce personnage mystérieux dont nous savons quelques anecdotes, qu'ils semblent remplir la grande lacune de ses mémoires et nous en faire connaître le commencement. Je vais y joindre ici les anecdotes authentiques que nous avons depuis qu'il fut livré à Saint-Mars, comme le complément ou la continuation de son histoire, sans parler des débats littéraires qu'il excita.

En effet, les *Mémoires de la cour de Perse* avaient été à peine publiés, qu'une foule de gens de lettres se disputèrent sur le fond du secret. Voltaire, qui rapporta des faits et qui ne les dévoila pas, quoiqu'il fût plus instruit

que personne; Sainte-Foix, le père Griffet, Larivière, Linguet, Lagrange-Chancel, l'abbé Papon, Palteau, M. Delaborde, plusieurs auteurs dans divers journaux, et notamment dans le *Journal de Paris,* ont publié diverses anecdotes. Je vais rapporter celles qui paraissent authentiques, me contentant d'écrire en lettres italiques les expressions qui m'ont paru caractériser dans ce prisonnier un très-grand personnage et indiquer davantage ce qu'il était.

Le premier auteur qui ait parlé du personnage est l'anonyme des *Mémoires secrets de la cour de Perse.* Il cite quelques faits certains qu'on a toujours pris pour tels, mais il se trompe sur le fond du secret, croyant que ce prisonnier masqué était le comte de Vermandois.

« Ce prisonnier, dit-il, fut remis au commandant des îles Sainte-Marguerite, qui avait reçu d'avance l'ordre de Louis XIV de ne le

laisser voir à personne. Le commandant traitait son prisonnier avec le plus grand respect. Il le servait lui-même et prenait les plats, à la porte de l'appartement, de la main des cuisiniers, dont aucun n'a jamais vu le visage du prisonnier. Ce prince s'avisa un jour de graver son nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau ; un esclave, entre les mains de qui elle tomba, crut faire sa cour en la portant au commandant, et se flatta d'être récompensé. Mais ce malheureux fut trompé ; on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir avec cet homme un secret de la plus grande importance. Le Masque de Fer resta plusieurs années dans le château de l'île Sainte-Marguerite. On ne l'en ôta que pour le transférer à la Bastille, lorsque Louis XIV, en reconnaissance de la fidélité de ce commandant, lui en donna le gouvernement. Il était, en effet, de sa prudence de faire suivre au Masque le sort de celui au-

quel on l'avait confié, et c'eût été agir contre toutes les règles que de se donner un nouveau confident qui aurait pu être moins fidèle et moins exact. On prenait la précaution, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille, de faire mettre un masque au prince, lorsque, pour cause de maladie ou pour quelque autre sujet, on était obligé de l'exposer à la vue de quelqu'un. Plusieurs personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu ce prisonnier masqué, et ont rapporté *qu'il tutoyait le gouverneur, qui, au contraire, lui rendait des respects infinis.* »

« Quelques mois après la mort du cardinal Mazarin, dit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* (qui est le second ouvrage où il ait été parlé du prisonnier), il arriva un événement qui n'a point d'exemple, et, ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de Sainte-Margue-

rite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de la médiocre, jeune, et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille en 1690, l'alla prendre à Sainte-Marguerite et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. *Le marquis de Louvois alla le voir en cette île* avant sa translation, *et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect.* Cet inconnu fut mené à la Bastille et logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de tout ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une

finesse extraordinaire et pour les dentelles.

« Il jouait de la guitare, on lui faisait la plus grande chère, et *le gouverneur s'asseyait rarement devant lui*. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'*il n'avait jamais vu son visage,* quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le restant de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin ; sa peau était un peu brune ; il intéressait par les seuls sons de sa voix, et ne se plaignait jamais de son état, ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance, et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. Cet inconnu mourut en 1704, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on

l'envoya aux îles Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. *M. de Chamillard fut le dernier ministre qui sût cet étrange secret.*

« Le second maréchal de la Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet inconnu qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'Homme au Masque de Fer. *Chamillard lui répondit que* C'ÉTAIT LE SECRET DE L'ÉTAT, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais.

« Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table du Masque quand il était aux îles, et se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit son nom avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au pied de la tour. Un pêcheur à qui le bateau appartenait ramassa l'assiette et la

porta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : *Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains ? — Je ne sais pas lire,* répondit le pêcheur, *je viens de la trouver, personne ne l'a vue.*

« Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire.* Parmi les témoins de ce fait, il y en a un digne de foi qui vit encore. »

« L'auteur du *Siècle de Louis XIV* est le premier qui ait parlé de l'Homme au Masque de Fer dans une histoire avérée : c'est qu'*il était très-instruit de cette anecdote,* qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si singulièrement infortuné. Il fut

enterré à Saint-Paul le 3 mars 1703, et non en 1704.

« Il avait été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux îles Sainte-Marguerite et ensuite à la Bastille, toujours sous la garde de ce même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le père Griffet, jésuite, qui a communiqué au public le *Journal de la Bastille,* fait foi des dates. Il a eu facilement ce journal, puisqu'il a eu l'emploi délicat de confesser les prisonniers de la Bastille.

« L'Homme au Masque de Fer est une énigme dont chacun peut deviner le mot. Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort; mais le duc de Beaufort a été tué par les Turcs à la défense de Candie en 1699, et l'Homme au Masque de Fer était à Pignerol en 1662. D'ailleurs, comment aurait-on attaqué le duc de Beaufort au milieu de son armée? Comment l'aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien? Et pourquoi l'eût-on

mis en prison? et pourquoi ce masque?

« Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole en 1683, à l'armée, et enterré dans la petite ville d'Aire, non loin d'Arras, en quoi le père Griffet s'est trompé, et en quoi il n'y a pas grand mal.

« On a ensuite imaginé le duc de Monmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement en 1675. On disait que c'était lui l'Homme au Masque de Fer. Il aurait fallu qu'il eût ressuscité, et qu'ensuite il eût changé l'ordre du temps, et qu'il eût mis l'année 1662 à la place de l'année 1685; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui par là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Monmouth, et eût fait mourir à sa place un homme qui lui ressemblât parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le

duc de Monmouth. Il aurait fallu que toute l'Angleterre s'y fût méprise, et qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de lui servir de sergent et de geôlier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre, et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geôlier, dont le roi Jacques l'avait honoré.

« Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce prisonnier TOUJOURS masqué, à quel âge il mourut et sous quel nom il fut enterré.

« *Il est clair que si on ne le laissait passer dans la cour de la Bastille que toujours* COUVERT D'UN MASQUE ; *si en présence du médecin il conservait ce même déguisement, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance* TROP FRAPPANTE. Il pouvait

montrer sa langue et jamais son visage. Pour son âge, il dit lui-même à son apothicaire, peu de jours avant sa mort, qu'IL CROYAIT *avoir soixante ans;* et le sieur Marsoban, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans, régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plusieurs fois. Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? On le nomma toujours *Marchiali.* Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le père Griffet; il n'en dira pas davantage. »

Lagrange-Chancel est le troisième historien qui ait parlé du prisonnier enfermé aux îles Sainte-Marguerite, quelque temps après la translation du Masque à la Bastille, et il a pu s'instruire de quelques faits.

« Le séjour que j'ai fait, dit Lagrange-Chancel, aux îles Sainte-Marguerite, où la détention du *Masque de Fer* n'était plus un secret d'État dans le temps que j'y arrivai, m'en a appris des particularités qu'un histo-

rien plus exact que M. de Voltaire dans ses recherches aurait pu savoir comme moi. Cet événement extraordinaire, qu'il place en 1661, quelque temps après la mort du cardinal Mazarin, n'est arrivé qu'en 1669, huit ans après la mort de cette Éminence. M. de la Mothe-Guérin, qui commandait dans ces îles du temps que j'y étais détenu, m'assura que ce prisonnier était le duc de Beaufort, qu'on disait tué au siége de Candie, mais dont on ne put trouver le corps, suivant toutes les relations de ce temps-là. Il me dit aussi que le sieur de Saint-Mars, qui obtint le commandement de ces îles après celui de Pignerol, avait de grands égards pour ce prisonnier, qu'il le servait toujours lui-même en vaisselle d'argent, et lui fournissait souvent des habits aussi chers qu'il paraissait le désirer; que dans les maladies où il avait besoin de médecin ou de chirurgien, il était obligé, sous peine de la vie, de

ne paraître en leur présence qu'avec son masque de fer, et que, lorsqu'il était seul, il pouvait s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes d'acier très-luisantes et très-jolies. J'en vis une de celles qui lui servaient à cet usage dans les mains du sieur de Beaumanoir, neveu de Saint-Mars et lieutenant d'une compagnie franche, préposée pour la garde des prisonniers.

« Plusieurs personnes m'ont raconté que lorsque Saint-Mars alla prendre possession de la Bastille, où il conduisit son prisonnier, *on entendit ce dernier, qui portait son masque de fer, dire à son conducteur :* EST-CE QUE LE ROI EN VEUT A MA VIE? — NON, MON PRINCE, répondit *Saint-Mars, votre vie est en sûreté, vous n'avez qu'à vous laisser conduire.*

« J'ai su, de plus, d'un homme nommé Aubuisson, caissier du fameux Samuel Bernard, qui, après avoir été quelques années à la Bastille, fut conduit aux îles Sainte-Mar-

guerite, qu'il était dans une chambre, avec d'autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui était occupée par cet inconnu; que par le tuyau de la cheminée ils pouvaient s'entretenir et se communiquer leurs pensées; mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinait à leur taire son nom et ses aventures, il leur avait répondu *que cet aveu* LUI COUTERAIT LA VIE *aussi bien qu'à ceux auxquels il aurait révélé ce secret.*

« Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que le nom et la qualité de cette victime politique ne sont plus des secrets où l'État soit intéressé, j'ai cru qu'en instruisant le public de ce qui est venu à ma connaissance, je devais arrêter le cours des idées que chacun s'est forgées à sa fantaisie, sur la foi d'un auteur qui s'est fait une grande réputation par le merveilleux, joint à l'air de vérité qu'on admire dans ses écrits, même dans la *Vie de Charles XII.* »

L'abbé Papon, en allant parcourir la Provence, parle aussi du Masque de Fer dont il visita la prison.

« C'est à l'île Sainte-Marguerite que fut transféré, vers la fin du dernier siècle, le fameux prisonnier au masque de fer, dont on ne saura jamais peut-être le nom. Il n'y avait que peu de personnes attachées à son service qui eussent la liberté de lui parler. Un jour que M. de Saint-Mars s'entretenait avec lui, en se tenant hors de la chambre, dans une espèce de corridor, pour voir de loin ceux qui viendraient, le fils d'un de ses amis arrive et s'avance vers l'endroit où il entend du bruit. Le gouverneur, qui l'aperçoit, ferme aussitôt la porte de la chambre, court précipitamment au-devant du jeune homme, et, d'un air troublé, il lui demande s'il a entendu quelque chose. Dès qu'il fut assuré du contraire, il le fit repartir le jour même, et il écrivit à son ami que peu s'en

était fallu que cette aventure n'eût coûté cher à son fils, et qu'il le lui renvoie de peur de quelque autre imprudence.

« J'eus la curiosité, le 2 février 1778, d'entrer dans la chambre de cet infortuné prisonnier ; elle n'est éclairée que par une fenêtre, du côté nord, percée dans un mur fort épais et fermée par trois grilles de fer placées à une distance égale ; cette fenêtre donne sur la mer. Je trouvai dans la citadelle un officier de la compagnie franche, âgé de soixante et dix-neuf ans. Il me dit que son père, qui servait dans la même compagnie, lui avait plusieurs fois raconté qu'un frater aperçut un jour, sous la fenêtre du prisonnier, quelque chose de blanc qui flottait sur l'eau ; il l'alla prendre et l'apporta à M. de Saint-Mars. C'était une chemise très-fine, pliée avec assez de négligence, et sur laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre.

« M. de Saint-Mars, après l'avoir dépliée, et

avoir lu quelques lignes, demanda au frater, d'un air fort embarrassé s'il n'avait pas eu la curiosité de lire le contenu ; celui-ci protesta plusieurs fois qu'il n'avait rien lu ; mais deux jours après, il fut trouvé mort dans son lit.

« C'est un fait que l'officier a entendu raconter tant de fois à son père, et à l'aumônier du fort de ce temps-là, qu'il le regarde comme incontestable. Le suivant me paraît également certain, d'après tous les témoignages que j'ai recueillis sur les lieux et dans le monastère de Lerins, où la tradition s'en est conservée.

« On cherchait une personne du sexe pour servir le prisonnier. Une femme du village de Mongin vint s'offrir, dans la persuasion que ce serait un moyen de faire la fortune de ses enfants ; mais quand on lui dit qu'il fallait renoncer à les voir, et même à conserver aucune liaison avec le reste des

hommes, elle refusa de s'enfermer avec un prisonnier dont la connaissance coûtait si cher. Je dois dire encore qu'on avait mis aux deux extrémités du fort, du côté de la mer, deux sentinelles qui avaient ordre de tirer sur les bateaux qui s'approcheraient à une certaine distance.

« La personne qui servait le prisonnier mourut à l'île Sainte-Marguerite. Le père de l'officier dont je viens de parler, qui était pour certaines choses l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, a souvent dit à son fils qu'il avait été prendre le mort à l'heure de minuit, dans la prison, et qu'il l'avait porté sur ses épaules dans le lieu de sa sépulture ; il croyait que c'était le prisonnier lui-même qui était mort ; mais c'était, comme je viens de le dire, la personne qui le servait, et ce fut alors qu'on chercha une femme pour remplacer cette personne. »

On savait en 1698 que Saint-Mars, con-

duisant le prisonnier à la Bastille, s'arrêta avec lui dans sa terre de Palteau. Fréron, en conséquence, pour contredire Voltaire, qui avait écrit sur le prisonnier, demanda des anecdotes au seigneur de Palteau, qui répondit la lettre suivante, insérée dans l'*Année Littéraire* du mois de juin 1768.

« Comme il paraît, par la lettre de M. de Sainte-Foix, dont vous venez de donner un extrait, que l'Homme au Masque de Fer exerce toujours l'imagination de nos écrivains, je vais vous faire part de ce que je sais de ce prisonnier. Il n'était connu aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille que sous le nom de la Tour. Le gouverneur et les autres officiers avaient des égards pour lui; il obtenait tout ce qu'ils pouvaient accorder à un prisonnier. Il se promenait souvent, ayant toujours un masque sur le visage. Ce n'est que depuis que le *Siècle de Louis XIV* de M. de Voltaire a paru, que j'ai ouï dire que ce

masque était de fer et à ressorts ; peut-être a-t-on oublié de me parler de cette circonstance ; mais il n'avait ce masque que lorsqu'il sortait pour prendre l'air, ou qu'il était obligé de paraître devant quelque étranger.

« Le sieur de Blainvilliers, officier d'infanterie, qui avait accès chez M. de Saint-Mars, gouverneur des îles Sainte-Marguerite, et depuis de la Bastille, m'a dit plusieurs fois que le sort du prisonnier de la Tour, ayant beaucoup excité sa curiosité, pour la satisfaire il avait pris l'habit et les armes d'un soldat qui devait être en sentinelle dans une galerie, sous les fenêtres de la chambre qu'occupait ce prisonnier aux îles Sainte-Marguerite ; que de là il l'avait très-bien vu, qu'il n'avait point son masque, qu'il était blanc de visage, grand et bien fait de corps, ayant la jambe un peu trop fournie par le bas et les cheveux blancs, quoiqu'il ne fût que dans la force de l'âge. Il avait

passé cette nuit-là presque entière à se promener dans sa chambre. Blainvilliers ajoutait qu'il était toujours vêtu de brun, qu'on lui donnait de beau linge et des livres; que le gouverneur et les officiers restaient devant lui debout et découverts jusqu'à ce qu'il les fît couvrir et asseoir; qu'ils allaient souvent lui tenir compagnie et manger avec lui.

« En 1698, M. de Saint-Mars passa du gouvernement des îles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Palteau. L'Homme au Masque de Fer arriva dans une litière que précédait celle de M. de Saint-Mars. Ils étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allèrent au-devant de leur seigneur. M. de Saint-Mars mangea avec son prisonnier qui avait le dos opposé aux croisées de la salle à manger qui donnent sur

la cour. Les paysans, que j'ai interrogés, ne purent voir s'il mangeait avec son masque; mais ils observèrent très-bien que M. de Saint-Mars, qui était à table vis-à-vis de lui, avait deux pistolets à côté de son assiette. Ils n'avaient, pour être servis, qu'un seul valet de chambre qui allait chercher les plats qu'on lui apportait dans l'antichambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. Lorsque le prisonnier traversait la cour, il avait toujours son masque noir sur le visage. Les paysans remarquèrent qu'on lui voyait les dents et les lèvres; qu'il était grand et avait les cheveux blancs. M. de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avait dressé auprès de celui de l'Homme au Masque de Fer.

« M. de Blainvilliers m'a dit que lors de sa mort, arrivée en 1704, on l'enterra secrètement à Saint-Paul, et que l'on mit dans le cercueil des drogues pour consumer le corps.

Je n'ai point ouï dire qu'il eût aucun accent étranger.

« Arrivé à la Bastille, du Jonca, lieutenant du roi, enregistra en ces termes, dans le livre de la Bastille, l'arrivée du prisonnier; et c'est le père Griffet, jésuite, qui, le premier, a publié ces deux curieux lambeaux tirés des archives d'un château d'où jamais aucun papier ne sortait; mais il était confesseur de la Bastille, et les jésuites et le gouverneur de ce fort, dans ce temps-là, avaient bien, sans doute, leurs raisons en publiant ces anecdotes.

« Jeudi, 8 septembre 1698, dit du Jonca,
« à trois heures après midi, M. de Saint-
« Mars, gouverneur de la Bastille, est ar-
« rivé, pour sa première entrée, venant des
« îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat,
« ayant mené avec lui, dans sa litière, un
« ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol,

« dont le nom ne se dit pas, lequel on a fait « tenir toujours masqué, et qui fut d'abord « mis dans la tour de la Basinière, en atten- « dant la nuit, et que je conduisis moi- « même, sur les neuf heures du soir, dans « la troisième chambre de la tour de la Ber- « taudière, laquelle chambre j'avais eu soin « de faire meubler de toutes choses avant « son arrivée, en ayant reçu l'ordre de M. de « Saint-Mars...

« En le conduisant dans ladite chambre, « j'étais accompagné, ajoute M. du Jonca, « du sieur Rosarges, que M. de Saint-Mars « avait amené avec lui, lequel était chargé « de desservir et de soigner ledit prisonnier, « qui était nourri par le gouverneur. »

Les dernières anecdotes qu'on a puisées sur le Masque de Fer nous ont été données par M. Linguet, qui, longtemps détenu à la Bastille, obtint quelques renseignements des

plus anciens officiers ou serviteurs du château ; il donna ses notes à M. Delaborde, qui les a publiées en ces termes dans un petit ouvrage sur ce masque :

« Le prisonnier portait un masque de velours, et non de fer, au moins pendant le temps qu'il passa à la Bastille. Le gouverneur lui-même le servait et enlevait son linge.

« Quand il allait à la messe, il avait les défenses les plus expresses de parler et de montrer sa figure : l'ordre était donné aux invalides de tirer sur lui ; leurs fusils étaient chargés à balle ; aussi avait-il le plus grand soin de se cacher et de se taire.

« Quand il fut mort, on brûla tous les meubles dont il s'était servi, on dépava sa chambre, on ôta les plafonds, on visita tous les coins, recoins, tous les endroits qui pouvaient cacher un papier, un linge ; en un mot, on voulait découvrir s'il n'y aurait pas

laissé quelque signe de ce qu'il était. M. Linguet m'a assuré qu'à la Bastille il y avait encore des hommes qui tenaient ces faits de leurs pères, anciens serviteurs de la maison, lesquels y avaient vu l'Homme au Masque de Fer.

« Ce malheureux prisonnier, après un long martyre, mourut enfin, en 1703, à la Bastille, après y avoir resté cinq ans deux mois! et le même qui avait enregistré son arrivée enregistra sa mort, dans le livre des prisonniers, en ces termes :

« Du lundi, 19 novembre 1703, le pri-
« sonnier inconnu, toujours masqué d'un
« masque de velours noir, que M. de Saint-
« Mars avait mené avec lui, venant de l'île
« Sainte-Marguerite, qu'il gardait depuis
« longtemps, s'étant trouvé hier un peu
« plus mal, en sortant de la messe, il est
« mort aujourd'hui, sur les dix heures du

« soir, sans avoir eu une grande maladie, il « ne se peut pas moins. M. Guiraut, notre « aumônier, le confessa hier. Surpris de la « mort, il n'a pu recevoir les sacrements, et « notre aumônier l'a exhorté un moment « avant que de mourir. Il fut enterré le « mardi, 20 novembre, à quatre heures « après midi, dans le cimetière de Saint- « Paul, notre paroisse. Son enterrement « coûta quarante livres. On cacha cependant « et son nom et son âge aux prêtres de la « paroisse, et les registres de ce jour-là an- « noncent son inhumation en ces termes, « que j'ai extraits des registres :

« L'an mil sept cent trois, et le dix-neuf « novembre, Marchiali, âgé de quarante- « cinq ans environ, est décédé dans la Bas- « tille, duquel le corps a été inhumé dans le « cimetière de Saint-Paul, sa paroisse, le « vingt du présent, en présence de M. Ro- « sarges, major, et de M. Reilh, chirurgien-

« major de la Bastille, qui ont signé. Ro-
« sarges, Reilh. »

Il est encore très-certain qu'après sa mort on eut ordre de brûler généralement tout ce qui avait servi à son usage, comme linge, habits, matelas, couvertures et jusqu'aux portes de sa prison, le bois de lit et ses chaises. Son couvert d'argent fut fondu, et l'on fit regratter et blanchir les murailles de la chambre où il avait logé; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte, sans doute, qu'il n'eût caché quelque billet ou fait quelque marque qui eût pu faire connaître qui il était.

J'abandonne toutes ces pièces historiques et ces notes sur le prisonnier masqué à l'examen des curieux et des critiques; mais il résultera toujours que ce Masque était un grand personnage; que le soin habituel de lui ordonner de cacher sa figure, sous peine

de mort, annonçait un grand danger en la montrant ; qu'à cet aspect seul de son visage on pouvait reconnaître par conséquent qui il était ; qu'il nourrissait dans lui-même le désir de se faire connaître plutôt que le désir de s'évader ; qu'aucun prince n'ayant disparu en France à la mort de Mazarin, le Masque ne pouvait être qu'un personnage important et inconnu dans ce temps-là, et qu'il fallait que le ministère eût beaucoup d'intérêt de cacher son nom, ses aventures et sa situation, puisqu'on avait donné l'ordre de le tuer s'il se faisait connaître.

Il résulte encore, — et ces remarques sont bien plus frappantes, — que partout où se trouva ce grand infortuné, soit dans une île de Provence, soit en voyage, soit à Paris, il lui fut ordonné sans cesse de cacher sa figure ; l'aspect de son visage pouvait donc, dans tous les lieux de la France, dévoiler le secret de la cour.

Enfin, il faut considérer que sa figure fut cachée depuis la mort de Mazarin jusqu'à celle du prisonnier, arrivée au commencement de ce siècle, et que le gouvernement porta la précaution jusqu'à l'ordre de lui balafrer le visage, ou de le faire enterrer sans tête, comme d'autres l'ont dit.

Sa figure pouvait donc le faire connaître pendant un demi-siècle, et d'un bout de la France à l'autre.

Il y eut donc, pendant un demi-siècle en France, une tête remarquable et connue dans toutes les contrées de la France, dans une prison même établie dans une île, comparable à celle du prisonnier et sa contemporaine.

Or, quelle était cette figure si généralement reconnaissable, sinon la figure de Louis XIV, son frère jumeau, dont la ressemblance était si redoutable? Le secret d'État, ou plutôt le crime de Louis XIV,

paraît donc bien avéré, et s'il reste désormais quelque doute sur cet objet, il sera occasionné par l'invraisemblance des ordres féroces donnés à des gouverneurs même des prisons d'État d'assassiner de sang-froid un aussi grand prince, s'il dévoilait son secret. Cette barbarie ne me paraît point compatible avec ce que nous connaissons du caractère de Louis XIV, qui était honnête homme; tous ceux qui ont parlé du prisonnier assurent cependant que l'ordre était donné.

Louis XV se montra bien plus humain que Louis XIV, et il l'eût même délivré à sa majorité, s'il eût vécu à cette époque; il avait souvent tourmenté le régent pour être instruit de ses aventures, et le duc d'Orléans lui avait toujours répondu que Sa Majesté ne pouvait en être instruite qu'à sa majorité.

La veille du jour qu'elle devait être déclarée au parlement, le roi demandant encore

s'il en serait du secret comme du royaume de France :

— Oui, sire, repartit le régent en présence d'un grand nombre de seigneurs, en dévoilant aujourd'hui le secret, je manquerais à mon devoir; mais demain je serai obligé de répondre aux questions qu'il plaira à Votre Majesté de me faire.

Le lendemain donc, le roi, en présence des seigneurs de sa cour, tirant ce prince à l'écart pour être instruit du secret, tous les yeux accompagnèrent le roi, et on vit le duc d'Orléans émouvoir la sensibilité du jeune monarque. Les courtisans ne purent rien entendre; mais le roi dit tout haut en quittant le duc d'Orléans :

— Eh bien ! s'il vivait encore, je lui donnerais la liberté.

Louis XV fut plus fidèle au secret que le duc d'Orléans. Cependant quand le père Griffet, jésuite, et Sainte-Foix agitèrent dans

leurs écrits, si connus, la question du secret, en réfutant leurs systèmes respectifs, il échappa à Louis XV de dire ces paroles en présence de plusieurs courtisans :

— Laissez-les disputer ; personne n'a dit encore la vérité sur le Masque de Fer.

Le roi, dans ce moment, avait dans ses mains le livre du père Griffet.

On a su que le Dauphin, père de Louis XVI, demanda souvent au feu roi de lui faire connaître quel était ce fameux prisonnier.

— Il est bon que vous l'ignoriez, lui répondit le roi son père ; vous en auriez trop de douleur.

On a su encore que M. Delaborde, premier valet de chambre de Louis XV, avec qui ce prince s'entretenait quelquefois de divers sujets d'histoire, de littérature et de beaux-arts, parla un jour au roi de quelque anecdote nouvelle sur le Masque de Fer...

— Vous voudriez bien, lui dit le prince,

que je vous disse quelque chose à ce sujet. Vous n'en saurez pas plus que les autres; mais vous pouvez être assuré que la prison de cet infortuné n'a fait tort à qui que ce soit de la cour, et qu'il n'a jamais eu ni femme ni enfants.

Louis XV avait eu la même réserve avec madame de Pompadour et avec ses autres maîtresses, toutes curieuses de savoir de lui quel était ce mystérieux personnage; mais elles tourmentèrent vainement le roi, qui ne voulait pas même qu'on lui en fît la demande.

Enfin, j'observerai que le goût du prisonnier pour le linge très-fin, que la femme du gouverneur du fort des îles Sainte-Marguerite s'était chargée de lui procurer, provenait nécessairement de sa vie perpétuellement sédentaire : les variations du grand air, les mouvements ordinaires du corps dans les habitudes de la société, l'exercice de tous les sens, n'avaient point ôté de ses

organes cette excessive sensibilité qui appartient aux religieuses, aux jeunes gens élevés mollement, et aux femmes trop délicates; le sang, pendant l'inaction, est poussé dans toutes les extrémités du corps; l'épiderme qui le couvre est vivifié; le tact y est parfait, la sensibilité exquise, et l'action des objets extérieurs se fait sentir avec plus de force à travers un sens aussi délicat : les personnes, au contraire, accoutumées à voyager ou à faire un grand exercice, les gens de la campagne et ceux qui s'occupent de travaux pénibles, sont moins sensibles à l'impression des objets extérieurs. On ne doit donc pas être surpris que ce prince, renfermé depuis son jeune âge, et qui ne connaissait ni l'usage des pieds, ni l'action du grand air sur ses sens, ni les mouvements d'un homme libre, eût la peau d'une délicatesse extrême : il n'avait point le goût, mais un vrai besoin d'un linge très-fin.

Voilà tous les faits que j'ai pu recueillir sur cet étonnant personnage. Je désire qu'on fasse toutes les recherches possibles pour découvrir le nom de son instituteur; qu'on visite les dépôts qui peuvent conserver les procès-verbaux de la naissance de Louis XIV. Il est bon qu'on fouille dans la chambre des comptes et dans la Bibliothèque du roi, car ces nouvelles anecdotes méritent l'attention des critiques et des érudits. Si leurs découvertes confirment que ce prisonnier était réellement un frère jumeau de Louis XIV, elles rendront plus chère encore à tous les Français la mémoire de cet intéressant prisonnier, qui fut pendant si longtemps l'objet d'une curiosité générale, et déshonoreront davantage les ordres arbitraires des ministres et des tyrans.

FIN.